





AU NOM DE LA DIGNITÉ  
PARCOURS D'UN THÉOLOGIEN AGRONOME  
ET ANIMATEUR RURAL

GILLES ROY

PRÉSENTÉ PAR  
DANIELLE LAFONTAINE ET BRUNO JEAN

PRÉFACE DE  
SUZANNE TREMBLAY

LES ÉDITIONS DU GRIDEQ  
2012

Le numéro 10 de la collection Témoignages et analyses est publié par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement territorial, de l'Est du Québec (GRIDEQ).

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Conception des pages de couverture, édition et révision  
Abigaïl REZELMAN

Distribution  
GRIDEQ  
300, allée des Ursulines  
Rimouski (Québec) G5L 3A1  
418-724-1440  
418-724-1847 (télécopieur)  
Courriel: grideq@uqar.ca  
<http://www.uqar.ca/grideq/>

ISBN 978-2-89241-171-3

Tous droits réservés © 2012  
Université du Québec à Rimouski  
GRIDEQ

## PRÉSENTATION

C'est peu dire la joie qui est nôtre de pouvoir accueillir dans la collection « Témoignages et Analyses » du GRIDEQ un dixième ouvrage : *Au nom de la Dignité. Parcours d'un théologien agronome et animateur rural.*

S'il ne s'agit pas du premier livre de Gilles Roy, à qui nous devons en particulier, avec Marc-André Deschênes, un livre sur l'expérience du JAL, celui-ci demeure certainement le plus personnel.

Le récit de vie que nous offre ici Gilles Roy couvre près de trois quarts de siècle, ce qui en fait un témoin infiniment précieux de situations et de transformations qu'il a non seulement vécues, mais contribué dans certains cas, ceci comme acteur parfois central, à définir et à concrétiser.

Ses premiers souvenirs sont ceux de cet hôtel de Saint-Philippe de Néri où la famille loge et s'est retrouvée avant de devoir le quitter précipitamment « à la suite de la faillite qu'occasionne la fameuse crise économique de cette époque », trouvant refuge chez des parents, comme ce fut le cas de bien d'autres durant ces années-là.

Durant son enfance et son adolescence, où il acquiert ce que Fernand Dumont appellerait sa « culture première », il fait l'expérience de cette très grande précarité économique qui est alors le lot de nombreuses familles. Expérience des départs forcés du père qui doit aller travailler loin du foyer pour en assurer la subsistance, la mère se trouvant seule à gérer le budget et à élever les enfants. Dans ce contexte difficile, des parents et amis généreux, des curés et abbés soucieux de la formation générale et professionnelle des élèves et faisant la promotion de la formule coopérative mais aussi de la culture en encourageant le théâtre, le chant et la musique, des agronomes dispensant des cours postsecondaires à l'intention des fils et des filles de cultivateurs, font pour lui et pour d'autres une réelle différence. « Plusieurs, écrit-il, furent les initiateurs de mouvements sociaux, culturels et économiques essentiels à la survie de leurs collectivités. » Entre 1942 et 1950, c'est encore à la générosité de familles et à des emplois occupés durant les vacances, comme aide-cuisinier puis comme travailleur « au pic et à la pelle » pour le Canadien National, à la tourbière de Cacouna ou sur la gratte de chemin de son père, qu'il peut poursuivre et compléter son cours classique au Petit Séminaire de Rimouski, vouant un grand intérêt à ses études. Au Séminaire, les activités de loisir sont très nombreuses et la dimension culturelle particulièrement importante. Les

sports variés occupent les récréations et les jours de congé. Gilles Roy excelle aux quilles ! Au soir du 6 mai 1950, Gilles Roy, qui est lors au début de la vingtaine, entend : « Arrêtez les quilles ! Le feu est pris dans la ville ! Allez secourir les gens et sauver les meubles ! » Ce qu'il fera, se retrouvant pour sa part à l'hôpital à descendre des malades sur des brancards dans les escaliers, car les ascenseurs ne fonctionnent plus.

Gilles Roy poursuit ses études en théologie au Grand Séminaire de Rimouski avant d'être ordonné prêtre en juin 1954, puis de compléter des études spécialisées en agronomie à Sainte-Anne-de-La-Pocatière.

En lisant son ouvrage, on comprendra mieux les motifs qui l'ont conduit, tôt dans sa vie, à se soucier du sort des gens aux prises avec des situations difficiles. S'il se soucie d'autrui, Gilles Roy encourage aussi chez les autres une liberté de pensée et de parole qu'on reconnaîtra chez lui à la lecture de sa captivante aventure de vie. Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'il ait choisi de débiter son récit avec un passage emprunté à Ambroise de Milan (340-397), dans lequel celui-ci envisage des liens entre *dignité* et *liberté*. Cette liberté, Gilles Roy l'exerce et la nourrit en cultivant une réflexion sur le monde et les événements qu'il s'est toujours efforcé de comprendre, son érudition demeurant discrète, celle-ci étant largement mise au service des causes qui l'animent et qui ont souvent à voir avec la lutte pour sortir de la pauvreté, l'intérêt collectif, le bien commun.

Liberté mais aussi responsabilité. Gilles Roy raconte ainsi les débuts de sa participation aux *Opérations Dignité*, alors que Charles Banville l'interpelle à propos de la survie des milieux ruraux marginalisés de l'Est du Québec. À ce moment, l'Arrêté en Conseil 1621 officialise la fermeture de dix localités de l'Est du Québec au motif qu'elles sont économiquement non rentables et socialement non viables. « Banville [...] arriva un soir de septembre 1970 à mon logement ». Tous deux discutent. « [J]e ne pouvais pas ne pas appuyer l'action qui s'amorçait. »

Bien que des séjours de travail ou d'études à l'étranger l'aient beaucoup marqué, ceci dans le sens d'une ouverture à des réalités, des connaissances ou à des perspectives nouvelles, l'itinéraire de Gilles Roy est demeuré très attaché au territoire du Bas-Saint-Laurent, à ses gens qu'il a côtoyés, à ses institutions d'enseignement qu'il a fréquentées pour y recevoir ou y donner des cours, à ses municipalités où il a vécu, travaillé, pris la parole, agi, ceci parfois seul, mais très souvent avec d'autres en vue d'identifier ou mettre en œuvre des projets d'aménagement et de développement.

Les réflexions et les actions de Gilles Roy ont contribué à façonner le Bas-Saint-Laurent, pendant que plusieurs d'entre elles imprimaient aussi leur marque sur le Québec tout entier. Beaucoup se souviendront en particulier des Opérations Dignité des années 1970, soutenues par trois curés que l'on disait *en colère*, Gilles Roy donnant dans son ouvrage son point de vue sur ces événements, les circonstances les entourant et leurs effets.

De 1972 à 1976, c'est pour lui la « grande aventure du JAL », une expérience d'aménagement communautaire et intégré des ressources au Témiscouata qu'il coordonne et où l'on expérimente une véritable pédagogie nouvelle pour la conception et la mise en œuvre de projets d'aménagement et de développement axés sur la mise en valeur des ressources du milieu. Cette expérience est ensuite mise au service de l'ACDI, pour laquelle il effectue plusieurs évaluations de projets à l'étranger. Il occupera par la suite des emplois reliés à la planification et à la formation : au Conseil régional de développement dont il fut un temps le directeur, au CEGEP de Rimouski, au Centre des services sociaux du Bas-du-Fleuve. Il intervient aussi auprès de plusieurs organismes régionaux et participe à de très nombreux débats et émissions d'affaires publiques. Gilles rédige des mémoires et des articles où il s'efforce de décrire des problèmes et de proposer des voies d'action.

Plus tard, alors qu'il est retraité, de nombreux organismes pourront encore compter sur son soutien. Il s'impliquera en particulier dès le début des années 1990 dans la Coalition Urgence rurale. Dès le début des années 1990, celle-ci propose, à la suite de consultations dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent, une toute première *Politique de développement rural* pour le Québec. Il faudra toutefois attendre près d'une dizaine d'années pour que les cinq grands principes alors proposés trouvent enfin leur chemin dans la première *Politique nationale de la ruralité* de 2001, renouvelée en 2006. Ces principes ciblaient alors explicitement : « l'occupation du territoire », « l'exploitation rationnelle et polyvalente des ressources dans une optique de développement durable », la « création d'emploi valorisants », « le maintien et l'amélioration des services » et la « valorisation de l'identité rurale et la réhabilitation de son image ». Des idées défendues par Gilles Roy et quelques leaders bas-laurentiens depuis les années 1970.

Depuis 20 ans, sous la direction d'Adéodat St-Pierre et maintenant celle de Suzanne Tremblay, appuyée par ses conseils de direction et ses membres, la Coalition a porté au-devant de la scène publique les préoccupations du monde rural. Gilles Roy fut très activement de ceux-là, contribuant à centrer l'attention sur l'importance décisive des personnes dans le développement et

celle de leur participation démocratique aux choix qui les concernent. Il y a aussi défendu la nécessité d'un aménagement intégré des ressources du milieu et appelé à la reconnaissance de complémentarités indispensables entre les milieux ruraux et urbains. Il a appuyé également le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité (<http://operationdignite.com/>), situé à Esprit-Saint, lequel intègre un Centre d'archives et de recherche sur la ruralité mis sur pied avec la collaboration de l'UQAR. Soulignons qu'en 2010, le COD s'est mérité le premier prix du Patrimoine au Bas-Saint-Laurent dans la catégorie « Transmission, interprétation et diffusion ».

Le parcours de Gilles Roy et ses engagements témoignent de sa connaissance profonde de certains enjeux très actuels de la ruralité, et notamment de ceux des petits villages ruraux du haut-pays bas-laurentien que l'on désigne (ou stigmatise) comme des municipalités dévitalisées. Ces enjeux se déclinent sur le plan économique, social, politique et environnemental.

Acteur très important du développement du Bas-Saint-Laurent et du Québec, Gilles Roy a également apporté une contribution significative aux études régionales.

Ce que Gilles Roy présente comme une première étape de son cheminement universitaire en développement régional a d'abord consisté en sa participation à un Certificat de deuxième cycle, certificat qui en 1978 a donné naissance à une maîtrise qui existe toujours. Après y avoir complété des cours et la rédaction d'un substantiel mémoire, Gilles Roy ajoutait ainsi à ses différentes formations un diplôme en développement régional. Mais le « maître », qui a ainsi accepté un temps de redevenir « élève », disposait déjà, comme on l'a vu, d'un bagage considérable d'expériences et de connaissances.

Puisant à plusieurs champs de savoirs, tournée vers les défis du monde, inscrite dans les débats qui ont cours chez nous et ailleurs à propos des orientations du développement, la pensée de Gilles Roy est demeurée à la fois ouverte, créatrice et innovatrice. Certaines idées qu'il met de l'avant depuis longtemps rejoignent d'ailleurs celles de courants d'analyse contemporains mettant l'accent sur le rôle moteur des « acteurs », l'importance de la « résilience » des communautés de vie et d'action et leur durabilité sur les plans tant social et économique qu'environnemental.

Comme on le reconnaît aussi de plus en plus, les approches et politiques de développement demeurent toujours chargées de « valeurs ». Or, les travaux de Gilles Roy ont la très grande qualité d'énoncer toujours fermement et courageusement les siennes, dans un esprit de dialogue et d'échanges. Sur ce plan

aussi, sa contribution intellectuelle aux débats non clos sur le développement régional nous paraît très importante. Il faut souhaiter d'ailleurs que ses écrits rédigés à l'occasion de nombreuses conférences prononcées au Québec et à l'étranger puissent aussi être publiés.

\*\*\*

C'est en 1989 qu'était publié le tout premier ouvrage de la collection « Témoignages et analyses » du GRIDEQ, intitulé *Une forêt pour vivre. Témoignage d'un sylviculteur* de Léonard Otis, en collaboration avec Paul Larocque, Jean Larrivée et Augustine Lavoie. Depuis plusieurs années déjà, notre groupe de recherche (fondé en 1974 et toujours actif) souhaitait disposer d'un outil de publication donnant la parole aux acteurs du développement du milieu, favorisant l'expression de leurs points de vue et de leurs analyses des situations, les croisant aussi parfois avec celles de chercheurs ou intervenants.

La production de ce premier livre de la collection, ainsi que de tous les autres édités depuis - le neuvième, publié en 2007, étant celui d'un autre grand artisan du développement rural au Québec, le regretté Adéodat St-Pierre : *Défendre la ruralité. Témoignage d'un agriculteur* -, auront impliqué au premier titre leurs auteurs. Sans eux, sans leur détermination à consacrer une partie très significative de leur temps à la réalisation de ces projets d'ouvrages, aucun n'aurait existé. Il en faut en effet du temps pour parvenir à construire le récit d'une vie, d'une pratique ou d'expériences, chaque ouvrage ayant à cet égard son histoire ou son aventure elle-même unique. Une aventure qui, *de l'idée de livre... à sa concrétisation*, constitue toujours un parcours aussi difficile qu'emballant.

Dans tous les cas aussi, et selon des configurations variables, un certain accompagnement du GRIDEQ aura été requis. Alors que des auteurs *écrivent*, d'autres *parlent*, la construction de chaque ouvrage impliquant aussi de nombreux choix quant aux illustrations, documents, photos, références bibliographiques ou autres à ajouter. Sur ce plan aussi, les accompagnatrices ou accompagnateurs des auteurs de la collection leur ont offert leur soutien, gardant avec ceux-ci *le cap* sur l'objectif de rendre publics leurs témoignages et analyses de ce qu'ils ont vu, vécu et dans bien des cas, voulu améliorer ou changer. Si à cet égard tout n'a pas toujours été réussi ou accompli par ces acteurs du développement, on comprend à travers leurs récits que des actions ont indéniablement « fait une réelle différence » et porté fruits, ce dont ils nous permettent aussi de prendre plus justement la mesure.

Les ouvrages publiés par le GRIDEQ depuis 1975 étant dorénavant accessibles en ligne, à l'adresse <http://semaphore.uqar.ca/>, celui de Gilles Roy et ceux de la collection « Témoignages et analyses » pourront être lus durant de nombreuses années à venir.

Ce sont là des *traces de mémoire* pouvant enrichir les itinéraires individuels et collectifs des lecteurs et lectrices d'aujourd'hui et de demain et où peut-être puiser des énergies nouvelles pour la construction d'un monde plus humain et plus juste.

DANIELLE LAFONTAINE ET BRUNO JEAN

27 JUIN 2012

## PRÉFACE

### AU NOM DE LA DIGNITÉ

À travers les expériences de son itinéraire personnel, au fil d'événements locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, culturellement connus et présents à la mémoire de plusieurs, Gilles Roy nous propose dans cette biographie un panorama de ce qui a ponctué sa vie d'homme engagé et passionné. Curiosité et intérêt sont au rendez-vous.

Ce récit, dont l'auteur demeure le centre, s'articule autour de deux dynamiques qui s'interpénètrent et restituent aux faits et lieux évoqués toute leur dimension personnelle et sociale, religieuse et laïque. L'épaisseur du temps n'a pas atténué ce que furent les années ici évoquées qui font partie des *chemins de travers* de notre vie bas-laurentienne et de nos références historiques.

Ancré au terroir, Gilles Roy est inspiré dès son enfance et sa jeunesse par une vie toute simple, encadrée par l'effort, la ténacité et le souci des autres qui resteront une ligne conductrice de sa vie.

La dimension culturelle dans tout son sens premier – loisirs, sports, spectacles – prendra beaucoup de place dans ses années de formation collégiale, au temps des personnages bien connus que sont, entre autres, Georges Beaulieu, Antoine Perreault, Raoul Roy et Charles Morin. Elle demeurera un intérêt continu.

De même, bien avant son temps, le souci de partager sa passion pour *l'habitation du territoire* permettra au jeune prêtre des années 1950 d'accepter la proposition de son évêque de devenir agronome et professeur à l'École moyenne d'agriculture de Rimouski, pendant dix ans. Il poursuivra ensuite sa formation en étude pastorale et en sociologie à Mons-en-Baroeul, à l'École missionnaire d'action catholique et d'action sociale, rattachée à l'Université catholique de Lille.

De retour au Québec, Gilles Roy a tout le bagage pour entreprendre son action pastorale dans la veine de ses objectifs d'engagement social. Toutefois, il se soumettra temporairement au désir de son archevêque et acceptera le poste d'animateur de pastorale dans les écoles situées sur le territoire appartenant aujourd'hui à la MRC de Matane.

Paru en 1966, le Rapport du Bureau d'Aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ), lourd de dix volumes, de deux cent cinquante recommandations et de six objectifs, ne le laisse pas indifférent. Il est particulièrement interpellé par le sixième objectif qui réfère à la structuration rationnelle de l'espace régional et qui vise a) l'urbanisation par la création de pôles d'attraction et b) la fermeture de localités marginales.

Il n'en fallait pas plus pour que l'animateur formé et aguerri, devenu depuis curé de la paroisse de Les Méchins, anime sa communauté et l'encadre pour la mise de l'avant de l'Opération Dignité III. C'est ainsi qu'il se joint à ses collègues Charles Banville, curé de la paroisse de Sainte-Paule, Opération Dignité I, et Jean-Marc Gendron, curé de la paroisse d'Esprit-Saint, Opération Dignité II.

Si Gilles Roy maintient le cap sur son engagement social et demeure très actif y compris après sa retraite, sa vie personnelle prend une direction tout autre à compter de 1972, de sorte qu'aujourd'hui il peut enrichir sa vie quotidienne de la compagnie de son épouse Jeanne, de sa fille Danielle, de son gendre et de ses six beaux petits-enfants.

Bien qu'habitant la région depuis plus de quarante ans, j'ai pris beaucoup d'intérêt à la lecture du parcours d'un des acteurs principaux de l'histoire de notre région, un homme toujours aussi engagé dans sa communauté.

Merci Gilles de partager avec nous ces grands moments de vie parfois très intimes. Merci Gilles de nous expliquer ta foi, ton sens d'appartenance à une Église que tu aurais souhaitée plus évoluée, plus ancrée dans la réalité moderne. Merci d'être resté un phare vigilant, discret, mais toujours présent.

Bonne lecture.

SUZANNE TREMBLAY

PRÉSIDENTE DE LA COALITION URGENCE RURALE

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX .....</b>	<b>3</b>
1. DU CÔTÉ DES ROY .....	3
2. L'ARRIÈRE-GRAND-PÈRE STANISLAS ROY DIT TANISSE LAUZIER ET SA SUCCESSION .....	4
3. DU CÔTÉ DES MARTIN.....	5
4. L'ABBÉ ÉPIPHANE LAPOINTE.....	5
5. OÙ EN EST LA FAMILLE D'ÉLPHÈGE ET D'ANNETTE ?.....	6
6. EN 1936, DUPLESSIS PREND LE POUVOIR : ON COMMENCE À RESPIRER.....	7
<b>CHAPITRE 2 : COURS CLASSIQUE AU SÉMINAIRE DE RIMOUSKI (1942-1950) .....</b>	<b>11</b>
1. MON ARRIVÉE À RIMOUSKI .....	11
2. TRAVAIL DE VACANCES : UN PEU DE SOUS.....	11
3. LA VIE AU SÉMINAIRE.....	12
<b>CHAPITRE 3 : THÉOLOGIE AU GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI (1950-1954), AGRONOMIE À LA POCATIÈRE (1955-1959) .....</b>	<b>17</b>
1. MES ANNÉES AU GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI .....	17
2. MES PREMIÈRES ARMES.....	18
3. DES ÉTUDES EN AGRONOMIE.....	19
4. VICAIRE À HOLLYWOOD, CALIFORNIE, ÉTÉ 1957.....	21
<b>CHAPITRE 4 : ÉCOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI (1959-1968) .....</b>	<b>25</b>
1. LE RETOUR À RIMOUSKI.....	25
2. AUMÔNIER DIOCÉSAIN DE LA JEUNESSE RURALE CATHOLIQUE (JRC) .....	25
3. MINISTÈRE À LA TRINITÉ-DES-MONTS (1960-1968) .....	27
4. RÉDACTEUR ET DIRECTEUR DE LA REVUE LE CENTRE SAINT GERMAIN (1964-1968) ..	27
5. JOURNÉES D'ÉTUDE AVEC INVITÉS DE MARQUE.....	28
6. ENQUÊTE DE SOCIOLOGIE DU PÈRE JOLICOEUR ET SES SUITES : LE SYNODE DIOCÉSAIN ...	29
7. LE BUREAU D'AMÉNAGEMENT DE L'EST DU QUÉBEC (BAEQ) ET LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES PAROISSES MARGINALES .....	31
8. SESSIONS DE DYNAMIQUE DE GROUPE ET DE RELATIONS HUMAINES .....	35
9. STAGES DE CATÉCHÈSE (1966-1967-1968) .....	36
<b>CHAPITRE 5 : ÉTUDES EN PASTORALE ET EN SOCIOLOGIE (1968-1969).....</b>	<b>39</b>
1. NOUVELLES PERSPECTIVES .....	39
2. L'ÉCOLE MISSIONNAIRE D'ACTION CATHOLIQUE ET D'ACTION SOCIALE.....	40
3. LES ÉTUDES À L'ÉMACAS .....	40
4. LES ENCYCLIQUES SOCIALES.....	41

5.	LE CONCILE VATICAN II (1962-1965).....	43
6.	CHALEUREUSES VISITES .....	46
7.	DE L'ACADÉMIQUE AU QUOTIDIEN DE MON SÉJOUR À L'ÉMACAS .....	47

## **CHAPITRE 6 : DE RETOUR AU QUÉBEC (SEPTEMBRE 1969), BAEQ ET**

<b>OPÉRATIONS DIGNITÉ.....</b>	<b>49</b>	
1.	AUMÔNIER DANS LES ÉCOLES À MATANE.....	49
2.	CHEMIN FAISANT - LA COMMISSION DUMONT .....	49
3.	DU BAEQ AUX OPÉRATIONS DIGNITÉ .....	51
4.	LE CRDEQ ET LES ENTENTES CANADA-QUÉBEC .....	53
5.	LES OPÉRATIONS DIGNITÉ .....	54
6.	LE MANIFESTE DES CURÉS EN COLÈRE .....	55

## **CHAPITRE 7 : CURÉ DE LES MÉCHINS (JANVIER 1971-JUILLET 1972),**

<b>OPÉRATION DIGNITÉ III .....</b>	<b>57</b>	
1.	ANALYSE DE LA SITUATION ET SES SUITES.....	57
2.	LES DÉBUTS D'OPÉRATION DIGNITÉ III.....	58
3.	L'IMPORTANCE DE LA FORMATION .....	59
4.	LE COMITÉ DE CITOYENS ET OPÉRATION DIGNITÉ III.....	60
5.	LE CONTEXTE ENVIRONNANT .....	62
6.	AUTRES SOUVENIRS DE LES MÉCHINS.....	63
7.	À LA MÉMOIRE D'ALAIN GENDRON .....	66
8.	LES TROIS CURÉS DANS L'OMBRE DES TROIS COLOMBES.....	66

## **CHAPITRE 8 : GRAND QUESTIONNEMENT ET NOUVELLE ORIENTATION .....69**

1.	LE CÉLIBAT PAR OBLIGATION ?.....	69
2.	LE LANGAGE DES ÉVÉNEMENTS.....	72
3.	DE RIMOUSKI À ROME EN PASSANT PAR SAINT-HYACINTHE .....	74
4.	UN GRAND MARIAGE DANS LA DISCRÉTION .....	78
5.	ENTREVUE À LA CINQUIÈME DIMENSION DE RADIO-CANADA.....	80

## **CHAPITRE 9 : LA GRANDE AVENTURE DU JAL (1972 - 1976) .....85**

1.	LE PROJET .....	85
2.	SENSIBILISATION ET FORMATION DE LA POPULATION .....	87
3.	JUMELAGE AVEC LE GROUPEMENT FORESTIER DE LA RESTIGOUCHE .....	88
4.	PREMIÈRE RÉALISATION : LE GROUPEMENT FORESTIER .....	89
5.	LA GRANDE CRISE .....	90
6.	REPRISE DE L'ACTION ET MULTIPLICATION DES PROJETS.....	93

## **CHAPITRE 10 : DU CÉGEP AU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-DU-FLEUVE ET À LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL..... 101**

1.	DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN PERSPECTIVE.....	101
2.	DU CSSBF À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI .....	104
3.	DU CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE À LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL .....	106

4.	UNE PREMIÈRE AVENTURE D'ÉVALUATION DE PROJET AVEC L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI).....	111
5.	D'AUTRES EXPÉRIENCES D'ÉVALUATION AVEC L'ACDI.....	113
6.	UNE SUITE IMPRÉVUE À MON IMPLICATION AVEC L'ACDI : LE PROJET D'ADOPTION .....	114

**CHAPITRE 11 : STAGES AU CEGEP DE RIMOUSKI ET AU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC ..... 117**

1.	CONSEILLER PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES.....	117
2.	UNE MISSION EXPLORATOIRE DANS LA LOIRE ET L'ARDÈCHE, EN FRANCE .....	118
3.	FIN DE MON MANDAT AU CSSBF ET PASSAGE AU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC COMME DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	121
4.	LE CHOIX DES RÉGIONS.....	123
5.	LES PÊCHES MARITIMES EN GASPÉSIE .....	125
6.	AUTRES INTERVENTIONS DU CRDEQ.....	126
7.	UN COLLÈGE QUI PLANIFIE SON AVENIR.....	127

**CHAPITRE 12: UNE RETRAITE BIEN OCCUPÉE ..... 131**

1.	CHARGÉ DE COURS EN THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI .....	131
2.	IMPLICATION DANS LA COALITION URGENCE RURALE (CUR).....	132
3.	VOYAGE D'ÉTUDE EN FRANCE ET AU MAROC (1) : LA SESSION DE PRINTEMPS 1990 DE LA SFER.....	134
4.	VOYAGE D'ÉTUDE EN FRANCE ET AU MAROC (2) : LA 25 <sup>IÈME</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ACTION SOCIALE À MARRAKECH.....	137
5.	CONCLUSIONS DE CETTE AVENTURE EN FRANCE ET AU MAROC.....	138
6.	LA COALITION URGENCE RURALE.....	139
7.	MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE .....	142
8.	MAISON FAMILIALE RURALE DU KRTB À SAINT-CLÉMENT.....	144
9.	VIE FAMILIALE ET SOCIALE ET ACTIVITÉS DIVERSES .....	144

**CONCLUSION..... 147**

**LISTE DES SIGLES..... 149**

**TABLE DES ILLUSTRATIONS..... 151**

**ANNEXES ..... 154**



---

*Il n'est pas digne de celui qui gouverne de refuser la liberté de parole, pas plus qu'il n'est digne du prêtre de ne pas dire ouvertement ce qu'il pense. En vérité, ô vous qui gouvernez, il n'y a rien de plus agréable au peuple que votre amour de la liberté pour ceux qui vous sont soumis. C'est en cela justement qu'est la différence entre les gouvernants : que les bons aiment la liberté et les mauvais la servitude. Et ainsi, pour un prêtre, il n'y a rien de plus dangereux devant Dieu et de plus honteux devant les hommes que de ne pas proclamer ouvertement sa propre opinion.*

---

Saint Ambroise, 340-397

---

*Ne critiquons pas trop vite ceux qui critiquent : ils sont peut-être les plus loyaux fils de l'Église... Il y a une critique non seulement utile à l'Église, mais qui est amour de l'Église.*

---

Cardinal Paul-Émile Léger, 1966



## AVANT-PROPOS

Il peut sembler prétentieux de vouloir raconter sa vie, de retracer son cheminement personnel. J'en suis bien conscient.

En mes quatre-vingts et quelques années, je réalise avoir vécu dans un contexte social en constante mutation. J'ai été marqué par cette évolution. J'y ai apporté mon grain de sel en étant impliqué dans plusieurs dossiers importants de l'histoire de la région, autant sur le plan religieux que sur le plan civil. J'ai donné de ma personne, mais j'ai aussi énormément reçu de cette aventure humaine. Mon vécu permet de témoigner de tout un contexte social. Le présenter dans le détail me semble ouvrir à une compréhension différente de l'histoire de toute une région et de son environnement social et politique.

Je trouve important aussi de faire le point sur mes antécédents familiaux et de présenter dans le détail le vécu de ma famille et de ma tendre enfance. C'est l'histoire de la crise des années 1930. C'est la période du duplessisme et de la Grande Guerre. C'est la Révolution Tranquille et tous les changements qui s'en suivirent, avec les nombreuses remises en question sur le plan politique, sur le plan social et même sur le plan religieux. Mes jeunes descendants seront sans doute heureux d'en faire la découverte. Si je n'en parlais pas, j'en emporterais le secret avec regret... Alors, je me lance dans l'aventure.

Mon récit portait initialement le titre : *Entre la mer et la montagne*. Nous avons eu en effet le bonheur de profiter d'une résidence de rêve *entre la mer et la montagne*, à Saint-Fabien-sur-Mer. Cette expression, il nous est arrivé de l'employer souvent pour décrire notre coin de paradis. Elle convient très bien, à mon sens, pour qualifier mon aventure humaine. Mais dans le sens précis suivant : pour moi, la mer représente mon quotidien, mon vécu de tous les jours, avec ses belles périodes de calme et, à l'occasion, ses moments plus agités mais non moins agréables. Par ailleurs, la montagne signifie l'éventail assez impressionnant des défis que j'ai eu à relever tout au long de ma carrière, autant durant la période de mon implication dans le saint corps du clergé que durant les quarante années d'engagement social et professionnel dans mon coin de pays. Ce titre donne à mon aventure une note de ruralité à laquelle je tiens profondément.

Alors, entre la mer et la montagne, explorons le paysage.



# CHAPITRE 1

## ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX

### 1. DU CÔTÉ DES ROY

Je suis né le 25 août 1928 à Saint-Arsène. Quelques jours plus tôt, mon grand-père paternel Stanislas Roy décédait. Ma mère ne put aller aux funérailles et se contenta de regarder défiler le cortège funèbre depuis la fenêtre de l'Hôtel Roy, où nous demeurions.

Mon grand-père fut pendant plusieurs années un personnage important de Saint-Arsène. Maire de la municipalité de 1904 à 1923, avec une brève pause de deux ans, il siégea aussi pendant de nombreuses années au conseil de fabrique de la paroisse. C'est à ce dernier titre qu'il eut à se frotter à son pasteur, le curé Eustache Santerre. L'abbé Santerre s'installa à Saint-Arsène après un séjour de près de deux ans à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec. En arrivant dans la paroisse, il trouva le presbytère dans un tel désordre qu'il refusa d'y loger. Il prit pension chez l'oncle Jos Roy, frère de Stanislas, et tante Adelaïde, qui tenaient commerce dans une maison située à la fourche des quatre chemins, devant l'église.

Les relations devinrent tendues avec grand-père lorsque l'abbé Santerre, voulant rénover le presbytère, demanda à la fabrique une contribution qui représentait beaucoup d'argent pour l'époque. Le conseil de fabrique en versa la moitié. L'influence de grand-père avait sans doute été déterminante dans cette décision. Le curé partit en guerre contre le marguillier en chef et ne se priva pas, dans ses prêches, de fustiger la famille et grand-père en particulier.

Une anecdote illustre bien la gravité de ce conflit : grand-père, sentant venir sa fin, réclama la présence de son curé. Celui-ci refusa de se rendre à son chevet et suggéra de recourir à l'abbé Isidore Landry, alors curé de Cacouna. Ce dernier avait d'ailleurs soutenu le paroissien dans les moments difficiles de son affrontement avec son pasteur. Une nouvelle fois, grand-père envoya un message au curé Santerre, lui signifiant qu'il tenait à la présence de son pasteur et qu'il sollicitait son pardon. Le curé Santerre accéda finalement à sa demande et, après un long tête-à-tête avec son paroissien, sortit de la chambre en pleurs, avouant qu'il venait de comprendre ce qu'était le pardon.

La leçon porta fruit car l'attitude du curé Santerre changea radicalement à l'égard de la famille. Après la révélation de cette histoire, plusieurs de ses

gestes me semblent même être des gestes de réparation autant que de reconnaissance de la valeur des personnes en cause. La qualité de ses relations avec l'oncle Apollinaire, avec l'oncle Lucien, avec mon père et moi-même le prouvera.

Je me dois de signaler que jamais les membres de la famille Roy, ni mon père, ni les oncles et les tantes, ne parlèrent en mal du curé Santerre, pas plus qu'ils ne rappelèrent ces événements malheureux de quelque manière que ce soit. Tous n'avaient que des éloges à l'adresse du curé - tout en reconnaissant son originalité.

## 2. L'ARRIÈRE-GRAND-PÈRE STANISLAS ROY DIT TANISSE LAUZIER ET SA SUCCESSION

Il serait sans doute intéressant de rappeler les origines de la famille Roy-Lauzier à Saint-Arsène, et particulièrement au cinquième rang de la paroisse. Nous pouvons ici nous référer à la Monographie de la famille de Clément Roy dit Lauzier :

*Qui n'a pas connu à Saint-Arsène ce pionnier des anciens jours, ce petit-fils de Benoît (5ième génération des Roy au Canada dans la descendance d'Antoine et de Marie Major), Stanislas Roy, appelé ordinairement Tanisse Lauzier, mort presque centenaire ? Né à Ste-Anne le 2 juin 1817, il arrivait à St-Arsène en 1824, à l'âge de 7 ans, d'abord au village de la Plaine, puis en 1829, au 5e rang, où il a ensuite toujours demeuré. Père de 20 enfants dont 8 de sa première femme, Marie Belzile, et 12 de sa seconde, Olive Morin, il est décédé le 2 novembre 1914 à l'âge de 97 ans et 5 mois, laissant à ses enfants l'exemple d'une vie de travail, de dévouement et d'amour paternel.<sup>1</sup>*

Quoiqu'il en soit des débuts de la présence de la famille Roy au cinquième rang de Saint-Arsène, grand-père Stanislas (huitième génération), fils de Tanisse, possédait une bonne partie du cinquième rang de Saint-Arsène et une bonne partie du premier rang de Saint-Épiphane, avec le moulin seigneurial, moulin banal, moulin à farine entre Saint-Arsène et Saint-Épiphane, sur la Rivière Verte<sup>2</sup>.

Évidemment, grand-père voulait céder ses biens à ses fils. Il privilégiait Elphège comme héritier du bien paternel central, comptant faire un partage équitable entre tous les membres de la famille. Elphège paraissait le plus apte

<sup>1</sup> Rév. Alphonse Roy, *Monographie de la famille de Clément Roy dit Lauzier*, 1929, p. 21

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 207

à gérer un domaine aussi important; mais il se désista, semble-t-il, sous l'influence de son épouse.

Papa et maman séjournèrent quelque temps sur la propriété paternelle avec les grands-parents et la famille. Maman expliquera : « J'ai épousé votre père le 8 juillet 1924; on est allé demeurer au 5<sup>ième</sup> de Saint-Arsène chez mon beau-père Stanislas Roy. Je suis entrée là, la 12<sup>ième</sup>, ça commence à compter. À notre mariage, on nous a donné une ferme au 1<sup>er</sup> rang de Saint-Épiphane, ça ne me tentait pas de demeurer sur une terre. » Finalement, mes parents achetèrent l'hôtel près de la gare de Saint-Arsène. C'est dans cet hôtel que j'ai vu le jour.

### 3. DU CÔTÉ DES MARTIN

Du côté maternel, je n'ai eu la chance de connaître ni mon grand-père, Ludger Martin, ni ma grand-mère, Eugénie Lapointe. Ma mère, Annette Martin, perdit sa mère en très bas âge à la naissance d'un troisième enfant, et le père décéda un an plus tard, dans la douleur du décès de son épouse.

Alonzo, le frère de maman, fit des études classiques à Montmagny. Je le connus comme haut fonctionnaire dans les bureaux du Canadien National à Moncton. Maman étudia deux ans chez les Ursulines de Rimouski puis se signala comme une enseignante de très grande compétence jusqu'à son mariage.

### 4. L'ABBÉ ÉPIPHANE LAPOINTE

Eugénie Lapointe, ma grand-mère maternelle, était la fille d'Épiphane Lapointe, neveu de l'abbé Épiphane Lapointe. Ce dernier fut curé de la paroisse de Rimouski de 1861 au 28 octobre 1862, jour de sa mort causée par la fièvre typhoïde. Cet abbé Lapointe joua un rôle important, mais trop oublié, dans l'histoire du Séminaire de Rimouski. *L'Album des anciens du Séminaire de Rimouski* le présente tout de même, photo à l'appui, comme « premier supérieur », et résume assez bien sa carrière :

*Né à l'Île-aux-Coudres le 5 juillet 1822, Épiphane Lapointe fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné prêtre à Québec le 13 octobre 1850. Il fit du ministère à Montmagny puis à Paspébiac, le diocèse de Québec couvrant tout l'Est du Québec. Envoyé dans l'État de l'Illinois, il y travailla pendant six ans à ramener « les malheureux Canadiens égarés par l'apostat Chiniquy ». De retour au pays, il fut nommé curé de Rimouski en 1861 et, sous son administration, la vieille église de Rimouski fut aménagée en maison d'éducation et devint le premier séminaire en 1870. Il fut l'instigateur d'une première souscription essentielle à l'organisation du Collège. Il ne put malheureusement s'intéresser longtemps à cette œuvre puisque la maladie l'emporta très rapidement.*

L'abbé Épiphan Lapointe ne se doutait pas que son passage à Rimouski aurait à long terme autant de retombées intéressantes.

## 5. OÙ EN EST LA FAMILLE D'ÉLPHÈGE ET D'ANNETTE ?

Quand je viens au monde, mon père et ma mère sont propriétaires de l'Hôtel Roy, près de la gare de Saint-Arsène. Il semble que les affaires roulent bien durant cette période. Maman est bonne cuisinière et femme de public. Papa fait du taxi et est aussi très sociable. De sorte qu'ils songent rapidement à améliorer leur sort et à se consolider comme hôteliers. La famille se retrouve à St-Philippe-de-Néri, à l'Hôtel Canada, et c'est de là que me viennent mes premiers souvenirs.

Je revois cette immense maison, la grande salle à dîner, la chambre de maman et de papa, et je me vois m'en allant à l'école, au couvent face à l'église. Le souvenir qui me hante, c'est celui du départ précipité de notre maison à la suite de la faillite qu'occasionne la fameuse crise économique des années 1930. L'intransigeance de la propriétaire, une dame Marceau, ne nous laisse aucune alternative. Je me souviens d'avoir vu pleurer maman dans sa chambre. Sur-tout, je nous vois sortant nos biens de l'hôtel par le grand escalier de l'entrée principale pour les déposer sur une voiture à cheval, un panneau sur quatre roues, et les transporter chez un monsieur Robitaille, l'entrepreneur de pompes funèbres du village, qui accepta de nous héberger au deuxième étage de sa résidence.

Puis nous nous retrouvons au cinquième rang de Saint-Arsène, chez l'oncle Apollinaire Roy, sur la propriété paternelle, une ferme prospère pour l'époque. Déjà la maison est pleine et la corde à linge bien garnie. On peut imaginer la générosité qu'il faut à l'oncle Apollinaire et la tante Cécile pour accepter de loger ainsi une deuxième famille, car nous sommes, à ce moment-là, cinq enfants et eux en ont au moins autant.

Je finis ma première année à l'école du cinquième rang. L'école est chauffée par un gros poêle à deux ponts, selon l'expression courante, installé au centre de la pièce. La toilette consiste en un appentis derrière l'école ouvert au grand vent, de sorte que les opérations se déroulent les fesses au *fret*. Le trajet se fait à pied quand il fait beau; sinon, l'oncle Apollinaire nous conduit en *borlot*.

L'année scolaire terminée, nous nous retrouvons à Saint-Épiphan, dans une petite maison appartenant à l'oncle Louis Gagnon, chez qui maman a grandi après le décès de ses parents. Tante Victoria Lapointe, épouse de Louis, est la sœur de ma grand-mère. C'est dans cette maison que vient au monde ma sœur

Louissette, le 12 du mois de septembre 1936, seule survivante de jumelles, selon les informations reçues de nombreuses années plus tard.

## 6. EN 1936, DUPLESSIS PREND LE POUVOIR : ON COMMENCE À RESPIRER

L'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis en 1936 transforme complètement notre vie. Mon père, ardent partisan de l'Union nationale et de son chef, obtient *la gratte du chemin* et commence à travailler à quatre dollars par jour; c'est le paradis. Nous achetons alors une maison à Saint-Arsène, tout près de l'église, au prix faramineux de trois cents dollars. Il faut dire qu'on y trouve une pompe à bras, mais ni salle de bain, ni toilette. Une grange derrière la maison nous permet par la suite, chaque année, d'élever un cochon et de vivre l'expérience de l'abattage autour de la période des Fêtes. Excellente cuisinière, maman utilise tous les morceaux pour préparer des mets délicieux.



Illustration 1 : Devant la maison de Saint-Arsène (Gilles Roy)

J'entre en troisième année à l'école du village. Mon primaire se déroule on ne peut mieux jusqu'à la septième année. Au printemps 1942, je termine ma neuvième année. Il faut dire qu'après ma septième année, il était fortement question pour moi de poursuivre des études. Cependant, la situation financière de mes parents ne permet pas d'envisager la possibilité de couvrir les dépenses d'une vie de pensionnaire au Séminaire de Rimouski. Pour retarder les échéances, on me fait *sauter* la huitième année pour aller directement en neu-

vième. J'ai alors la chance de suivre des cours de latin avec Lionel Dion, en repos dans sa famille après sa sortie du noviciat des Pères Blancs d'Afrique.

Mon père perd sa gratte en 1939 avec la défaite de Duplessis aux élections, qui coïncident avec le début de la guerre. Rosario Desjardins, un bon libéral, devient le *gratteux* de la place jusqu'au retour de l'Union nationale. Ainsi alternent Rosario et Elphège, selon la couleur du gouvernement au pouvoir. « La république des petits copains », à tous les niveaux de la gestion de l'État, est alors la règle. On ne doit pas s'étonner des retours à cette pratique, sous couvert de favoriser les compétences qui s'adonnent à être toujours du bon bord !

La question qui se pose alors est de savoir avec quelle *job* et à quel endroit papa pourrait assurer la subsistance de la famille. L'industrie de guerre offre des ouvertures à des journaliers de sa trempe. Aussi se retrouve-t-il en Nouvelle-Écosse, à Chalk River, dans un chantier de construction de barges de guerre. Les départs et l'éloignement du père sont lourds à porter. Maman se trouve seule à gérer le budget et à élever les enfants. La surprise d'un retour inattendu de papa dans une période des Fêtes reste dans ma mémoire comme un des beaux moments de mon enfance. Plus dramatique est son retour définitif pour raison de santé : Papa doit faire un séjour au sanatorium de Mont-Joli à cause de problèmes aux poumons.

Une fois rétabli, papa doit encore migrer pour la survie de la famille. Cette fois-ci, c'est à Shipshaw, près de Jonquière, comme ouvrier d'un barrage en construction. Il en revient sans doute pour reprendre *la gratte* après une élection qui remet l'Union nationale au pouvoir.

Je ne peux clore ce volet sans rendre hommage au curé Eustache Santerre, à son engagement dans le champ de la formation générale et professionnelle, et à son implication dans la promotion de la formule coopérative pour la consolidation de l'agriculture. En complicité avec monseigneur Alphonse Verreau, curé de l'Isle-Verte, et avec Adrien Martin, agronome officiel du comté de Rivière-du-Loup résidant à l'Isle-Verte, il mit en place des cours postsecondaires à l'intention des jeunes fils de cultivateurs. L'oncle Lucien Roy, agronome, y enseigna au tout début de sa carrière. Les cours d'hiver étaient destinés aux garçons et ceux d'été aux jeunes filles, pour leur permettre de devenir de bonnes épouses de cultivateurs. Cette formule était vraiment novatrice. Je me rappelle que *L'Action catholique*, journal de Québec qui arrivait quotidiennement à la maison, avait publié un reportage approfondi et très élogieux sur cette expérience. Le syndicalisme agricole et le mouvement coopératif, à leurs débuts, profitèrent également du dynamisme et des conseils de l'abbé Santerre.

La dimension culturelle était aussi une de ses préoccupations. Une fois ou deux par année, le curé Santerre organisait une soirée récréative avec les talents du milieu : musique, chant et surtout théâtre. L'oncle Apollinaire, avec sa voix à la Raoul Jobin, en était souvent la vedette.

La paroisse de Saint-Arsène a été profondément marquée par les dix-neuf années d'action pastorale socialement engagée du curé Santerre. Ses successeurs marchèrent sur ses traces, en particulier les abbés Adhémar Gagnon et Léopold Desbiens.

Il est certain que ces hommes m'ont influencé dans mon cheminement. Je leur en suis très reconnaissant. Dans le diocèse de Rimouski, ces pasteurs n'ont pas été les seuls, par leur pastorale et leur souci du mieux-être de leurs fidèles, à participer au développement du milieu. Plusieurs furent les initiateurs de mouvements sociaux, culturels et économiques essentiels à la survie de leurs collectivités.



## CHAPITRE 2

# COURS CLASSIQUE AU SÉMINAIRE DE RIMOUSKI (1942-1950)

### 1. MON ARRIVÉE À RIMOUSKI

Au printemps 1942, je terminai ma neuvième année. Je ne pouvais aller plus loin dans ma paroisse. Des démarches furent engagées pour identifier un moyen qui me permettrait de poursuivre ma formation. Sans doute avec la complicité du curé Santerre, monseigneur Georges Dionne, supérieur du Séminaire, trouva un foyer d'accueil qui me fournit gratuitement la pension. J'entrai alors comme *quart-pensionnaire* en septembre 1942 au Petit Séminaire de Rimouski. Je prenais régulièrement mes repas chez monsieur et madame Antoine Saint-Amant de la rue Sainte-Thérèse. J'étais particulièrement choyé dans ma nouvelle famille.

Mes performances en Éléments latins m'auraient permis d'entrer directement en Syntaxe, deuxième année du cours classique, sans problème. Mon cas facilita sans doute la décision que prit l'année suivante le préfet des études, l'abbé Donat Crousset, d'accepter en Syntaxe ceux qui avaient fait une neuvième année. Il en sera ainsi pour Nive Voisine, Gilles Beauchemin et certains autres de mes confrères. En Syntaxe, j'entrai pensionnaire.

### 2. TRAVAIL DE VACANCES : UN PEU DE SOUS

Aux vacances suivantes, alors que je n'avais pas encore seize ans, je me retrouvai comme aide cuisinier pour les travailleurs du chemin de fer du Canadien National. Après mon année de Méthode, je repris le travail, cette fois-ci *au pic et à la pelle*, pour le même Canadien National. Gros boulot qu'on était heureux de suspendre pour des périodes assez prolongées quand s'annonçaient des trains militaires, car on était en guerre et on se devait de ne pas retarder ces convois prioritaires.

Inutile de dire que j'appréciais l'arrivée de l'heure des repas. Je mangeais comme un ogre car le travail me demandait beaucoup d'énergie. À la fin des vacances, quand j'expliquai au contremaître que je ne reviendrais pas la semaine suivante car je retournais à mes études, sa réaction fut assez vive : « Toi, mon p'tit christ, t'es fait avec du nez de cochon ! » Il me signifiait ainsi sa

surprise : j'avais résisté à ce genre de travail et jamais, quand il était venu vérifier la qualité de mon ouvrage, il ne m'avait pris en défaut.

Aux vacances qui suivirent mon année de Versification, je fis le même genre de boulot. Après les Belles-Lettres, je travaillai, par intervalles à cause de la température et souvent avec les pieds dans l'eau, à la tourbière de Cacouna à couper la tourbe à la bêche et à l'empiler en pyramides pour la faire sécher. C'étaient là les méthodes traditionnelles d'exploitation de la tourbe. Je passai aussi un été sur la gratte du chemin comme assistant de papa à ramasser, à travers la poussière, les roches et la couenne d'herbages. Finalement, après mon année de Philosophie, c'est à la construction de notre grande maison, face au terrain de jeu de l'époque, à St-Arsène, que j'utilisai mes vacances. Tout ce travail d'été me permit de participer au paiement de mes études, mais sans en couvrir, et de loin, tous les coûts. J'ai bénéficié de l'aide de généreux donateurs tout au long de mon cours au Séminaire.

### 3. LA VIE AU SÉMINAIRE



Illustration 2 : En costume officiel devant le Séminaire de Rimouski, mai 1943 (Gilles Roy)

J'ai beaucoup parlé de mon travail de vacances, mais pendant toutes ces années, je poursuivis mes études avec grand intérêt. J'adorais en particulier le grec. Le mercredi soir, soir de la version grecque, était pour moi le plus intéressant moment de la semaine. Aussi, aux examens du baccalauréat de Rhétorique, j'arrivai premier de tous les collèges classiques du Québec en version grecque, ce qui me valut d'obtenir la médaille du Gouverneur général du Canada, l'honorable Vincent Massey.

J'aimais l'atmosphère du collège. La discipline y était stricte, mais les professeurs et les maîtres de salle étaient humains et attentifs à chacun de nous. Nous étions connus comme un groupe d'étudiants contestataire mais aussi très solidaire...

Et solidaires, nous le sommes encore.

Un élément que je veux rappeler de la vie au pensionnat, c'est la lecture des notes de conduite et de travail que le directeur venait faire dans la grande salle d'étude tous les dimanches. Conduite et travail étaient évalués sur 6. L'élève qui avait 5.8 pour la conduite et 5.8 pour le travail était un élève modèle, mais il courrait le risque de se faire qualifier de *veuve*. Celui qui obtenait un 4.9 ou un 5.0 en conduite ou en travail devait assez régulièrement faire de la retenue. L'abbé Raoul Thibault, directeur pendant plusieurs années, avait un ton tout spécial pour cette lecture qui passait en revue les élèves un à un, classe par classe. La conclusion de cette lecture de notes prenait la forme d'un prône avec directives disciplinaires et informations sur les événements à venir dans la vie de la communauté.

Le programme de la journée nous ramenait souvent à des activités pieuses. Le lever avait lieu à 5 heures 25; suivaient la prière du matin, l'étude, la messe quotidienne à la chapelle et le petit déjeuner à 7 heures. Périodes d'études, classes et récréations se succédaient, et le tout se terminait par la prière du soir et le coucher à 9 heures. Nous nous retrouvions alors dans les grands dortoirs à cent ou cent cinquante lits tassés les uns contre les autres. Le surveillant avait parfois fort à faire pour maintenir l'ordre et le silence, quand il n'avait pas à surveiller les petites radios cristal que l'on camouflait pour suivre les parties de hockey diffusées par Radio-Canada. On savait dans le dortoir quand le Canadien venait de marquer un point...

Vint la période de la guerre. Nous étions exemptés du service militaire, mais nous devions nous soumettre à l'entraînement en tant que cadets, avec les costumes appropriés, les exercices, les parades, la pratique du tir à la carabine et les grades. Comme toute la population de la région, nous devions respecter l'ordre d'obscurcir ou de dissimuler toute lumière durant la nuit, avec tout ce que cela signifiait de contraintes d'éclairage pour une institution comme le Séminaire. La ville de Rimouski avait son camp militaire dans le secteur de la paroisse de Saint-Pie X. L'armée avait son club de hockey, qui rencontrait assez souvent le club du Séminaire. C'était l'occasion de belles confrontations. La journée de l'armistice fut fêtée avec éclat le 8 mai 1945 par une célébration eucharistique sous le porche d'entrée du Séminaire, avec l'ensemble des cadets alignés dans l'allée centrale.

Au Séminaire, les activités de loisir étaient très nombreuses et la dimension culturelle particulièrement importante. Dans le domaine culturel tout d'abord, l'abbé Georges Beaulieu joua un rôle de premier plan. Grâce à lui, nous avons eu la chance d'assister gratuitement à tous les grands concerts donnés par des

artistes du *Metropolitan Opera* de New-York, sans compter de nombreux artistes de réputation nationale et internationale, ainsi que les pièces de théâtre des Compagnons de Saint-Laurent dirigés par le père Émile Legault.

Chaque année, de grands spectacles étaient montés par les étudiants sous la direction des abbés Georges Beaulieu pour la mise en scène, Raoul Roy pour la chorale, Antoine Perreault pour l'orchestre et, à l'occasion, Charles Morin pour la fanfare. Furent ainsi présentés la pièce *Le fils du croisé* et l'*Opéra Joseph* de Méhul. Chaque classe était initiée avec plus ou moins de succès à l'art du théâtre et du chant. Je me souviens de la pièce *Les Femmes savantes* de Molière, jouée par les finissants de 1944, où des gars tenaient les rôles de femmes. Parmi eux, le grand Jean-Charles Sirois constituait le clou du spectacle en tenue de fille.

Des sports très variés occupaient les récréations et les jours de congé. J'excellais aux quilles. Chaque classe avait son équipe. Je fus de l'équipe de la classe de Physique, la dernière classe du Cours classique. Au soir du 6 mai 1950, nous étions en train de disputer la finale du tournoi de quilles, quand quelqu'un vint nous dire : « Arrêtez les quilles ! Le feu est pris dans la ville ! Allez secourir les gens et sauver les meubles ! ».

Le feu amorcé dans une pile de planches du moulin des *Price*, poussé par un vent très fort, détruisit tout l'ouest de la ville, du couvent des Sœurs de la Charité, aujourd'hui l'École de Marine, à la rivière Rimouski et jusqu'au chemin de fer du Canadien National. Le Séminaire, dans sa partie ancienne, passa au feu; il fut endommagé dans sa partie avant. Pendant l'incendie, je me retrouvai pour ma part à l'hôpital à descendre des malades sur des brancards dans les escaliers, car les ascenseurs ne fonctionnaient plus, et à les conduire au dortoir de l'École d'Agriculture, aujourd'hui la Maison Lionel Roy.

Le lendemain matin, tout couvert de suie, j'arrivai chez-moi à Saint-Arsène, par le train, à la grande surprise de maman qui s'inquiétait fort de son fils. Dix jours plus tard, alors que j'étais en train de revoir mes documents de classe en prévision des examens du baccalauréat que je m'attendais à passer d'une manière ou d'une autre, j'entendis à la radio qu'on invitait les finissants du Séminaire de Rimouski à Saint-Fabien-sur-Mer, au chalet des Gendreau. Sur place, à la grande joie de tout le groupe, on nous informa que nous avions notre diplôme sans avoir à subir les examens. Nous ne connaîtrions pas non plus, pour le choix de carrière, la prise de ruban officielle qui couronnait normalement les études. S'ensuivirent deux journées de liesse et de célébrations. Pas de mois de *chauffage* en vue, et nous étions en vacances officielles !

Ainsi se termina, de manière abrupte, mon aventure au Séminaire.



Illustration 3 : Les finissants du Séminaire, les 13 et 14 mai 1950 à St-Fabien-sur-Mer (Gilles Roy)

Je ne peux clore ici ce chapitre sans parler du plus célèbre de mes confrères, Gilles Vigneault. Pendant ces huit années, je fus au coude à coude avec Gilles partout au Séminaire. Nous nous suivions dans les rangs de doyens. Je ne peux m'empêcher de rappeler ses vacances des Fêtes à Saint-Arsène. Gilles devait vivre cette période reclus au Séminaire, car il ne pouvait retourner chez lui à Natashquan. Alors en philosophie, je l'invitai à me suivre chez moi pour les Fêtes de la fin de l'année 1948. Mes sept sœurs et mes parents l'accueillirent avec joie, et ce furent des vacances mouvementées, pendant lesquelles le chant et la musique furent à l'honneur. Toute la famille garde de cette visite un excellent souvenir.

J'apprécie particulièrement la dédicace qu'il a laissée à mon attention au dos de sa photo de finissant :

*Ti-Gilles,*

*T'as connu « le poète » toi aussi... mais t'as connu Gilles Vigneault aussi un peu... Souviens-toi des deux dans tes prières... Moi je n'oublierai jamais que tu as, pour moi, passé la barrière... confraternelle ! Enfin pour être moi-même :*

*Le mot délicat qui s'insère*

*Au revers du portrait d'un fou  
Dit que pour être un peu sincère  
Il faut avoir aimé beaucoup...  
L'autre Gilles...*

Merci, cher Gilles. Bravo pour ta merveilleuse carrière ! Voilà *un fou* qui passera à l'histoire et laissera à la postérité un trésor de textes et de musique.

## CHAPITRE 3

### THÉOLOGIE AU GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI (1950-1954)

### AGRONOMIE À LA POCATIÈRE (1955-1959)

#### 1. MES ANNÉES AU GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

Septembre 1950 marque le début de mes études en théologie et de mon expérience comme aspirant au sacerdoce au Grand Séminaire de Rimouski. Je conserve peu de souvenirs de ces années de vie presque monastique.

L'enseignement qu'on y recevait était plutôt traditionnel dans les matières comme le dogme, la morale, le droit canon, la liturgie et l'histoire de l'Église. Il fut même une période où certains éléments de cet enseignement se donnaient en latin. Monotones en français, ces matières ne comportaient pas plus d'intérêt en latin. Ce qu'il me reste du contenu de ces cours me semble minime et peu marquant. Il fallait cependant passer par là pour atteindre l'idéal rêvé de l'engagement sacerdotal.

La qualité de la vie commune compensait heureusement l'aridité des études. Nous nous retrouvions à plusieurs du cours classique avec un éventail intéressant de recrues des diocèses de Gaspé et de Moncton. La plupart des aînés des classes qui nous précédaient étaient des anciens du Séminaire avec lesquels nous faisions bon ménage. La reliure fut un passe-temps qui occupa une bonne partie de mes loisirs. J'y étais particulièrement habile, au point que j'acceptai du préfet des études du Séminaire, l'abbé Ludger Rioux, le contrat de relier une pile impressionnante de gros dictionnaires grecs.

Je passais mes vacances à Saint-Arsène, dans ma famille. Une activité qui se répétait annuellement, dans ces périodes-là, était la pêche à la morue au large de Trois-Pistoles. Avec le capitaine Morency, nous étions sûrs de ne pas rater nos voyages de pêche. Il savait comment repérer les bancs de morue. À preuve, l'une de nos excursions nous ramena du large avec huit cents livres de morues, dont une prise de quarante livres qui fit de moi le champion du groupe. On dépeça une bonne partie de cette récolte pour conserver les foies qu'on apprêta d'une manière originale, puis on fit du porte à porte pour vendre le tout. Les profits couvrirent les coûts de l'excursion.

Les étapes de la réception des différents ordres vers le sacerdoce constituaient les moments forts de notre formation. Une bonne retraite préparait toujours mieux à franchir les nouveaux pas. Le sous-diaconat et le diaconat furent des moments à la fois importants et décisifs vers l'engagement dans la prêtrise.



Illustration 4 : La première messe à Saint-Arsène, le 13 juin 1954 (Gilles Roy)

La quatrième année nous acheminait vers le couronnement de toute cette démarche : l'ordination sacerdotale. Mon ordination eut lieu le 12 juin 1954, à la cathédrale de Rimouski, sous la présidence de monseigneur Charles-Eugène Parent. Le lendemain, je célébrai ma première messe à Saint-Arsène entouré de toute ma famille et de nombreux parents et amis. Tous se retrouvèrent au banquet qui suivit à la salle paroissiale. Ce furent des journées remplies de grâces, de joies et d'émotions autant pour ma famille que pour moi-même. J'en garde un souvenir impérissable.

## 2. MES PREMIÈRES ARMES

Ma première nomination m'amena à Saint-Hubert dans le Témiscouata, auprès du curé Jean-Baptiste Morin, un petit cousin de mon père, en attendant mon entrée au Séminaire de Rimouski comme professeur et maître de salle. Cette période des vacances fut pour moi une expérience heureuse. L'abbé Baptiste m'était très sympathique et je me sentis tout de suite à l'aise dans ce milieu accueillant. Ce stage me permit de faire mes premières armes en pastorale, dans toutes ses dimensions : célébrations eucharistiques, prédication, confessions, visite des malades et présence à la vie de la collectivité. Ce dernier aspect me plut particulièrement. Le milieu était très dynamique, et les activités sociales variées et intéressantes.

Un événement dramatique me reste cependant en mémoire. Un monsieur Malenfant vint au presbytère nous informer du décès par accident de chasse d'un de ses frères. J'eus alors la tâche d'aller annoncer la pénible nouvelle à

l'épouse de la victime et à sa mère. Pour un novice comme moi, l'expérience n'était pas facile à vivre. La douleur de ces femmes m'impressionna au plus haut point.

Au mois de septembre 1954, je me retrouvai au Petit Séminaire comme maître de salle à la petite salle et comme professeur de grec et de catéchèse en Syntaxe C. J'avais à faire de la surveillance partout où se rassemblaient les étudiants, en particulier dans le grand dortoir D qui accueillait plus de cent jeunes. J'avais comme compagnon de travail Jacques Morissette. Les élèves lui avaient donné le surnom de *Grand format*, à cause de sa stature. Ma petite taille me valut, en comparaison, le surnom de *Block note*. Peu importe les surnoms, nous avions un bon contrôle du groupe et ressentions du respect de la part des jeunes.

Le plus intéressant pour moi durant cette période fut l'enseignement du grec. J'aimais le grec pendant mes études classiques; j'ai aussi beaucoup aimé l'enseigner et je crois l'avoir fait aimer à mes étudiants. La qualité de la langue m'importait beaucoup, mais également la culture, la mythologie et l'histoire. Ces éléments intéressaient aussi les élèves. Les résultats du groupe en témoignèrent, à ma grande satisfaction.

### 3. DES ÉTUDES EN AGRONOMIE

Avant la fin de l'année, je fus convoqué à l'archevêché par monseigneur Parent, qui me proposa d'aller suivre des études spécialisées en agronomie à La Pocatière. L'idée était de former la relève des prêtres vieillissants qui enseignaient à l'École d'agriculture de Rimouski avec quelques professeurs laïques. Cette école était l'œuvre du diocèse, qui en assurait la gestion depuis sa fondation. L'abbé Jean-Baptiste Caron, alors directeur, ainsi que l'abbé Ernest LePage, spécialiste en botanique, étaient sur le point de prendre leur retraite.

De fait, j'intégrai le cours régulier de l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en septembre 1955<sup>3</sup>. Ce fut le début d'une aventure qui marqua profondément ma vie. Cette formation me ramena véritablement les deux pieds sur terre. De la théologie traditionnelle du Grand Séminaire à l'enseignement scientifique et technique de l'agriculture, c'était là tout un changement. Je m'y trouvai à l'aise en raison de la qualité de l'enseignement et

---

<sup>3</sup> *Note de l'éditeur*: Concernant l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, son histoire et son rôle dans la diffusion des innovations agricoles, voir p. 57 et suivantes de l'ouvrage de David Doloreux et Stève Dionne publié par le GRIDEQ en 2007 (liste des publications à la fin du présent volume).

de la franche camaraderie de mes confrères. Mon arrivée en soutane n'impressionna pas les étudiants, d'autant plus que je n'étais pas le premier du genre : l'abbé Jean-Paul Fleurant de Nicolet en était à sa troisième année du cours. Le personnel de l'école comptait par ailleurs plusieurs prêtres avec lesquels j'entretenais une très bonne relation.

Les enseignants étaient sympathiques et proches des étudiants. Messieurs Elzéar Campagna, Auguste Scott, Louis de Gonzague Fortin, Albert Alary, Auguste Mailloux, Alphonse Gauthier, Jean-Paul Lemay formaient une équipe intéressante de professeurs, qui savaient nous communiquer la passion de leurs domaines respectifs. Louis-de-Gonzague Fortin animait l'émission *L'heure Pilote*, du nom du fondateur de l'école, à *CHGB*, le poste de radio de La Pocatière. Il me demandait de temps en temps de combler son horaire, ce que je faisais avec plaisir. Ce fut une bonne façon de m'initier à ce domaine de la communication.

Les visites sur le terrain nous familiarisaient avec les problématiques de l'agriculture locale. Les excursions hors de la région, comme à Saint-Hyacinthe, Cowansville, Frelighsburg et plusieurs autres villes nous intéressaient tant par l'originalité des productions que par la transformation des matières premières qui y étaient pratiquées.

Au début de ma dernière année, soit le 27 décembre 1958, j'eus le plaisir de bénir à Batiscan le mariage d'un de mes confrères, Lauréan Tardif, et de Réjane Cossette. Plus tard, je baptisai leur aîné Michel et gardai avec cette famille des liens très étroits. Il nous est même arrivé, à mon épouse Jeanne et moi-même, de faire avec Réjane et Lauréan un formidable voyage au Portugal et en Espagne, en 1993. C'est toujours une joie de nous retrouver.

L'année 1959, fin de notre cours agronomique, marquait le centième anniversaire de l'École d'agriculture de La Pocatière. En tant que finissants, nous jugeâmes bon de profiter de la circonstance pour présenter au personnel de cette institution notre évaluation de la formation reçue et notre appréciation du contexte dans lequel se déroulait la vie académique. La démarche nous semblait d'autant plus importante qu'à la même période la Commission Régis, du nom du président trappiste agronome d'Oka, était à l'œuvre pour faire le point sur la formation agricole dans l'ensemble du Québec.

La préparation de notre mémoire fut l'occasion d'un échange entre confrères. À Lauréan et à moi-même fut confiée la tâche d'en défendre le contenu auprès du corps professoral. Nos positions étaient parfois critiques : il fallait nous assurer d'un accueil favorable et développer une stratégie *ad hoc*. Elzéar Cam-

pagna et Auguste Mailloux furent ciblés comme premiers contacts. S'ils se prononçaient favorablement devant l'ensemble du personnel, les chances seraient grandes que tout se passe bien. L'accueil fut chaleureux de la part de nos deux interlocuteurs, tout comme à la réunion générale convoquée le jour même de la remise officielle de nos diplômes. L'ensemble des professeurs se montrèrent très réceptifs à nos remarques, d'autant plus que nous nous prononcions fermement pour le maintien de la faculté à La Pocatière. Nous mettions en évidence la qualité du milieu rural et de l'environnement agricole immédiat que constituaient la ferme de l'école et la ferme expérimentale du gouvernement fédéral, avec ses laboratoires de recherche. Nous voulions que notre message parvienne à la Commission Régis, alors que courait la rumeur d'un possible transfert de notre faculté vers le campus de l'Université Laval.

La remise des diplômes au printemps 1959 fut grandiose. La présence de monseigneur Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval, et d'une cohorte de hauts dignitaires, dont Dom Pacôme Gaboury de l'École d'agriculture d'Oka, donna un grand éclat à l'événement. Pour les étudiants, cette graduation était tout un honneur. Ma famille y était bien représentée, avec mon père, ma mère, ma sœur Yolande, son mari Charlemagne Morin et mes sœurs Denise et Louise.

#### 4. VICAIRE À HOLLYWOOD, CALIFORNIE, ÉTÉ 1957

Mon stage à La Pocatière fut marqué d'une aventure pour le moins originale. Le soir de la clôture de l'année scolaire 1957, l'abbé Pierre Pelletier me dit : « Tu ne viendrais pas en Californie, cet été ? » Proposition plus alléchante ne pouvait m'être faite. Je souhaitais en effet me perfectionner en anglais, car plusieurs de nos volumes de science étaient dans cette langue. Après avoir obtenu l'autorisation de mon évêque, monseigneur Parent, l'abbé Pelletier se chargea du contact en Californie et me confirma que j'avais une place à Los Angeles, plus précisément dans la partie résidentielle d'Hollywood, dans la paroisse St-Ambrose, sur Fairfax Avenue.

Les réservations sont faites pour un autobus Greyhound de Montréal à New-York et sur un vol TWA de New-York à Los Angeles. Après deux jours passés chez des parents à Montréal et un trajet passionnant à travers les Adirondacks et les Catskill Mountains, je pose le pied sur le sol américain, paré de mon premier *clergyman*<sup>4</sup>, au début de juin. J'ai deux jours pour visiter New-York. Le 12 juin au matin, je retrouve l'abbé Pelletier à l'International Airport. Je fais avec lui la route jusqu'à Los Angeles à bord de *l'Étoile du mont St-Michel*, Su-

---

<sup>4</sup> On appelle *clergyman* l'habit que portaient les prêtres américains.

per-Constellation de la ligne TWA. Ma première expérience dans un tel *engin* m'impressionne. Escale à Détroit puis à Chicago, et finalement, arrivée à Los Angeles, après un trajet de 3 200 milles.

Le *Father Hempfling*, vicaire de la paroisse St-Ambrose, est là pour m'accueillir. C'est avec lui que je vais travailler tout l'été comme adjoint, pendant que le curé, monseigneur O'Toole, est en vacances en Irlande. Le premier contact avec lui est un peu difficile à cause de la langue. Je m'y fais progressivement et lui, de son côté, apprend à tenir compte de mon handicap.

Après une nuit réparatrice, je célèbre la messe à huit heures dans une nef remplie de jeunes provenant de l'école attenante à l'église. C'est le *Graduation Day* pour les finissants et finissantes de huitième année. La cour de l'école bourdonne d'activité. Après une démonstration de danses, le *party* se poursuit avec des jeux de toutes sortes, y compris une grande roue de cirque. Pour moi, c'est déjà Hollywood et le choc culturel !

Le samedi suivant, j'entends les premières confessions en anglais. J'ai du mal à suivre et mes commentaires sont courts, mais la grâce de Dieu aidant, tout se déroule bien. Une dame avec un accent québécois se présente, et nous poursuivons la confession en français. Sa famille demeure à proximité du presbytère. Elle m'invite chaleureusement à leur rendre visite. Nos relations se poursuivront tout au long de mon séjour en Californie.

Je fais connaissance de la même manière avec Loretta Young, vedette de cinéma et animatrice de la série *Loretta Young Show* sur le réseau américain. J'apprends qu'elle est divorcée et remariée. Pourtant, elle n'a pas de problème avec les sacrements et je la vois régulièrement à la messe : elle est une fidèle pratiquante. Bien sûr, je ne connais pas tous les détails de sa situation, mais je ne peux m'empêcher de me questionner. Dans mes cours de théologie, on m'a appris que le divorce excluait de la pratique des sacrements. Qu'en est-il ici de cette exigence de la discipline ecclésiale ? Autre pays, autres pratiques ?

Au premier jour de congé, je prends rapidement un cours de conduite pour obtenir un permis américain. Le lendemain, Grant Williams, une autre vedette de cinéma de l'époque, accompagné de Léonard Pennario, pianiste de l'orchestre de l'*Hollywood Bowl*, me conduit dans Beverley Hill chez une dame Bucheneau, d'origine française. Sa résidence est plus que somptueuse et les gens, très accueillants. Mary-Jane, fille de la maison, parle un peu le français; elle me donnera par la suite des cours d'anglais et viendra régulièrement au presbytère. Gentille, distinguée et excellent professeur, elle épousera en sep-

tembre un Canadien de Calgary en Alberta. Quelques temps avant mon départ, elle m'enverra une carte d'anniversaire avec ces mots délicats :

*Dear Father Roy, it has been a very great pleasure to meet you this summer and to work with you somewhat on this difficult subject, the English language. Your understanding of it and the quickness with which you have come to speak it easily has amazed me. I know you will never forget it but will rather continue to use and improve upon it.*

Avec un anglais quelque peu amélioré, je peux établir plus de contacts et parfois intervenir dans des réunions d'organismes du milieu tels que *The Altar and Rosary Society* et *The Legion of Mary, our Lady Queen of the Angeles*. Dans les célébrations liturgiques, la langue latine qu'on utilise encore me facilite les choses, mais je me permets quelques petites interventions en anglais qui sont apparemment bien accueillies. En tout cas, le vicaire *Hempfling* semble se satisfaire de son adjoint occasionnel. Le divorce est un sujet qui revient souvent. Cela me surprend car chez nous, à cette époque, il n'est pas encore vraiment à l'ordre du jour, tandis qu'il semble déjà ici un grave problème.

Je profite de mon séjour en Californie pour assister à des spectacles, des concerts ou encore aller au cinéma pour voir des films tels que *The ten commandments* et *Around the world in eighty days*. Je vais à l'*Hollywood Bowl* entendre l'orchestre et le pianiste Leonard Pennario rencontré auparavant avec Grant Williams. Je vois aussi *Coppelia* de Léo Delibes au *Griffith Park*.

Le 24 août, ce sont les préparatifs de départ, puis les salutations et vœux de la Légion de Marie, *The Altar and Rosary Society*, et plus tard, la soirée d'adieux chez mes amis québécois. Le lendemain, je quitte Father Hempfling et Hollywood et m'envole par étapes vers Vancouver. Après une tournée de Vancouver et de ses environs, le train Pacifique Canadien m'amène à Banff à travers le spectacle grandiose des Rocheuses. J'ai le loisir d'admirer le lac Louise et le lac Moraine avant de reprendre le train jusqu'à Winnipeg, où l'abbé Pierre Pelletier et le Père Halde, mes compagnons de voyage, me quittent définitivement. Je poursuis seul la route jusqu'à Montréal et reprends, quelques jours plus tard, le cours normal de ma vie à La Pocatière.

Cette expérience en Californie m'a profondément marqué. En plus de découvrir ce coin du monde, je suis entré en contact avec une culture différente qui m'a conduit à questionner certains éléments de ma formation théologique traditionnelle. Je me suis découvert un goût pour le voyage, mais aussi une certaine ouverture d'esprit concernant ma vision de l'Église et de la pastorale. Le voyage forme la jeunesse... et dispose à des remises en question.

Il me restait à passer l'examen pour l'admission à l'Ordre des agronomes du Québec. Je m'y présentai avec beaucoup d'appréhension, car si j'avais une bonne formation théorique, je n'avais en revanche aucune pratique concrète de l'agriculture. Je fus accepté à l'ordre, mais je demeurai bien convaincu de mes limites. Certaines dimensions sociales du monde agricole m'avaient particulièrement intéressé, comme le syndicalisme et la coopération. Mon mémoire de fin d'études porta d'ailleurs sur le thème de l'organisation professionnelle agricole.

## CHAPITRE 4

# ÉCOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI (1959-1968)

### 1. LE RETOUR À RIMOUSKI

La fin du cours agronomique signifiait le retour à Rimouski, mon entrée comme professeur à l'École moyenne d'agriculture et, pour deux ans au moins, mon affectation comme maître de salle. Mon stage à l'école durera neuf années. Neuf années enrichissantes et bien remplies. J'eus à m'adapter à la discipline assez sévère imposée par le directeur de l'époque, l'abbé Jean-Baptiste Caron. Les jeunes que nous recevions à l'école arrivaient du milieu rural après une septième année ou, de préférence, après une neuvième année. Ils entraient après la fin des travaux à la ferme, soit au début de novembre, et retournaient chez eux pour la reprise des activités du printemps, à la fin d'avril. Pendant deux périodes de six mois, en plus de la formation agricole incluant la pratique sur la ferme de l'école, ils recevaient un complément de formation générale.

À la démission de l'abbé Jean-Baptiste Caron, le poste de directeur me fut offert. Je déclinai l'offre en insistant sur le fait que, dans l'école, des professeurs laïcs plus expérimentés pouvaient assumer mieux que moi cette responsabilité. Le fait de porter la soutane ne me qualifiait pas automatiquement pour cette tâche. Joseph-D. Michaud et Lucien Roy étaient membres du personnel enseignant de l'école depuis presque ses débuts, en 1926, et de plus, ils étaient très compétents. Monsieur Roy, mon oncle, accepta le poste. En tant qu'aumônier de l'école et enseignant, je fis équipe avec lui et avec les autres membres du personnel d'une manière très agréable. Le directeur venait assez souvent discuter de ses dossiers avec moi et il me faisait confiance. Le climat de l'institution s'en trouva de beaucoup allégé, autant pour le personnel que pour les étudiants. Les anciens qu'il m'arrive de croiser gardent de leur passage à l'école un excellent souvenir.

### 2. AUMÔNIER DIOCÉSAIN DE LA JEUNESSE RURALE CATHOLIQUE (JRC)

La charge d'enseignant à l'École d'agriculture de Rimouski me laissait six mois de temps libre chaque année et même un peu de répit pendant la période des cours. Dès le printemps 1961, je fus nommé aumônier diocésain de la Jeunesse rurale catholique ou JRC, appelée autrefois Jeunesse agricole catholique ou

JAC, mouvement d'action catholique dédié aux jeunes du milieu rural. J'y découvris avec beaucoup d'intérêt la pensée et la pédagogie de monseigneur Joseph Cardijn, ainsi que toute la valeur de l'engagement social. La méthode du Voir-Juger-Agir et de la révision de vie avec carnet de faits m'apparurent à la fois comme des outils efficaces de sensibilisation des jeunes à leur milieu de vie et comme une bonne approche de formation à l'action sociale.

Je pris rapidement goût à ce travail auprès des jeunes et me vis entouré de gars et de filles avec lesquels il me fut très agréable de cheminer. Je revois en particulier l'équipe diocésaine, Jean-Louis Lepage, Rachelle St-Pierre, Andrée Naud, Gilles St-Laurent, Nicole D'Amours et une kyrielle de jeunes qui gravitaient autour de ce noyau. Des cellules de base étaient constituées dans plusieurs localités du diocèse : Sainte-Odile, Saint-Anacle, Sainte-Blandine, Saint-Hubert, Notre-Dame-du-Lac, Amqui, Saint-Léon-le-Grand et Val-Brillant. Je revois toute l'animation qui entoura le vingt-cinquième anniversaire du mouvement et le rassemblement qui souligna l'événement à Saint-Fabien-sur-Mer, à peu près à l'endroit où se situe aujourd'hui notre maison, près de l'Îlet au Flacon. Le rayonnement de la JRC au niveau local était souvent lié aux qualités d'animateur de l'aumônier. Je veux souligner, entre autres, le travail de l'abbé François Rioux, alors curé de Sainte-Odile, qui était un fervent adepte de la pédagogie jociste de Cardijn.

Je garde également un excellent souvenir de l'équipe nationale, dont l'action rayonnait dans tous les diocèses du Québec. Les rencontres des aumôniers diocésains autour de l'aumônier national étaient toujours une occasion de ressourcement et de fraternité. Les visites en région des permanents nationaux stimulaient les équipes diocésaines. Deux des jeunes engagés de notre diocèse firent au national un passage remarqué; il s'agit de Gilles St-Laurent de Saint-Anacle et de Nicole D'Amours de Val-Brillant.

Les mouvements d'action catholique spécialisés comme la JOC, la JEC et la JAC, devenue JRC, connurent des moments difficiles dans le diocèse de Rimouski sous le règne de monseigneur Georges Courchesne. Ce dernier préférait à l'approche Cardijn la formule des cercles d'études avec thèmes, de type catéchèse. L'outil de prédilection pour guider le processus était la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain*, qui proposait mensuellement le thème à exploiter pour animer les rencontres. Chaque paroisse se devait d'avoir son Comité d'action catholique et de cheminer dans le respect des orientations fournies par la revue. Le système fonctionna plus ou moins bien du temps de Mgr Courchesne. Après son décès, on doit à monseigneur Philippe Saintonge, vicaire général sous monseigneur Parent, la renaissance des mouvements d'action

catholique spécialisés. Il en resta d'ailleurs le grand coordonnateur tout au long de son ministère.

### **3. MINISTÈRE À LA TRINITÉ-DES-MONTS (1960-1968)**

L'acquisition d'une voiture, réalisée avec la complicité de l'abbé Desbiens, curé de Saint-Arsène, facilita ma tâche d'aumônier diocésain de la JRC et me permit d'être également plus mobile pour effectuer le ministère dominical. C'est ainsi que j'eus le plaisir de me rendre à La Trinité-des-Monts, auprès de l'abbé Léopold Desrosiers, pour les moments forts de l'année liturgique - périodes des Fêtes et de la Semaine Sainte -, mais aussi plus régulièrement lorsque j'étais dégagé de mes tâches à l'École d'agriculture de Rimouski. Il fut agréable et édifiant de travailler avec ce curé. L'accueil était toujours chaleureux et l'humour souvent au rendez-vous. Comme pasteur, Léopold Desrosiers était proche de ses paroissiens et paroissiennes et très attentif à tout ce qu'ils pouvaient vivre de pénible autant que d'agréable. Les célébrations liturgiques reflétaient cette proximité. L'abbé Desrosiers marquait aussi de sa présence les moments forts de la vie paroissiale : festivals, activités de loisirs ou de vie sociale. Je le retrouvai d'ailleurs quelques années plus tard à mon retour de Lille, alors qu'il était curé de Saint-Jérôme, et nos rencontres amicales à mon logement de Matane-sur-Mer ne manquèrent ni d'originalité ni de couleur.

### **4. RÉDACTEUR ET DIRECTEUR DE LA REVUE LE CENTRE SAINT GERMAIN (1964-1968)**

Après le départ de monseigneur Courchesne, monseigneur Saintonge prit la direction de la revue diocésaine et, avec la collaboration de rédacteurs tels que les abbés Robert Lebel et Jean Drapeau, en modifia l'orientation. Dans le numéro de septembre-octobre 1964, il annonçait ainsi ma nomination en tant que rédacteur du Centre Saint-Germain : « Son talent et son esprit de travail nous assurent qu'il saura offrir à tous nos lecteurs une revue de bonne qualité et qui leur plaira beaucoup ». Mon mandat était clair ! J'acceptai de relever le défi, bien convaincu que je n'y arriverais pas seul. Une bonne équipe de collaborateurs était déjà en place; je comptais avancer avec elle et l'élargir au besoin.

Le numéro de janvier 1965, marquant le vingt-cinquième anniversaire de la revue, introduisit un changement de format. Selon Mgr Saintonge, cette modification signifiait « un regard projeté vers l'avenir » mais sans « nous faire oublier le passé ». Pour ma part, j'envisageais notre revue comme un moyen d'expression de l'opinion publique en même temps qu'un outil de formation, dans un esprit d'accueil à tout effort de renouveau de la pensée chrétienne et

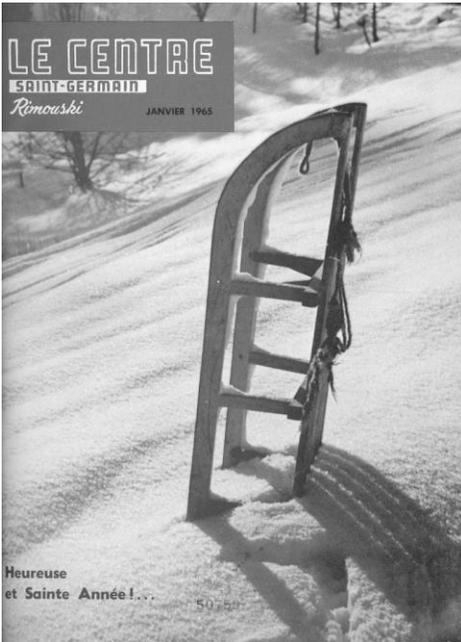


Illustration 5 : Couverture de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain*, janvier 1965

de la pastorale moderne. Une série de numéros abordèrent des thèmes précis alimentés par des tables rondes ou des rencontres de groupes, avec la préoccupation de rejoindre le plus possible les questionnements des diocésains. En voici quelques exemples : Intégration des jeunes dans la société, L'engagement des chrétiens dans la politique, Le Concile Vatican II, Liberté et liberté religieuse, La place de la femme dans l'Église.

Après ma nomination comme directeur de la revue en novembre 1966, la tradition des numéros à thème fut

abandonnée. Nous avions le souci de nous faire davantage l'écho des préoccupations du milieu, d'aborder

tous les aspects de la vie communautaire à travers lesquels s'épanouit la vie chrétienne, et de remettre en question certaines structures dans le but de faire progresser la vie de foi de notre communauté ecclésiale. Petit à petit, la proportion clercs/laïcs s'inversa dans l'équipe de rédaction, suivant la pensée du Concile Vatican II sur le rôle du laïc dans l'Église - thème d'ailleurs présenté dans le numéro de février 1966. Cette évolution ouvrit la voie au dialogue et à la participation d'un éventail élargi de collaborateurs et de collaboratrices.

## 5. JOURNÉES D'ÉTUDE AVEC INVITÉS DE MARQUE

C'est dans cet esprit de renouveau que s'organisèrent des journées d'étude avec des invités de marque. Le père Émile Legault vint animer une première rencontre qui réunit une trentaine de collaborateurs et porta sur l'orientation de la revue *Le Centre Saint-Germain* et sur le Concile Vatican II. La rencontre se termina par une conférence ouverte au public. Le numéro d'avril 1966 rend compte de l'événement avec des textes du père Legault et des titres explicites : « Il faut monnayer le Concile ! », « On a découvert que le laïc est prêtre », « Le Centre, lieu d'un dialogue », avec en exergue la citation : « Il faut que votre revue dérange, inquiète. »

Le 13 novembre 1966, nous répétions l'expérience avec Marcel Adam, journaliste et responsable de l'information religieuse au journal *La Presse*, sur le thème de l'opinion publique dans l'Église. La première partie de la rencontre fut consacrée à une réflexion, en ateliers, sur la place et les difficultés de la population à se faire entendre dans l'Église locale, sur le rôle que pouvait jouer notre revue diocésaine dans la formation et l'expression de l'opinion publique, et sur l'information religieuse en général dans l'Église postconciliaire. En conclusion de cette activité, M. Adam prononça également une conférence. Le public rimouskois fut impressionné par sa lucidité, la vigueur de ses propos, et surtout par son insistance sur l'importance des fidèles dans l'Église, auxquels revenait, selon lui, la responsabilité de faire pression pour que les promesses du Concile soient tenues. Je crois ce message encore d'actualité.

En décembre 1967, toujours confiants dans la formule des journées d'étude, nous recevions pour invité Robert Garry. Professeur des Universités Laval et de Montréal, M. Garry était consulté sur le plan international en tant qu'expert des pays en voie de développement, en particulier l'Extrême-Orient, où il séjourna de nombreuses années. C'est donc avec compétence qu'il nous sensibilisa au problème de la faim dans le monde, situation qui s'aggrave de jour en jour et que rendent plus difficile encore aujourd'hui les désastres tels les tsunamis. Le professeur aborda aussi les problèmes de la surpopulation, de l'analphabétisme, de la subordination économique et de la responsabilité des peuples riches. Ces thèmes occupèrent une bonne partie des numéros de février et de mars 1968 de la revue. L'intervention de M. Garry suscita plusieurs réflexions de correspondants de chez nous.

Ces journées d'étude donnèrent le ton d'une ouverture sur le monde, d'un souci d'être à l'écoute des problèmes de notre milieu et d'une volonté de porter le message jusque « dans les lieux naturels de la quotidienneté », comme le disait l'abbé Jacques Grand'Maison.

## **6. ENQUÊTE DE SOCIOLOGIE DU PÈRE JOLICOEUR ET SES SUITES : LE SYNODE DIOCÉSAIN**

L'éditorial du mois de décembre 1967 souligne un autre événement. Il s'agit d'un sondage d'opinion lancé à l'initiative des autorités diocésaines auprès des chrétiens du diocèse de Rimouski. L'enquête de sociologie religieuse fut menée par le père Gérard Jolicoeur, jésuite. Elle portait sur la pratique religieuse et sur la valeur de la foi de notre communauté. Cette initiative se voulait à l'origine d'un nouveau printemps pour l'Église diocésaine.

Dès mai 1968, nous avons entre les mains un matériel d'observation de grande qualité. La question qui se posait était : qu'allions-nous en faire ? Par l'intermédiaire de la revue, je fis la suggestion suivante :

*Le sondage d'opinion est une première étape; mais cette première étape ne devrait-elle pas nous acheminer vers un synode diocésain, une espèce de Concile diocésain qui permettrait en quelque sorte de faire réécrire, pour usage domestique, les décrets conciliaires par tous les membres de l'Église diocésaine, tous coresponsables devant Dieu, selon leurs dons et leurs charges, de la communauté chrétienne que nous constituons ?<sup>5</sup>*

Ce message, je souhaitais qu'il passe vraiment. À titre de directeur de la revue diocésaine, j'étais membre du Club de presse régional. Je profitai de ce réseau pour inciter les journalistes à relayer, à la sortie du numéro sur le sujet, l'hypothèse d'un synode diocésain comme suite logique à l'enquête du père Jolicoeur. *Le Progrès du Golfe*, avec la complicité d'Andrée Gauthier, donna suite à la proposition et produisit un long texte intitulé : « Pour une foi vivante, pourquoi pas un Synode diocésain ? »

Par ailleurs, j'intervins auprès du vicaire général du diocèse, monseigneur Saintonge, pour que la question soit posée durant les retraites sacerdotales de l'été 1968. Deux groupes de prêtres acceptèrent de suivre des sessions de quatre jours, sous la direction de l'abbé Norbert Lacoste et avec l'aide du père Jolicoeur, pour réfléchir sur les résultats de l'enquête et sur les suites à leur donner.

L'idée du synode diocésain fut approuvée et fit son chemin dans tout le diocèse, de sorte que le 1<sup>er</sup> janvier 1969, monseigneur Louis Levesque en annonça officiellement la tenue dans un message adressé aux fidèles dans la cathédrale de Rimouski. À cette date, j'avais déjà abandonné la direction de la revue diocésaine pour suivre des études à Lille, en France.

À la relecture des numéros de cette époque, je suis encore impressionné aujourd'hui par la qualité des textes, par le nombre de collaborateurs de tous les coins du diocèse, par la qualité de la présentation et par les contenus d'avant-garde de la revue. Un hommage particulier doit être rendu à Jacqueline Tremblay-Lévesque pour son excellent travail de mise en page et de planification de tout le processus de réalisation. Plusieurs idées discutées dans *Le Centre Saint-Germain* sont encore d'actualité.

La rubrique « Le Centre et ses lecteurs » nous valut de nombreux témoignages de gens qui affirmaient lire notre revue d'une couverture à l'autre. Par ailleurs,

---

<sup>5</sup> *Le Centre Saint-Germain*, mai 1968, p. 2.

le brassage d'idées qu'on y trouvait provoqua la réticence de certains qui se permirent, à l'occasion, quelques attaques assez fermes. Il fallait s'y attendre. Le climat d'ouverture et de remises en question que l'on souhaitait ébranlait nécessairement les tenants des concepts traditionnels et devait en inquiéter plus d'un. « Se sensibiliser aux valeurs nouvelles du monde d'aujourd'hui et des jeunes surtout, avec cet esprit d'ouverture que nous suggère le Concile Vatican II, tel fut notre objectif. Nous espérons l'avoir atteint, en partie au moins... » C'est en ces termes que je mis fin à mon expérience comme directeur de la revue diocésaine dans le numéro de juillet-août 1968. L'abbé Léonard Parent prit la relève avec mes bons vœux de succès.

## **7. LE BUREAU D'AMÉNAGEMENT DE L'EST DU QUÉBEC (BAEQ) ET LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES PAROISSES MARGINALES**

La disponibilité que me laissait mon travail à l'École d'agriculture de Rimouski et surtout ma formation agronomique me conduisirent à vivre des expériences intéressantes mais non des plus faciles. C'est ainsi que le 28 avril 1963, je fus officiellement accueilli à la réunion régulière du Comité interministériel des paroisses marginales à titre de représentant de l'évêque et, de ce fait, porte-parole des autorités diocésaines.

Le comité siégeait depuis quelque temps et venait de réaliser que, dans l'hypothèse où des paroisses seraient fermées, l'Église diocésaine était concernée, dans la mesure où des biens ecclésiastiques se trouvaient dans chacune des localités. Il faudrait décider du sort des églises, des presbytères, des salles paroissiales et des cimetières. La tâche fut alors confiée au président du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), le notaire Georges-Henri Dubé, de contacter l'évêque et de lui faire désigner un représentant au comité. Monseigneur Louis Levesque, alors évêque du diocèse, était prêt, semble-t-il, à représenter lui-même son Église. Maître Dubé lui aurait cependant laissé entendre poliment que ce n'était pas nécessairement sa place, et je fus proposé comme candidat à cette tâche.

Selon le mandat que me précisa monseigneur Levesque, je n'avais pas à me prononcer sur les orientations de principe dans le débat en cours; il revenait aux spécialistes de déterminer les choix à faire. Mon rôle était de « sauver les meubles », c'est-à-dire de régler les problèmes qui se poseraient aux fabriques si certaines colonies venaient à fermer.

Mais pourquoi fermer des paroisses ? Il me semble important de faire ici un retour sur le passé, afin de bien situer l'arrivée dans la région du BAEQ et, en conséquence, du Comité interministériel des paroisses marginales.

Je crois pertinent de remonter jusqu'à 1956. Déjà, certains leaders régionaux, membres de chambres de commerce, de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), du mouvement coopératif et quelques maires, commençaient à se préoccuper de l'avenir économique du territoire et fondaient le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB). Ce conseil réalisa quelques études et sema l'idée qu'il faudrait aménager les ressources de la région. Lorsque le gouvernement fédéral adopta, en 1961, la loi sur l'Aménagement rural et le développement agricole (ARDA) pour venir en aide aux régions rurales les plus défavorisées du Canada, l'Est du Québec était prêt. Suite aux pressions du COEB et en concertation entre Québec et Ottawa, notre région fut désignée en 1963 « territoire pilote d'aménagement régional ». Le BAEQ fut mis sur pied. Il était composé de cinq représentants du COEB et de cinq personnes du Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREÉGÎM), rapidement constitué pour représenter la Gaspésie et les Îles.



Illustration 6 : Les ingénieurs du BAEQ au travail  
(D.R.R. Gagnon, UQAR, Archives régionales. Fonds G.-H. Dubé)

Le Bureau reçut le mandat de préparer, avec la participation de la population, un plan d'aménagement de tout l'Est du Québec. Une équipe de spécialistes de tout acabit arriva sur les lieux : sociologues, économistes, agronomes, ingénieurs et travailleurs sociaux. Ils enquêtèrent pendant trois ans sur les ressources de la région et utilisèrent des techniques d'animation sociale pour

associer la population à leur démarche. Comités locaux, comités de zones, comités régionaux et comités spécialisés furent mis en place, et des sessions de formation furent organisées pour susciter l'apparition d'un nouveau leadership. C'est dans ce contexte que vit le jour le Comité interministériel des paroisses marginales. Ce comité portait bien son nom de Comité interministériel car, lorsque j'y entrai, il n'y avait là que des représentants de ministères et des planificateurs chevronnés. Des représentants de la population ? Aucun. Je ne pouvais en être le porte-parole. Nous verrons plus loin à quoi aboutit toute cette mécanique et en quoi la région en fut véritablement marquée.

J'intégrai donc officiellement le comité le 28 avril 1965, devant dix-sept experts de différents ministères. Siégeaient sur ce comité, entre autres, Guy Coulombe, Jean-Claude Lebel, Guy Lemieux, Guy Pelletier, Henri Têtu, Régis Simard et Victorin Lavoie, futur doyen de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval.

Je me trouvai ainsi pour la première fois au cœur de la problématique de la fermeture de localités dans notre région. À ce moment, aucune réflexion n'était menée sur le sujet au niveau de l'Église diocésaine. Personnellement, je ne me sentais pas suffisamment armé pour prendre position. Cependant l'esprit qui se dégageait du groupe me rassura assez vite. Le rapport émis par le comité en mai 1965 nous replace dans son contexte et nous en fait revivre le cheminement. Première constatation qui ouvre le texte sur un ton assez juste : « Historiquement, les colonies ont joué un rôle assez important »<sup>6</sup>. Rappelant les problèmes insurmontables de la période de dépression des années 1930, on signale clairement que « l'exode vers les colonies permit à ces gens de trouver une façon de subsister »<sup>7</sup>.

Le contexte des années 1960 repose la question de la survie de ces colonies, et le comité explore les solutions possibles sur un ton qui me semble respectueux des populations :

*(...) il faut absolument respecter les deux principes suivants avant de s'aventurer dans quelque expérience que ce soit :*

*La fermeture d'une ou deux colonies doit être considérée comme un projet pilote.*

---

<sup>6</sup> *Rapport préliminaire sur un projet de fermeture de colonies*. Comité interministériel des paroisses marginales, BAEQ, 7 mai 1965, p. 2

<sup>7</sup> *Loc. cit.*

*Il faut que toutes les étapes soient bien prévues d'avance. (...) Il faut prévoir aussi une certaine codification et évaluation des étapes franchies afin d'éviter d'inutiles tâtonnements lorsqu'il faudra fermer d'autres colonies.*

*Le principe fondamental de la fermeture d'une colonie est la mise en valeur du capital humain.*

*(...) il est nécessaire de chercher des moyens propres à améliorer les conditions de vie de cette population, à lui faire atteindre un mieux être.<sup>8</sup>*

Quelques scénarios sont alors suggérés : annexion d'une colonie à une localité plus prospère, regroupement de trois ou quatre localités, fermeture organisée d'une paroisse sous-marginale... Il est toujours signalé comme essentiel que la population ait son mot à dire : « le plan de réorganisation d'une paroisse doit descendre jusqu'au niveau individuel et donner à chacun la chance de réorienter sa vie dans le sens de ses désirs et de ses possibilités. »<sup>9</sup> Le comité formule un premier projet d'action : « Nous pouvons suggérer de tenter l'expérience d'une fermeture organisée pour deux paroisses marginales du territoire : Saint-Jean-de-Brébeuf (appelé également Dugal), dans Bonaventure, et Saint-Octave-de-l'Avenir dans le comté de Gaspé-Nord. »<sup>10</sup>

Un premier classement des localités marginales avait été établi quelques mois plus tôt, selon quatre catégories, pour un total de quarante-neuf localités : 1) passables : 9 localités dont Lejeune et Saint-Damase; 2) médiocres : 21 localités dont Lac-des-Aigles, Auclair, Saint-Narcisse et La Trinité-des-Monts; 3) pauvres : 10 localités dont Grosses-Roches et Saint-Marcellin; 4) très pauvres : 9 localités dont Esprit-Saint et Sainte-Paula<sup>11</sup>. Ce classement était fondé sur différents critères, à la fois biophysiques, économiques et socio-économiques, critères repris et détaillés dans plusieurs rapports subséquents. Un rapport soumis en mars 1965 suggérait quant à lui la fermeture de quatre localités : Saint-Octave de l'Avenir, Saint-Jean-de-Brébeuf, Sainte-Paula et Esprit-Saint<sup>12</sup>.

Je me sentis relativement à l'aise avec l'esprit et les préoccupations humanitaires qui animaient tous les participants, et je respectai les tâtonnements et le

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 4 à 6

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 7

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>11</sup> *Classification des localités marginales du territoire-pilote en vue d'une expérience-pilote de déménagement*. Rapport présenté au Conseil du Plan par André Gagnon et Pierre Sarault, BAEQ, 22 février 1965, p. 6 et 7. La liste complète des localités marginales est reproduite en annexe du présent ouvrage.

<sup>12</sup> *Classification préliminaire des localités marginales du territoire-pilote*. Rapport préparé par Guy Pelletier, BAEQ, mars 1965, p. 32

cheminement du groupe. En revanche, lorsque les projets de fermeture se concrétiseront, je ne m'y retrouverai plus.

Le 3 juin 1965, je rédigeai un bref texte qui essayait de répondre aux attentes du comité et qui tenait compte du contexte de l'époque. Intitulé « Étude des problèmes que peut poser l'éventualité de fermer certaines colonies, au plan de l'organisation religieuse », mon texte parle des services religieux à assurer dans les périodes de transition, de la disposition des édifices religieux et des dettes de ces paroisses à assumer. En conclusion, j'écrivis : « Donc, dans l'ensemble, aucun problème majeur. Nécessité d'informer le clergé (les autorités religieuses) des projets et des travaux en cours dans ce sens pour qu'il puisse s'ajuster le plus efficacement possible aux situations nouvelles qui surgiront du travail du BAEQ. »

À ma connaissance, aucun contact ne fut établi dans ce sens, et seules mes quelques lignes de conclusion apparaissent dans le rapport préliminaire du Comité interministériel des paroisses marginales (dans la version du 10 juin 1965). Ce texte n'était sans doute pas des plus lumineux. Dans le contexte de l'époque, pouvait-on faire mieux ?

## 8. SESSIONS DE DYNAMIQUE DE GROUPE ET DE RELATIONS HUMAINES

J'ai indiqué plus haut que des sessions de formation étaient données pour la création d'un nouveau leadership. On mettait alors beaucoup en question le leadership traditionnel des curés et des maires, entre autres. L'objectif de ces sessions était de former une relève de qualité. Je fus invité personnellement à y participer par Jacques Bocage, un des animateurs chevronnés du BAEQ. Cette invitation était sans doute liée au fait que j'avais fréquenté la Maison Montmorency, alors sous la direction du père Bernard Mailhot, dominicain, de la Société canadienne de dynamique des groupes.

Les sessions de la Maison Montmorency comportaient des exposés théoriques sur les techniques de travail de groupe et sur les relations humaines. Divisés en équipes de quinze personnes, nous vivions tous les jours la formule appelée TGroup ou groupe d'animation ou de formation, partie importante de la démarche. Sous la direction d'un ou deux animateurs spécialistes du genre, nous avions la possibilité d'échanger de manière intime sur nos vécus respectifs, nos questionnements existentiels, nos frustrations de toutes sortes, et sur la perception que nous avons les uns des autres. Inutile de dire que cette démarche *brassait le camarade* et nous remettait en question sous bien des facettes.

Mon premier stage se déroula du 16 au 28 juin 1963. Nous avions comme animateurs Yves St-Arnaud, aspirant jésuite, et Lise Roquet, sœur de Sœur Saint-Laurent-de-Rome, membre de la Commission Parent sur le dossier de l'éducation au Québec. L'équipe que nous formions était présentée comme très dynamique et très solidaire. Nous nous retrouverons d'ailleurs un bon nombre dans le stage avancé de juillet 1964, qui fut lui aussi très formateur.

Cette expérience fut extrêmement enrichissante pour moi. Je pense en être ressorti plus conscient de mes limites mais aussi de mes potentialités. J'ai surtout pris conscience de ma dimension humaine. J'avais reçu une véritable bouffée d'air frais.

Suite à cette formation, je me retrouvai donc impliqué auprès de Jacques Bocache dans le cadre du BAEQ. J'eus également l'audace d'accepter la charge d'une session en dynamique de groupe et relations humaines pour une cinquantaine de directeurs d'école. Pendant ces années, je trouvai encore le temps d'animer une vingtaine de retraites, surtout pour des jeunes. J'aimais ce contact avec les jeunes et j'étais comblé par leur respect et leur implication dans la démarche.

## 9. STAGES DE CATÉCHÈSE (1966-1967-1968)

Les derniers souvenirs marquants que je veux rappeler de cette période de mon séjour à l'École d'agriculture de Rimouski sont les stages de catéchèse donnés au Séminaire de Rimouski pendant les vacances des années 1966, 1967 et 1968, à l'adresse des éducateurs, clercs et laïcs, et des parents. Nous y retrouvions, comme professeurs, des noms prestigieux du monde de la théologie et de la catéchèse comme Jean Ledue, André Liégé, Vincent Ayel de Paris, Paul Hitz de Rome, Thierry Maertens de Bruges, et plusieurs autres. C'était l'occasion, dans un climat détendu, de rajeunir notre vision du christianisme pour devenir des missionnaires enthousiasmés par l'annonce de l'Évangile actuel. Intéressants et stimulants, ces stages attiraient un nombre impressionnant de participants et de participantes, religieux, religieuses et laïcs.

Une équipe d'animation se forma spontanément dès la première session pour remplir les temps morts du programme. Chants, danses folkloriques et spectacles égayèrent ainsi les moments de repos et, parfois, les veillées de ces semaines de formation. Il se créa un climat d'intense fraternité dans l'équipe, de sorte que le groupe se retrouva à quelques occasions hors du cadre des stages, notamment à la Pointe-Santerre, au chalet des prêtres du diocèse, à l'Institut familial des Sœurs du Saint-Rosaire et, surtout, à l'Exposition universelle de Montréal de 1967.

À la Pointe-Santerre, je me rappelle les discussions ouvertes et riches couronnées d'une célébration eucharistique significative, dans la mesure où elle prenait appui sur un vécu qui donnait tout son sens à la communion sacramentelle. La visite à l'Exposition universelle de Montréal fut une véritable aventure. On s'y retrouva une quinzaine de gars et de filles, clercs et laïcs, pendant toute une semaine, à animer les files d'attente aux divers kiosques et surtout au cœur de La Ronde. La foule des visiteurs embarquait dans nos chants et nos danses, au point qu'un responsable vint nous solliciter pour nous engager à poursuivre cette animation tout au long de la durée de l'Expo. Bien sûr, c'était trop nous demander. La maison de mes parents sur la rue Waverly servit d'hébergement à plusieurs des participants et participantes de cette aventure.



# CHAPITRE 5

## ÉTUDES EN PASTORALE ET EN SOCIOLOGIE (1968-1969)

### 1. NOUVELLES PERSPECTIVES

Au printemps 1968, l'existence des écoles d'agriculture québécoises commençait à être remise en question. De mon côté, je commençais à rêver d'un changement dans mon itinéraire. S'offrit alors à moi la perspective d'un stage en France, à l'École missionnaire d'Action catholique et d'Action sociale (ÉMACAS) rattachée à l'Université catholique de Lille. J'obtins du Séminaire de Rimouski, responsable de l'École d'agriculture, un congé d'une année et une entente de financement qui comportait une bourse en partie remboursable et un prêt.

De juin à août 1968, j'assumai la tâche de vicaire économe à Sainte-Jeanne-d'Arc. Je m'envolai vers l'Europe le 25 août. Le voyage, que j'effectuais en compagnie des abbés Raynald Deschênes et Jean-Yves Leblond, fut ponctué de nombreuses escales : Montréal, Copenhague, Berlin, Munich, Vienne, Prague, Venise, Milan, Nice et Paris. Chaque escale comportait un arrêt de deux, trois ou quatre jours, une tournée organisée dans la ville et les environs, une visite des musées ou monuments importants et, à l'occasion, l'assistance à un spectacle. Tout se déroula agréablement jusqu'à Vienne où, après un rapide tour de la ville, je me retrouvai à l'hôtel souffrant d'une amygdalite aiguë qui me cloua au lit pendant quatre des cinq jours passés dans cette belle capitale. Le soir même de notre arrivée, nous avions réservé des billets pour l'Opéra où se jouait *Così fan tutte* de Mozart. Mon billet resta sur la table de chevet pendant que mes deux compagnons se rendaient au spectacle. Ils en revinrent emballés, mais sans trop me le signifier pour ne pas augmenter ma déception. Les bons soins d'un médecin qui parlait français me permirent de reprendre la route... passablement affaibli.

Après Vienne, nous avions prévu nous rendre à Prague, mais les événements de 1968 nous forcèrent à abandonner ce projet. Finalement, nous nous retrouvâmes à Paris, chez les Pères de la Fraternité sacerdotale, au 32, rue de Babylone. En définitive, malgré mes problèmes de santé, ce fut un merveilleux voyage en excellente compagnie. C'était mon premier contact avec l'Europe, et ce contact fut très enrichissant. Il me restait à explorer la Ville Lumière avant de me diriger vers Lille.

## 2. L'ÉCOLE MISSIONNAIRE D'ACTION CATHOLIQUE ET D'ACTION SOCIALE

Je me rendis donc à l'ÉMACAS, à Mons-en-Baroeul, dans la banlieue de Lille. L'édifice avait l'allure d'un monastère marqué par les ans, mais il était situé dans un environnement plutôt agréable avec de grands arbres, des espaces verts et quelques aménagements pour le sport. L'accueil fut chaleureux. Je me retrouvai dans une communauté d'une soixantaine d'étudiants et d'étudiantes, plus un groupe de professeurs et d'employés comptant une dizaine de personnes. Le caractère international de cette famille était particulièrement intéressant. Il y avait huit religieuses, dont une Franciscaine missionnaire de Marie du Canada et une Fille de la Sagesse de Madagascar. Du côté des clercs, quatre venaient de Belgique, un de Hollande, un d'Argentine, un d'Espagne, un d'Afrique et cinq du Canada : Robert Warden de l'Ontario, Aldéric Roy et Albert Richard du Nouveau-Brunswick et, avec moi, du Québec, Normand Desmarais. Le reste du groupe provenait de toutes les régions de France. C'est dire la richesse des contacts et des échanges possibles.

Rapidement, nous, les Canadiens, développons une affinité particulière avec les Normands et les Bretons. Ils réagissent très bien à nos histoires, et réciproquement les leurs nous accrochent : nous avons le même sens de l'humour et de la répartie. En cours d'année, nous partons tous ensemble pour une tournée de la Normandie et de la Bretagne, profitant de la parenté de nos amis pour visiter des localités pittoresques. Nous faisons ainsi halte à Saint-Brieuc sur la Manche et à Minihy-Tréguier en plein cœur de la Bretagne bretonnante, où nous logeons dans la maison natale de Saint Yves, patron des avocats. Larmor-Baden, dans le golfe du Morbihan, est notre dernière escale. À chaque étape, nos hôtes nous présentent les attractions de leur coin de pays respectif, avec des commentaires personnalisés de l'histoire et des particularités de leur lieu d'origine. Inutile de dire l'excellent souvenir que je garde de cette aventure et de la chaleur de l'accueil des Normands et des Bretons.

## 3. LES ÉTUDES À L'ÉMACAS

Mais revenons à l'objet de mon séjour à Mons-en-Baroeul : une année de pastorale et de sociologie. La qualité et la richesse du contenu des cours qui nous furent dispensés durant ce stage, ainsi que la compétence des professeurs, m'ont profondément marqué. Le chanoine Jérôme Régnier, directeur de l'école, m'impressionna au plus haut point par ses connaissances, son style et son humour. Les pères Liégé, Bourdeau, Houtart, Bernard, Delmarle, Thierry Maertens, bénédictin de Bruges, et quelques autres invités de choix, tous surent nous captiver.

Le premier cours de Jérôme, comme nous l'appelions, proposait une rétrospective du cheminement de l'Église à travers l'évolution de la société économique, depuis les conceptions anciennes et médiévales du travail, des classes sociales et des structures d'organisation publique jusqu'à la publication des encycliques sociales *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno* et *Mater et Magistra*.

Ce qui me frappe dans ce retour sur l'histoire, c'est que, dans la simplicité des débuts de l'Église, la distinction entre clercs et laïcs était inexistante autant que la notion de hiérarchie de pouvoir. Au fur et à mesure que le nombre de chrétiens augmenta, les dimensions d'organisation et de fonctionnement devinrent de plus en plus importantes. Alors se créèrent sociologiquement laïcat et clergé et, au sein du clergé, des niveaux de pouvoir. L'Église devint un corps social, une institution avec des administrateurs reconnus et un mode de fonctionnement inspiré de plus en plus de la société environnante.

#### 4. LES ENCYCLIQUES SOCIALES

Jérôme Régnier nous fit ensuite un résumé assez nuancé des différentes encycliques sociales. Je me permets d'en reprendre ici quelques éléments.

La première des encycliques sociales fut écrite par Léon XIII (1878-1903). *Rerum Novarum* portait sur la condition des ouvriers et arriva en réaction d'une part à ce que Jérôme Régnier appelait *le premier capitalisme industriel* et d'autre part, aux différents courants de pensée de l'époque, dans un contexte de crise économique. Elle provoqua de vives réactions même à l'intérieur de l'Église.

Le texte de Léon XIII fut écrit en réponse à une attente (« Partout les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente »), réponse qui marqua ultérieurement l'orientation de la doctrine sociale de l'Église, même si le ton, en concordance avec l'époque, en demeurait très paternaliste et confessionnel. Un élément qui fit choc dans la version finale était d'admettre, à côté des associations mixtes, le syndicalisme proprement ouvrier dont personne jusque-là n'avait osé parler.

Pie X (1903-1914) n'était pas préparé à marcher sur les traces de son prédécesseur. Sa devise *Tout restaurer dans le Christ* donna le ton à son pontificat, et le virage amorcé par *Rerum Novarum* fut retardé. L'idée du regroupement des forces ouvrières et du syndicalisme, par exemple, fut évacuée.

Pie XI (1922-1939) reprit cependant le flambeau dans le contexte quelque peu différent du *second capitalisme* ou du *machinisme industriel* et du *taylorisme*.

Tout en rappelant l'importance historique de l'encyclique du 15 mai 1891 et en en précisant la portée, Pie XI abordait dans son encyclique *Quadragesimo Anno* le problème fondamental de l'organisation même de la société du point de vue économique et se permettait d'en faire une analyse précise en même temps qu'une critique sévère. La réforme des institutions et la réforme des mœurs constituaient la préoccupation fondamentale de *Quadragesimo Anno*, sous-titré *Sur la restauration de l'ordre social*, tout en dépassant le confessionnalisme de *Rerum Novarum*. Pie XI prônait l'autonomie du laïcat et le rôle important de l'État dans la régulation économique, mais « dans un franc et sincère retour à la doctrine de l'Évangile, aux préceptes de Celui qui a les paroles de la vie éternelle »<sup>13</sup>.

Je ne peux m'empêcher de citer la définition que Pie XI donnait du rôle des mères et des pères de famille :

*C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques, qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent avant tout, l'éducation des enfants. On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage.*<sup>14</sup>

La femme aux travaux domestiques et à l'éducation des enfants, l'homme à la tâche de pourvoyeur : autres temps, autres mœurs.

Pie XII (1939-1958) apporta plusieurs nuances à la pensée de ses prédécesseurs, en particulier aux chapitres du droit de propriété, de l'action professionnelle et du rôle de l'État. Sa contribution au rajeunissement de l'Église prépara, sans doute, l'arrivée de son successeur et ses prises de position novatrices.

Dans son encyclique *Mater et Magistra*, Jean XXIII (1958-1963) rénova les thèmes : la socialisation, l'agriculture dans un monde en voie d'industrialisation, les relations entre pays inégalement développés, l'accroissement démographique et le développement économique. Le texte ne fait pas référence à une doctrine immuable ni au droit naturel, mais parle plutôt de *logique historique*. Le monde évolue sur le plan scientifique, social, éco-

<sup>13</sup> *Encyclique Quadragesimo Anno* § 81, Éditions de l'École Sociale Populaire, p. 57

<sup>14</sup> *Encyclique Quadragesimo Anno* § 42, Éditions de l'École Sociale Populaire, p. 31

nomique et politique; il s'agit de regarder cela d'abord et de marcher avec les hommes... C'est là une acceptation réaliste et positive du monde actuel. L'amorce du thème, *Signe des temps*, fait implicitement référence à la liberté de la personne, à l'importance de l'égalité et au principe de subsidiarité, à savoir que tout ce que peut faire la base sera mieux fait que si c'est la tête qui s'en charge. Et si on appliquait ce principe à l'Église ? La question mérite d'être posée, sans doute... Le concile Vatican II a fait un pas dans ce sens. Où en sommes-nous réellement aujourd'hui ?

Deux ans plus tard, Jean XXIII publiait l'encyclique *Pacem in Terris*. La présentation de ce texte fut l'occasion pour Jérôme Régnier d'un véritable cours de science et de morale politiques. Notre professeur situait l'encyclique dans l'histoire politique afin de mettre en évidence les valeurs sur lesquelles elle était fondée. Je trouve importante la préoccupation de Jean XXIII de nous ramener continuellement à ce qu'il appelait les *signes des temps*, insistant sur la responsabilité qui nous incombe de continuellement coller le message au contexte historique précis, mais en permanente évolution, dans lequel nous nous trouvons.

Pour prendre la mesure de l'évolution de la pensée de l'Église telle qu'incarnée par Jean XXIII, comparons sa perception du rôle de la femme à celle de Pie XI, dans la citation rapportée plus haut. Après avoir présenté comme premier trait caractéristique de son époque *la promotion économique et sociale des classes laborieuses*, Jean XXIII écrivait :

*Une seconde constatation s'impose à tout observateur : l'entrée de la femme dans la vie publique... De plus en plus consciente de sa dignité humaine, la femme n'admet plus d'être considérée comme un instrument; elle exige qu'on la traite comme une personne aussi bien au foyer que dans la vie publique.<sup>15</sup>*

L'écart est frappant, et il l'est sur l'ensemble des thèmes abordés par Jean XXIII dans son encyclique. L'enseignement social de l'Église doit s'adapter à l'évolution de la société, dans le respect des valeurs évangéliques fondamentales de vérité, de justice, de charité et de liberté. C'est ce que nous apprend Jean XXIII et c'est le défi qu'il nous lance.

## 5. LE CONCILE VATICAN II (1962-1965)

Jean XXIII, à cause de son âge, devait n'être qu'un pape *de transition*. Pape de transition, il le fut dans un sens tout autre que prévu, non seulement par la portée de ses encycliques, mais surtout par son œuvre maîtresse, le Concile

<sup>15</sup> *Pacem in Terris*, Édition Fides, p. 25

Vatican II. Annoncé le 25 janvier 1959, le Concile, selon le souhait exprimé par Jean XXIII, devait marquer *l'aggiornamento* de l'Église ou, autrement dit, assurer le renouveau de l'Église face au monde moderne et relancer le mouvement en faveur de l'unité des Églises chrétiennes.

Convoqué le 25 décembre 1961 et ouvert solennellement le 11 octobre 1962, le Concile prit fin le 8 décembre 1965, après quatre sessions intensives de travail où se retrouvèrent près de 2 400 participants, évêques, théologiens et observateurs non catholiques. Entre l'annonce du concile et son ouverture officielle, un travail de conception des documents de base avait été effectué en haut lieu dans les officines des dicastères romains. L'assemblée conciliaire démarra ainsi son travail, selon l'expression de Jérôme, « dans le fatras des 70 schémas » préparés et déposés dès l'ouverture du Concile. À la clôture, le travail et la réflexion de l'ensemble du magistère le plus élevé de l'Église furent ramassés en seize documents, soit quatre constitutions, neuf décrets et trois déclarations<sup>16</sup>. Cardinaux et évêques ne s'en laissèrent pas imposer par les spécialistes de la Curie romaine et prirent vraiment à cœur de faire du Concile, « dans toute son amplitude et dans toutes ses nuances, la synthèse actuelle de notre foi... le nouveau printemps de l'Église », selon les mots du cardinal Paul-Émile Léger<sup>17</sup>.

Jean XXIII mourut le 3 juin 1963; Paul VI prit la relève et assura la continuité de la démarche. Les discussions demeurèrent assez fermes au sein de l'assemblée conciliaire. Jérôme Régner, lui-même théologien conseiller de l'épiscopat français au Concile, eut l'occasion de nous présenter le cheminement des textes et les retouches dont ils avaient fait l'objet. Il nous signala, dans les documents officiels, les passages qui reflétaient la ligne de pensée du courant progressiste et « le coup de pied sur le frein » du groupe plus conservateur aux paragraphes suivants... tout en nous indiquant clairement la ligne directrice essentielle du message conciliaire. C'est ainsi qu'agit l'Esprit dans l'Église, se plaisait-il à nous rappeler.

Deux documents retinrent plus particulièrement notre attention dans le périphe proposé par notre programme de cours : *L'Église, peuple de Dieu*, ou *Lumen Gentium*, et *L'Église dans le monde de ce temps*, ou *Gaudium et Spes*. Ces deux constitutions demeurent le cœur de toute la démarche conciliaire. Ac-

<sup>16</sup> Constitutions : expriment ce qui est constitutif de l'Église; décrets : expriment ce qui est disciplinaire et susceptible de changer; déclarations : s'adressent à tout le monde et sont moins chargées d'autorité

<sup>17</sup> Mots prononcés lors de la conférence de presse qu'il donna à son retour du Concile.

compagnés des commentaires qu'en ont faits nos professeurs, ces textes m'ont profondément marqué et ont eu une forte incidence sur mon cheminement ultérieur. Je dois dire, comme je me permets de l'affirmer à l'occasion, que *j'ai souvent mal à mon Église* quand je vois que la traduction des grandes orientations conciliaires dans la réalité du corps ecclésial apparaît si difficile, certaines décisions s'inscrivant parfois directement en contradiction avec ces orientations.

Le père Bourdeau, théologien de la même trempe que Jérôme Régnier, avait la charge de nous présenter les lignes directrices de la constitution *Lumen Gentium*. Selon sa proposition, les seize documents conciliaires avaient pour thème dominant l'Église qui réfléchit sur elle-même. D'où l'importance de *Lumen Gentium* mais aussi de *Gaudium et Spes*, les deux piliers de l'édifice auxquels se rattachent tous les autres documents et qui en conditionnent l'orientation. L'Église doit vivre toute sa vie interne sur un mode missionnaire si elle veut rejoindre le monde, comme l'exprime le décret *Ad Gentes* ou *L'activité missionnaire de l'Église*. C'est une Église en mission dans le monde. Tout le reste est ordonné à cette dimension.

Le texte de *Lumen Gentium* présente une définition de l'*Église peuple de Dieu* de préférence à une *Église hiérarchie de pouvoir*. On trouvera sans doute au hasard des chapitres quelques relents de paternalisme émanant de l'ancien modèle, mais le ton est donné. L'essentiel du message demeure : Église Peuple de Dieu, peuple tout entier sacerdotal et jouissant d'une égale dignité personnelle, peuple prophétique et charismatique que tous les êtres humains sont appelés à former, peuple de Dieu en marche. Ce texte marque un accueil à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté à la recherche d'un sens à leur vie, en quête de vérité. Il signifie la mise au rancart du *Hors de l'Église, point de salut !* et le respect de voies multiples, le respect de l'autre.

*Gaudium et spes* fut promulgué le 7 décembre 1965, veille de la clôture officielle du Concile. Très sérieusement mûri dans son contenu comme dans son style, comparativement aux premiers textes de la démarche conciliaire, ce document démontre un énorme progrès dans la compréhension de l'Église et de sa relation avec le monde. On y affirme que le sens du Christ ne peut se manifester que dans le vécu. Le Christ donne un sens à l'histoire. Comment harmoniser le vécu et le sens de la foi ? On ne peut y répondre par une *thématisation* permanente, un système définitif. Ce n'est pas à l'Église en tant qu'Église de construire le système. L'Église doit articuler la foi sur les thématiques d'une époque. Il y a d'abord le monde, et c'est dans ce monde que doit

s'incarner sa mission civilisatrice. L'Église est servante du succès, du progrès du monde par l'actualisation continuelle de son message d'amour et de paix.

Cette réflexion d'ensemble sur « l'Église dans le monde de ce temps » fut aussi l'occasion d'une réflexion sur le prêtre et le monde, mais d'abord sur le prêtre à travers les âges, à travers l'évolution de l'Église. Le sujet suscita évidemment de nombreuses discussions et souleva plusieurs questions. Le rôle du prêtre dans des luttes éventuelles pour la justice ne me laissa nullement indifférent et marqua mes engagements futurs dans les Opérations Dignité. Tout le problème du célibat du prêtre fut sérieusement discuté, non seulement à l'intérieur des cours, mais aussi dans les échanges informels du groupe tout au long de l'année. Pour plusieurs confrères, il s'agissait d'une préoccupation fondamentale; et je dois dire qu'à ce moment déjà, elle l'était également pour moi.

J'ai utilisé, à plusieurs occasions, les cours sur les Constitutions conciliaires *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*. Je me permets de signaler deux exposés que j'ai eu la joie de faire en m'inspirant fortement des documents du père Bourdeau et surtout de ceux de Jérôme. Le premier date du jeudi 26 mars 1992, lors d'une activité à la Salle Saint-Germain de la Cathédrale de Rimouski, activité qui soulignait le cent vingt-cinquième anniversaire du diocèse de Rimouski, sous le titre *Gaudium et Spes, hier et aujourd'hui : les projets sociaux de l'Église de Rimouski*. Le second, intitulé *Foi, Engagement social, Eucharistie, Carême 2005*, ouvrait les Matinées du Carême à la Cathédrale de Rimouski le 13 février 2005. Cette formation m'a également été très précieuse lorsque je me suis retrouvé comme chargé de cours au département de Sciences religieuses et Éthique de l'Université du Québec à Rimouski, de 1988 à 1994.

## 6. CHALEUREUSES VISITES

Mon long séjour en France fut ponctué d'agréables visites. À ma grande surprise, je vis d'abord arriver l'abbé Louis-Georges Lamontagne et son beau-frère, maître Yvon Côté, en virée en Europe. Les nouvelles fraîches du Québec et leur humour épicé me réjouirent au plus haut point.

L'année académique terminée, j'appris que monseigneur Philippe Saintonge, vicaire général du diocèse de Rimouski, arrivait à Paris pour une tournée des synodes qui se tenaient en Europe. Le synode du diocèse de Rimouski, dont j'avais été un des promoteurs, se mettait en place et le responsable, monseigneur Saintonge, entreprenait ce voyage pour recueillir des renseignements de première main sur ce type d'expérience. Évidemment, ce projet m'intéressait, et je me fis un devoir d'aller rencontrer mon vicaire général à la

résidence des Pères Eudistes, rue Jean Dolent, où il logeait à Paris. Le contact avec cet homme était toujours chaleureux. Je me mis à sa disposition pour le conduire dans son périple. L'abbé Jacques Tremblay l'avait accueilli à son arrivée à Orly et offrait aussi de l'accompagner.

Les rencontres officielles très enrichissantes avec les responsables des synodes de Rotterdam, de Saint-Brieuc et de Rouen furent l'occasion d'une virée en Belgique, en Hollande et en France. Ce périple suscita quelques échanges un peu plus personnels avec mon vicaire général, avec qui j'avais eu une correspondance assez régulière sur mes états d'âme et mon vécu à Lille. Ce qui m'attendait à mon retour à Rimouski fut un autre sujet de discussion, car je venais de recevoir de la part de l'abbé Robert Lebel une lettre qui m'informait des transformations prévues à l'École d'agriculture, c'est-à-dire à mon lieu de résidence et d'emploi. L'école fermait avec l'ensemble du réseau des Écoles moyennes d'agriculture du Québec.

Le clou de cet ensemble de visites fut, précisément le dimanche 29 juin, l'arrivée à Orly de mes sœurs Odette et Louissette et – surprise - de la tante Louise, qui s'était fauflée sans préavis dans l'aventure. Après les retrouvailles et une visite de Paris et de ses principaux monuments, nous nous autorisons une tournée intéressante de trois jours en Normandie et en Bretagne avant de revenir à Paris accueillir à Orly mon bon ami Jacques Ferland, qui se joint à nous pour le reste du voyage. Trois semaines de vie commune nous permettent d'accomplir une virée impressionnante en France, en Italie et en Allemagne, avec escales dans des sites exceptionnels comme Avignon, Nice, Monaco, Pise, Rome et Naples et traversées des Alpes françaises, italiennes, autrichiennes et allemandes. La séparation est lourde d'émotion. Bon voyage, les filles ! Jacques restera avec moi jusqu'à mon départ.

## **7. DE L'ACADÉMIQUE AU QUOTIDIEN DE MON SÉJOUR À L'ÉMACAS**

J'ai insisté plus haut sur le contenu de la formation que j'ai reçue à Lille. La réflexion suscitée durant cette année d'étude me permit de me ressourcer. Les premières semaines à l'ÉMACAS après mon long périple en Europe furent cependant assez pénibles. L'éloignement de mon pays, de ma parenté et de mes amis compliqua mon adaptation à la vie d'étudiant et de pensionnaire. Le brouillon d'une lettre que j'ai retrouvé par hasard explique bien ce que je vivais alors. La forme actuelle du sacerdoce et les options diverses qui, à mon sens, devraient coexister à l'intérieur de cette consécration au service du Peuple de Dieu étaient déjà au cœur de mes inquiétudes.

Cette réflexion se poursuit toute l'année et, à la fin de mon stage à l'EMACAS, un de mes papiers pose la sérieuse question de mon engagement futur dans le saint corps du clergé diocésain. Sans remettre en cause mon option fondamentale, mais marqué par l'aventure des prêtres-ouvriers que j'avais découverte en France, j'envisageais de m'engager dans un travail profane.

*J'opterais alors pour la responsabilité d'animateur social au niveau du plan d'aménagement régional, travail que j'aimerais beaucoup et pour lequel je me croirais assez préparé. Je verrais là un moyen pour moi de me plonger dans le milieu, de communier aux vrais problèmes humains, non de l'extérieur seulement mais de l'intérieur, de découvrir les exigences professionnelles d'un homme engagé dans le monde, de présenter un nouveau visage du prêtre qui peut et doit s'intéresser à d'autres domaines profanes que celui de l'éducation au sens strict où on l'a vu jusqu'ici, de me mêler à un milieu naturel de vie pour, petit à petit, y découvrir une communauté de base et m'y situer peut-être comme animateur spirituel, si j'arrive à m'y faire accepter comme tel.*

Réflexion prémonitoire quant à mon itinéraire professionnel subséquent, avec quelques nuances...

Cette année 1968-1969 fut pour moi l'occasion de nombreuses excursions dans divers coins de la France et de la Belgique, à tel point qu'à mon retour des Gorges du Verdon, des Français me lancèrent : « Tu vas connaître mieux la France que nous ! ». Durant la période des Fêtes, je partis en Espagne vers la Costa Del Sol avec trois de mes compagnons canadiens et un espagnol. À Torre Molinos, nous avons arrosé d'un bon vin du terroir l'arrivée de l'année 1969 et nous nous sommes saucés dans l'eau de la Méditerranée dans la journée même, à la grande surprise des quelques spectateurs étonnés de notre audace.

## CHAPITRE 6

# DE RETOUR AU QUÉBEC (SEPTEMBRE 1969) BAEQ ET OPÉRATIONS DIGNITÉ

### 1. AUMÔNIER DANS LES ÉCOLES À MATANE

Je fus heureux d'être enfin de retour, de retrouver ma famille et de sentir à nouveau l'air du Québec. Je me rendis le plus rapidement possible à Rimouski afin de récupérer mes meubles et mes vêtements, et, surtout, de connaître les responsabilités qui m'attendaient dans le diocèse. À ma grande surprise, on m'envoya comme aumônier au secondaire dans les écoles de Baie-des-Sables à Capucin, avec un pied à terre à l'École Gagnon, au cœur de Matane. Cette tâche comprenait les écoles de Baie-des-Sables, Saint-Ulric, Matane, Petit Matane, Saint-Luc, Saint-René, Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Grosses-Roches, Les Méchins et Capucin. Heureusement, le diocèse finissait là !

J'avais pourtant indiqué à monseigneur Saintonge, le responsable du clergé, quelles étaient les tâches qui m'attiraient, en précisant mon peu d'intérêt pour les écoles. Cela ne signifiait pas que je n'aimais pas travailler avec les jeunes, bien au contraire. Cet aspect me réconcilia avec la tâche, et la collaboration des directeurs d'écoles et des enseignants et enseignantes facilita mon adaptation à cette nouvelle fonction. Je signale en particulier l'accueil et la participation des Sœurs du Saint-Rosaire attachées à plusieurs de ces écoles, sans oublier la franche camaraderie que j'ai eu la joie de vivre avec tout le personnel de l'École Gagnon, la principale école du secteur.

### 2. CHEMIN FAISANT - LA COMMISSION DUMONT

Après mon année à l'ÉMACAS, j'avais vraiment besoin d'un engagement différent dans la communauté. J'avais déjà signifié à monseigneur Saintonge mon intérêt pour les communications sociales. Cet intérêt était toujours présent. Aussi, en accord avec le responsable diocésain des communications, l'abbé André Daris, je mis en place une équipe de collaborateurs avec l'objectif de réaliser, à partir de Matane, une émission par mois de la série dominicale *Chemin faisant* diffusée par Radio-Canada à Rimouski. Ceci dura pendant au moins un an. Un agréable souvenir de cette expérience demeure la célébration d'un baptême, le dimanche de Pâques 1970, en direct des studios de Radio-Canada à Matane. Le jeune baptisé était Dominique, le fils de monsieur et madame Normand Bouffard, et le célébrant était Serge Lapointe des Clercs de St-

Viateur. Ce fut une initiative originale et, je crois, très satisfaisante pour la famille Bouffard et les téléspectateurs. Le journal matanais *La Voix Gaspésienne* relata l'évènement dans son édition du mercredi suivant, sous le titre : « La Pâques, une fête de l'espérance, une libération de l'homme ». C'était l'occasion pour moi de faire le lien entre le baptême et la fête de Pâques, lien que l'article traduit très bien.

L'équipe constituée pour préparer l'émission mensuelle de *Chemin faisant* se permit d'élargir son mandat lorsque fut mise en place la commission Dumont sur l'avenir de l'Église. À ma suggestion, une démarche de consultation fut lancée auprès d'un groupe de personnes intéressées à donner leur point de vue et à réfléchir sur le thème de la commission. Nous avions l'intention de préparer un mémoire sur le sujet. Je pris l'initiative de produire un document avec quelques questions afin de donner une base à la discussion sur les différents aspects de la vie de l'Église.

Le groupe, composé de personnes âgées de dix-huit à cinquante-cinq ans, étudiants, éducateurs, religieux et religieuses, laïcs hommes et femmes, se réunit à deux reprises. Les échanges donnèrent lieu à la rédaction d'un document qui fut présenté à la commission Dumont, à Rimouski, le 30 mai 1970. Lorsque je le relis aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il est encore, sous plusieurs aspects, de brûlante actualité. Notre mémoire fut très bien reçu par les membres de la commission.

Il m'est arrivé, par la suite et à plusieurs reprises, de me prononcer dans la même veine sur le thème de l'Église au cœur du monde. Lors d'un colloque organisé par le module des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski en novembre 1971, j'intervins ainsi sur le thème de l'engagement social, en compagnie de Pierre DeBané, député du comté de Matane à Ottawa, et de l'abbé Ernest Simard, alors curé de Saint-Fabien. Cette intervention me valut un article dans *Le Soleil* du 26 novembre, sous le titre qui reprenait mes mots : « Les transformations au sein de l'Église doivent venir de la base. » Cet article suscita des commentaires assez agressifs de certains lecteurs. Voici un extrait d'une lettre que j'ai reçue :

*Je crois que dans le clergé, il y en a depuis la fin du Concile qui ont perdu le nord... La folie dure depuis assez longtemps. M. l'Abbé, il ne faut pas vous prendre pour le nombril de l'Église. Seriez-vous plus fin que le Pape ? Plus grand que le Pape ?*

Sorties du contexte de la présentation, les citations utilisées dans l'article pouvaient bien sûr choquer, mais la réplique n'était pas beaucoup plus nuancée. J'en avais l'habitude.

### 3. DU BAEQ AUX OPÉRATIONS DIGNITÉ

Je fus rattrapé dans mon antre de Matane-sur-Mer par la problématique de la survie des milieux ruraux marginalisés de l'Est du Québec. À ce point du récit, il est important de reprendre le fil des événements qui ont marqué la région depuis le BAEQ et ma participation au Comité interministériel des paroisses marginales.

Le travail d'animation du milieu et de participation de la population portait ses fruits. Il laissa d'ailleurs sa marque, comme on le verra dans les étapes ultérieures du développement de la région. Or, la scission se produisit au sein même du BAEQ : l'équipe des animateurs sociaux fut évincée au profit des spécialistes, qui acceptaient difficilement que les attentes formulées par le milieu compliquent ou contredisent les conclusions de leurs études techniques. Quoiqu'il en soit, le rapport attendu fut publié en 1966. Il comportait dix volumes, deux cent cinquante recommandations et six objectifs ainsi formulés :

- Modernisation des secteurs de base traditionnels,
- Création d'activités dynamiques nouvelles,
- Valorisation de la main-d'œuvre,
- Mise en place d'un cadre institutionnel de planification et de participation,
- Écllosion d'une conscience régionale,
- Structuration rationnelle de l'espace régional : A) Urbanisation par la création de pôles d'attraction, B) Fermeture de localités marginales.

Ces objectifs étaient louables en soi, à l'exception du dernier, qui provoqua heurts et grincements de dents. Les lignes directrices de ce rapport sont d'ailleurs fortement marquées du principe d'urbanisation à la mode à ce moment. À preuve, cette citation du rapport Higgins-Martin-Raynauld, dont l'esprit inspirait fortement les planificateurs de l'époque, et inspire encore trop ceux d'aujourd'hui : « Parier sur l'innovation et le progrès signifie concrètement que les efforts de développement pour le Québec doivent porter sur la région de Montréal. Cette région est le seul foyer autonome de dynamisme dans la province de Québec. »<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Benjamin Higgins, Fernand Martin et André Raynauld, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, Rapport soumis au ministère de l'Expansion économique régionale le 21 février 1970, p. 135

Les efforts des autorités publiques devaient dorénavant se concentrer sur l'aménagement de l'espace économique de Montréal et une dizaine de villes satellites, en favorisant celles qui se trouvaient « dans le rayon le plus court par rapport à l'île de Montréal ». Pour Higgins-Martin-Raynauld, il s'agissait là d'une « urgence nationale »<sup>19</sup>. Les autres régions du Québec profiteraient par irradiation du dynamisme de Montréal, et leur développement dépendrait de « leur intégration progressive dans les circuits en partance de Montréal »<sup>20</sup>. Il n'était même pas question d'un pôle de développement par région car, selon les termes du rapport, « il est douteux qu'une autre ville soit même un pôle de croissance faible »<sup>21</sup>. La conclusion allait de soi :

*Il n'y a rien de répréhensible à supprimer la pauvreté et le chômage dans une région peu développée en attirant la population dans une ville dynamique... Si tel est notre but, il faut être très clair à ce propos et s'assurer que cela s'effectuera à une échelle suffisamment élevée pour éviter d'accroître la misère de ceux qui restent. Nous sommes confrontés une fois de plus avec le problème des seuils.*<sup>22</sup>

Ces choses étaient dites en termes choisis ! Que signifiait cette *échelle suffisamment élevée* pour l'Est du Québec ? En s'inspirant de variables énoncées par le BAEQ et par le Comité interministériel des paroisses marginales, le rapport Metra (1970) le précise dans son chapitre intitulé *Rationaliser l'occupation de l'espace*, avec le sous-titre : *Fermer les localités marginales*. On y dénombre quatre-vingt-seize localités à fermer, dont quinze en territoires non organisés (TNO), pour une population à déplacer de 64 446 personnes. Si l'on en croit le rapport, il s'agissait donc de faire disparaître quatre-vingt-une localités<sup>23</sup>.

Un leader de l'époque a soulevé la grave question de ce qu'aurait pu signifier l'application d'une telle grille à l'ensemble du territoire québécois. Si l'Est du Québec n'avait pas réagi à ce premier test, combien d'autres régions auraient été visées ?

<sup>19</sup> *Ibid.* p. 142

<sup>20</sup> *Ibid.* p. 143

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 145

<sup>22</sup> *Loc. cit.*

<sup>23</sup> Metra Consultants Ltee/Office de planification et de développement du Québec, *Relocalisation de population dans l'Est du Québec. Étude critique d'une expérience pilote. Proposition d'une esquisse de programme général. Rapport*, 1970, p. 78

#### 4. LE CRDEQ ET LES ENTENTES CANADA-QUÉBEC

Un comité de liaison fut mis en place peu avant le dépôt du plan du BAEQ, le 20 juillet 1966. Ce comité devait s'attaquer à l'aspect de la participation de la population à l'exécution du plan. Maître Guy D'Anjou de Mont-Joli en était le président et Jean-Claude Lebel, ex-aménagiste au BAEQ, le secrétaire. Un congrès des deux conseils économiques, COEB et CREEGIM, tenu à Rivière-du-Loup les 22 et 23 octobre 1966, décida de la création de quatre conseils territoriaux : un pour la région de Rivière-du-Loup, appelée Grand-Portage, un pour celle de Rimouski-Matane appelée Métis, un pour la Gaspésie et un pour les Îles-de-la-Madeleine. Comme l'expliquait Paul Cliche dans le journal *Le Devoir* du 18 avril 1967 : « Ces organismes sont mis sur pied pour permettre à la population d'être consultée et de participer à l'exécution du plan de développement régional préparé par le BAEQ. »

Le 28 mai, ces quatre conseils territoriaux de développement tenaient un congrès conjoint à Chandler et créaient le Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRDEQ), pour toute la région, de Kamouraska aux Îles-de-la-Madeleine. La représentation territoriale fit place en 1971 à la représentation sectorielle par des conseils spécialisés, dont plusieurs devinrent par la suite autonomes, comme le Conseil des Loisirs, le Conseil de la Culture, le Conseil des Communications et les Associations touristiques régionales (ATR).

La naissance du CRDEQ et d'une seule région administrative ne se fit pas sans résistance. L'opposition la plus forte vint du député-maire de Rivière-du-Loup, Rosaire Gendron, qui craignait que la ville de Rimouski soit désignée capitale administrative de la région, et qui souhaitait que la région du Grand-Portage relève de Québec et non du Bas-St-Laurent-Gaspésie.

Le CRDEQ avait le mandat d'être le porte-parole officiel ou l'interlocuteur privilégié de la population auprès du gouvernement. Selon l'approche de son conseil d'administration ou de son directeur général, le CRDEQ fut, à l'occasion, la courroie de transmission des volontés du gouvernement central vers la région. Quoi qu'il en soit, comme on le verra plus loin, il se rallia aux luttes du milieu rural.

En 1968, l'entente Ottawa-Québec fut signée. Cette entente signifiait au début un octroi de deux cent cinquante-huit millions de dollars, augmenté à quatre cent onze millions en 1971. C'était là de beaux montants, mais seulement trente millions de dollars d'argent neuf auraient été effectivement dépensés. Les programmes réguliers se servirent dans la cagnotte. Six millions de dollars étaient prévus pour la relocalisation et quatorze millions pour le recyclage de

la main-d'œuvre. Ce recyclage s'appuyait cependant sur le principe de la mobilité de la main-d'œuvre au profit des régions les plus dynamiques.

Dans le prolongement du BAEQ et des élucubrations des spécialistes de l'époque, l'Arrêté en Conseil 1621 officialisa en 1970 la fermeture de dix localités de l'Est du Québec au motif qu'elles étaient « économiquement non rentables et socialement non viables ». La migration collective et obligatoire de la population de ces paroisses devenait effective après un vote de 85 % favorable à la fermeture. Neuf localités votèrent en ce sens, mais les dix furent fermées. C'est précisément à ce moment que, logé à Matane-sur-Mer et aumônier dans les écoles du coin, je fus rattrapé par le dossier.

## 5. LES OPÉRATIONS DIGNITÉ

La perspective de la fermeture de localités dites marginales flottait dans l'air depuis le BAEQ. Plusieurs paroisses se sentaient menacées bien avant la proclamation de l'Arrêté en Conseil 1621. C'était le cas de Sainte-Paule, derrière Matane, où des animateurs du BAEQ avaient déjà parlé de relocalisation. Le Comité interministériel des paroisses marginales avait inclus cette municipalité, avec Esprit-Saint, dans la liste des quatre localités concernées par un éventuel projet pilote de fermeture.

L'abbé Charles Banville avait été nommé curé de cette paroisse en décembre 1966, après une année d'étude à l'École missionnaire d'Action catholique et d'Action sociale de Lille, où je m'étais retrouvé deux ans après lui. Nous avions donc en commun une formation qui nous incitait fortement à l'engagement social, à l'implication dans la construction d'un monde meilleur - ce monde que Vatican II présentait comme « matière première du Royaume ». La situation de ces populations menacées dans la survie de leurs collectivités ne pouvait pas nous laisser indifférents.

Charles Banville, qui anticipait les risques de l'aventure, arriva un soir de septembre 1970 à mon logement de Matane-sur-Mer. Ce fut l'occasion de rediscuter des grandes orientations de notre formation à l'ÉMACAS, des cours de Jérôme Régnier, de nos motivations profondes mais aussi de nos peurs face au défi qui se présentait. Si Charles repartit bien décidé à aller de l'avant, pour ma part, mon statut d'aumônier d'écoles me situait un peu loin des problèmes en question et des populations qui en subissaient les conséquences. Tout de même, je ne pouvais pas ne pas appuyer l'action qui s'amorçait.

Un an à peine après sa nomination, devant les inquiétudes exprimées par ses paroissiens, Charles Banville suscita la mise en place du comité d'aménagement de Sainte-Paule. L'objectif du comité était de motiver la popu-

lation pour qu'elle prenne en main son propre développement. Un premier projet autour de l'implantation de fermes forestières, selon la proposition de Léonard Otis, mobilisa la population. Sainte-Paule fut par la suite au cœur du mouvement de réaction aux politiques de fermeture des localités de l'Est du Québec, sous la conduite de Charles Banville, lui-même poussé par Pierre De Banné, nouveau député fédéral de la région, et par les représentants des paroisses des alentours réunis pour réfléchir sur la situation et élaborer une stratégie.

Il fallait que la population se donne une force de négociation devant les gouvernements et s'unisse. La grande manifestation du 22 septembre 1970, qui réunit plus de trois mille personnes à Sainte-Paule, lança officiellement l'action. Quelques jours plus tard, le 25 septembre, le mouvement prit officiellement le nom d'Opération Dignité (OD). Prendre parti pour les plus démunis, être leur porte-parole mais les habiliter à prendre la parole, lutter pour la justice, l'utilisation équitable des ressources du milieu et la survie des collectivités menacées : tels étaient les objectifs de ce mouvement.

## 6. LE MANIFESTE DES CURÉS EN COLÈRE

Entre temps, le 24 du même mois, quelques curés qui avaient assisté à la manifestation du 22 à Sainte-Paule se retrouvèrent au presbytère avec Charles pour réfléchir sur la pertinence d'un appui du clergé à la population. La rencontre déboucha sur la rédaction d'un manifeste qui décrivait la situation des populations des paroisses marginales, invitait à un réveil collectif pour la revalorisation de nos milieux ruraux et de leurs habitants et précisait le sens de l'appui du clergé à l'action entreprise<sup>24</sup>. Le texte, figolé par l'abbé Ernest Simard et signé par dix-sept curés et deux aumôniers d'écoles, dont moi-même, était direct et ferme. Il n'était pas question...

*... pour le clergé de s'asseoir sur sa suffisance et de se résigner au « désengagement » ; nous laissons à d'autres cette faiblesse. [...] D'où cette prise de position qui se veut solidaire de celle de notre population, menacée de frustration grave. [...] A-t-on le droit de laisser le spectre « du désespoir » brimer continuellement notre population ? A-t-on le droit de tolérer une action gouvernementale, plus soucieuse du rendement et de la froide efficacité (électorale peut-être...) que du respect des personnes et de leur dignité ?*

Ces extraits donnent le ton du document et montrent la volonté ferme du groupe de curés d'appuyer la population. Malheureusement, au même mo-

---

<sup>24</sup> Le « Manifeste des curés en colère » est reproduit dans son intégralité en annexe du présent ouvrage.

ment, le Front de Libération du Québec (FLQ) occupait le cœur de l'actualité. Arrivèrent les événements d'octobre 1970. Hésitations, appréhensions... Finalement, *le madrier fut lancé dans la mare* par une conférence de presse de l'abbé Banville au Parlement de Québec. Comme l'affirma Charles lui-même, le manifeste eut l'effet d'une bombe. Tous les médias se mirent de la partie. Les curés en cause reçurent l'appellation de *felquistes* et le groupe fut identifié comme *Front de libération gaspésien* par *Le Devoir*, qui publia sur ce thème une caricature remarquée. Les plus calmes appelaient le groupe *les curés en colère*. À la surprise de Maurice Tessier, député de Rimouski, qui avait fait une sortie contre notre geste, l'archevêque du diocèse, monseigneur Louis Levesque, appuya fermement ses curés : « Le clergé a ajouté sa voix à celle de la population pour décrire une situation réelle et pénible. Si c'était à refaire, je suis sûr qu'il y aurait dix fois plus de signatures d'un tel manifeste. »

La situation était claire. Il ne suffit pas, disait-on, que nos gens aient un bon *bifteck*. Ils doivent pouvoir intervenir dans les choix qui les concernent, en tant que personnes actives, agissantes, responsables sur le plan politique, économique et social. C'est une question de *Dignité*.



Illustration 7 : "L'armée dépose les âmes", dessin de Berthio paru dans *Le Devoir* du 14 novembre 1970

## CHAPITRE 7

### CURÉ DE LES MÉCHINS (JANVIER 1971- JUILLET 1972)

#### OPÉRATION DIGNITÉ III

##### 1. ANALYSE DE LA SITUATION ET SES SUITES

En tant qu'aumônier d'écoles, j'avais le sentiment d'être loin de la réalité des habitants de la région et d'avoir perdu de vue mes aspirations telles que je les avais formulées lors de mon stage à Lille. L'aventure des prêtres ouvriers avait sans doute frappé mon imagination, mais je n'oubliais pas non plus l'enseignement de Vatican II qui présentait le monde comme matière première du Royaume et défendait le principe d'une Église au cœur du monde de ce temps.

Après une année et demie à la tâche d'aumônier d'écoles, j'avais besoin de changer de voie. Fin décembre 1970, je me présentai devant mon archevêque, monseigneur Louis Levesque, pour lui faire part de mes attentes. Il me nomma alors curé de la paroisse de Saint-Édouard de Les Méchins, à l'extrémité est du diocèse, dans un milieu qui me plaisait. J'étais très satisfait. J'avais l'impression de pouvoir y vivre une pastorale qui correspondrait à ma vision et à mes aspirations de prêtre engagé, convaincu que le lieu principal de la construction du *Royaume* se trouvait au cœur des problèmes humains et des défis réels de la vie.

C'est donc dans la joie que j'arrivai à Les Méchins au début de janvier 1971. Dès mes premières semaines dans ce beau coin de pays, je mis sur papier une ébauche d'action, qui avait pour titre : « Expérience concrète d'un curé qui arrive dans une paroisse avec la préoccupation de penser et repenser son action pastorale ». Reprenant la méthode du *voir-juger-agir* de l'Action catholique, je dressai d'abord une liste de constatations sur la situation du milieu : abus important de boissons, nombre impressionnant de foyers désunis et démembrés, chômage, taux élevé d'assistance sociale, etc. Par ailleurs, la pratique religieuse était encore vivante, le carême et la semaine sainte étaient achalandés, et les séances de confession communautaire avaient lieu dans une église bondée.

Malgré ce tableau inquiétant, je réalisai très vite que, dans le milieu, beaucoup de gens étaient prêts à s'engager et que le potentiel de leaders était surpre-

nant. Il s'agissait seulement de les identifier et de leur donner toute liberté de se manifester.

Au moment de mon départ, en juillet 1972, je fis dans le *Bulletin paroissial* le bilan des réalisations depuis mon arrivée dans le milieu, dans lequel j'insistai sur l'implication d'un nombre impressionnant de paroissiens et de paroissiennes, jeunes et moins jeunes. Le travail que j'ai réalisé là n'a pu se faire qu'avec la collaboration d'un grand nombre de personnes intéressées et prêtes à agir. Ce texte m'apparaît aujourd'hui comme un véritable testament moral laissé à une population que j'ai vraiment aimée. Il me semble aussi qu'il présente, même si tel n'était pas le but, un modèle de pastorale encore pleinement valable aujourd'hui.

## 2. LES DÉBUTS D'OPÉRATION DIGNITÉ III

L'aventure d'animation sociale et économique que fut Opération Dignité III demeure le fait saillant, le cœur de l'expérience pastorale authentique que j'ai essayé de vivre à Les Méchins.

La bougie d'allumage de cette expérience se situe au tout début de septembre 1971, dans deux rencontres de citoyens de Matane et de la région, à Matane même, autour de Pierre DeBané. L'objectif de ces réunions était de réfléchir sur la situation socio-économique fort alarmante du secteur est du comté de Matane, de Baie-des-Sables à Les Méchins, et de passer en revue les possibilités concrètes d'action. Un tour d'horizon nous amena à la conclusion que le coin le plus en souffrance de ce territoire avait à peu près comme centre Les Méchins, et que c'était là qu'il fallait amorcer une intervention. Je fus désigné comme coordonnateur temporaire de l'initiative. Peu importe d'où venait l'appel, j'avais le goût d'épouser, par ce biais, la vie et la condition de cette population qui m'avait été confiée en tant que pasteur. J'embarquai dans l'aventure avec les moyens du bord et l'appui technique de quelques professeurs du Cégep de Matane, en particulier Adrien Couture et Gaétan Poirier.

La question qui se posait était de savoir par quel bout commencer. Quelques citoyens de Les Méchins réunis en présence d'un fonctionnaire du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, Guy Pelletier, ébauchèrent une première réponse. Les gens de Les Méchins présents à ce déblayage étaient Émilien Imbeault, Adelme Parent, Claude Gaudreau, Rosaire Bariault et Jacques Pagé.

Le représentant du ministère nous apprit que l'entente Ottawa-Québec prévoyait l'installation d'un centre de débarquement pour la pêche à Les Méchins. Cette information nous amena à réfléchir sur la situation assez pénible de ce

secteur d'activité et sur les conditions de vie et de travail difficiles des pêcheurs côtiers dans la région. Il fut alors décidé de pousser l'étude des possibilités de la pêche côtière et de ses éventuelles orientations, comme premier champ d'expérimentation du développement des ressources du milieu pour le mieux-être de toute la population. La première assemblée générale avec tous les pêcheurs intéressés eut lieu à Les Méchins le 20 septembre 1971, avec un représentant du CRDEQ comme personne-ressource. Les pêcheurs y apportèrent leurs revendications, et la situation, les difficultés du métier, les attentes dans ce domaine furent étudiées collectivement. La situation globale de chômage et d'inactivité économique préoccupa aussi le groupe.

Les réunions se multiplièrent alors à un rythme accéléré. Dès le 27 septembre, nous tracions un plan d'action. Cette ébauche de projet de développement était audacieuse : nous nous placions déjà dans une perspective de développement intégré de toutes les ressources de la région. Par la force des choses, les efforts se concentrèrent sur le secteur de la pêche.

Le 4 octobre, les pêcheurs et le conseil municipal reçurent un groupe de hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial. Les données officielles sur la situation de la pêche dans la région furent contestées. La connaissance de la situation était assez médiocre, même en haut lieu. Les chiffres ne correspondaient pas à la réalité. La tâche fut alors confiée à deux professeurs du Cégep de Matane et à leurs étudiants de documenter avec plus de précision la réalité de ce secteur d'activité. Ce fut la première collaboration avec le Cégep, collaboration d'autant plus intéressante qu'elle impliquait des jeunes du coin : Michel Barriault, Pierre Dugas, Martin Pelletier, Wilbert Béchar, Laval Bélanger et France Langlais. L'enquête aboutit à un rapport intitulé « État actuel des pêcheries dans le district de Grosses-Roches à Capucins ».

### **3. L'IMPORTANCE DE LA FORMATION**

Au cours de la réunion du 4 octobre 1971 surgit également l'idée de mettre l'accent sur la formation. La valorisation de la ressource humaine apparaissait comme prioritaire. On parlait alors de formation générale, de cours en foresterie mais aussi de cours en pêcheries.

Dix-neuf personnes de dix-sept à soixante ans signifièrent leur intérêt pour une formation spécialisée en pêcheries. La formation attendue devait être adaptée aux besoins réels de ces pêcheurs actuels ou futurs. Quelques jours plus tard, une dizaine de pêcheurs expérimentés bâtissaient eux-mêmes un plan de cours pour les gens du milieu, par les gens du milieu, avec la collabora-

tion du Service de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale des Monts et du Centre de Main d'œuvre du Canada.

Le droit à la formation des adultes dans leur milieu fut l'objet d'une première lutte. Les fonctionnaires du Centre de Main d'œuvre du Canada et de la Commission scolaire s'étaient installés dans le presbytère de Les Méchins pour dénombrier les candidats éligibles aux cours pour adultes, qui se donnaient toujours à Matane. Le presbytère fut bloqué durant toute une journée. La population eut gain de cause. Le cours en pêcheries fut dispensé sur place, de même qu'un cours de niveau secondaire pour un groupe. Pendant l'hiver 1971-1972, une trentaine de personnes profitèrent d'une session en travail de groupe et relations humaines que j'eus le plaisir d'animer. Il fut aussi question de cours en foresterie, avec douze inscriptions, et en machinerie lourde, avec onze inscriptions. Ces cours ont-ils été donnés sur place ? Je ne peux l'affirmer. L'intérêt était cependant manifeste.

#### **4. LE COMITÉ DE CITOYENS ET OPÉRATION DIGNITÉ III**

D'autres réunions importantes se succédèrent entre temps. Le 16 novembre 1971 voyait la formation du premier comité de citoyens à l'occasion d'une assemblée générale de toute la population. Firent partie de cette équipe de pionniers Marius Anctil, président, Gilles Ouellet, secrétaire, Yvon Verreault, Roland Courcy, Rosaire Barriault, Claude Gaudreau et Fernand Thibeault, de même que Rachel Imbeault.

Un projet Programme d'initiatives locales (PIL) piloté par le comité de citoyens vit le jour, projet qui avait pour objectif l'identification originale de Les Méchins à sa vocation maritime. Par le biais de cette initiative, on vit apparaître des panneaux identifiant Les Méchins et des plaques de noms de rues aux consonances fort colorées.

Le 17 janvier 1972, il fut décidé en réunion spéciale que le mouvement amorcé jusque-là pouvait être considéré comme l'embryon d'une troisième Opération Dignité, « pour signifier notre solidarité au travail fait par OD I et OD II, pour signifier notre préoccupation de travailler dans le même esprit de participation de toute la population ».

Le 1<sup>er</sup> février 1972 constitue également un moment décisif de l'aventure OD III. Réuni en assemblée générale, le comité de citoyens présentait alors ses attentes devant plusieurs hauts fonctionnaires, dont Armand Lachance, coordonnateur des pêcheries au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, et son conseiller, Gilles Barras. Le texte du manifeste était clair et précis :



Illustration 8 : "Quand les curés font baptiser", dessin de Christian Girard paru dans le Progrès-Écho du 1er mars 1972

Les pêcheurs de la région se trouvent depuis fort longtemps dans un cercle vicieux sans issue : la pêche n'est pas rentable parce qu'elle n'est pas organisée; on ne l'organise pas parce qu'elle n'est pas rentable. Pour que les pêcheurs s'organisent et rendent économiquement rentable leur profession, il leur faut une infrastructure de base indispensable et cela, dans les plus brefs délais. C'est pourquoi nous réclamons la mise en chantier d'un centre de débarquement qui accommoderait au moins quarante (40) pêcheurs et cela, dès le printemps 1972, avec comme site le quai actuel de Les Méchins.

Une réunion générale d'information se tint par la suite, à laquelle furent invités

tous les pêcheurs de la région, de Sainte-Félicité à Cap-Chat. Les contacts avec les localités voisines avaient donné peu de résultats jusqu'ici. L'appel était cependant solennellement lancé et reçut un certain écho. À la réunion du 22 mars, on put annoncer la formation d'un comité de citoyens à Les Capucins et à Baie-des-Sables, et trois autres étaient en voie de formation, à Saint-Jean-de-Cherbourg, Grosses-Roches et Sainte-Félicité. Les trente-cinq pêcheurs présents lors de la réunion se prononcèrent à l'unanimité pour le regroupement ou l'organisation professionnelle des pêcheurs de la région, en privilégiant la formule coopérative.

Le projet se concrétisa sous le nom de *Coopérative Régionale des Pêcheurs Côtiers*. Les administrateurs provisoires désignés furent Victor Martel, président, Claude Gaudreau, Ernest Bernier, Rosaire Barriault, Roland Courcy et Yvon Verreault; ce dernier fut nommé secrétaire-gérant et délégué officiel pour toute transaction concernant la dite coopérative. *Le Soleil* du 20 avril 1972 titrait : « L'Opération Dignité no III fait place à une coopérative de pêcheurs », et le journaliste précisait :

*Au niveau des priorités, les pêcheurs ont décidé de s'occuper principalement de la mise sur pied d'un service de mise en marché et d'un comptoir de vente d'après de pêche pour les pêcheurs côtiers de la région comprise entre Sainte-Félicité et Capucins.*

Opération Dignité III devait se tourner vers deux autres secteurs, soit l'aménagement forestier de l'arrière-pays et la promotion du tourisme. La Coopérative mit de fait l'accent sur la mise en marché. Dès le printemps 1972, elle négocia des prix plus convenables pour les prises des pêcheurs avec la compagnie Eastern Quebec Seafood de Matane, et batailla auprès de la Direction des Pêcheries du Québec pour obtenir une subvention devant couvrir les frais de cueillette et de transport des poissons, au même titre qu'elle le faisait pour d'autres entreprises.

Le début du mois de juin fut l'occasion de nouvelles pressions pour débloquer le dossier du centre de débarquement et ajuster le calendrier, les préoccupations de la population ne coïncidant que rarement avec le calendrier des instances gouvernementales. Avant que ne se concrétise ce projet, beaucoup d'autres réalisations virent le jour sous l'impulsion du milieu. Durant l'été 1972 fut ainsi organisé le Festival de la Mer, un projet *Perspective Jeunesse* parrainé par OD III et réalisé avec dynamisme par un groupe d'étudiants de Les Méchins. Il me reste de cette dernière expérience à Les Méchins de merveilleuses images d'une population qui fête dans la joie et la beauté. Je pense, entre autres souvenirs, à la messe célébrée sur la plage par un magnifique soir d'été et au feu de camp qui suivit. Ce fut pour moi la conclusion fort heureuse d'une aventure extraordinaire de pastorale engagée dans une des belles régions du Québec.

L'action se poursuit après mon départ. Le dynamisme et l'initiative du milieu assurèrent le suivi de l'expérience, mais firent aussi surgir de nouveaux projets dont les retombées se font encore sentir. À toute la population de Les Méchins, je dis merci pour sa confiance. Je dis aussi bon courage : le devenir du milieu est l'affaire des gens du milieu. Mon amitié sincère va à tous les valeureux artisans de l'aventure.

## 5. LE CONTEXTE ENVIRONNANT

Je me dois de signaler ici qu'avant la mise en place d'OD III, OD II voyait le jour à Esprit-Saint, derrière Rimouski, sous l'impulsion de l'abbé Jean-Marc Gendron. Les trois mouvements poursuivaient les mêmes objectifs de survie des collectivités marginales et de prise en main par les populations du développement polyvalent, intégré et durable de leur environnement. *Aménagement plutôt que déménagement* était véritablement le slogan à la mode, en réaction

aux politiques de fermeture lancées par le gouvernement. Fait pour le moins original, un trio de curés chapeautait le tout : Banville, Gendron et Roy.



Illustration 9 : Les trois leaders des Opérations Dignité : Jean-Marc Gendron, Gilles Roy, Charles Banville (UQAR, Archives régionales. Fonds de la Corporation d'information populaire de l'Est du Québec)

Au moment de mon engagement dans le mouvement, l'Arrêté en Conseil 1621 qui officialisait la fermeture de dix localités était en cours d'application. Dix localités dont voici la liste, en mémoire des populations déplacées : dans Gaspé-Nord, Saint-Octave-de-l'Avenir, Sacré-Cœur-des-Landes; dans Matane, Saint-Thomas-de-Cherbourg, Saint-Paulin-Dalibaire, Rang IV des Méchins; dans Gaspé-Sud, Sainte-Bernadette-de-Pellegrin, Saint-Edmond-de-Pabos, Saint-Charles-Garnier-de-Pabos-Nord, Saint-Gabriel-de-Rameau; dans Bonaventure, Saint-Jean-de-Brébeuf.

Au-dessus de Les Méchins, je vis de mes yeux disparaître Saint-Thomas-de-Cherbourg et Saint-Paulin-Dalibaire. Je vis des maisons brûlées, des fondations rasées et les familles relocalisées, pour une bonne partie, dans des habitations à loyers modiques dans les villes avoisinantes, sans perspectives d'emplois valorisants et permettant d'assurer leur avenir. Nous étions loin des orientations proposées par le Comité interministériel des paroisses marginales du BAEQ, sur lequel je siégeais. L'idée que si l'on déplaçait des familles, c'était pour améliorer leur sort, comme le préconisait avec insistance le comité, semblait mise de côté. Des témoignages des victimes de cette opération le montrent dans les documentaires du cinéaste Jean-Claude Labrecque *Les smattes* et surtout, trente ans plus tard, *Le grand dérangement de Saint-Paulin-Dalibaire*.

## 6. AUTRES SOUVENIRS DE LES MÉCHINS

Mon cheminement avec la jeunesse de la paroisse de Les Méchins fait partie des instants privilégiés de mon passage dans ce milieu. J'avais identifié dès

mon arrivée les difficultés que vivaient les jeunes et l'absence d'un lieu sain de divertissement et de rencontres. Une équipe de leaders se mit rapidement en place et, avec l'accord du conseil de fabrique, le sous-sol de la sacristie fut mis à leur disposition.

Lors d'un *marketon* organisé en 1971, près de trois cents jeunes, selon mon souvenir, gagnèrent avec leurs pieds les équipements et l'aménagement du sous-sol de la sacristie, joliment baptisé *La Pédathèque*. La messe des marcheurs célébrée la veille au soir m'apparaît comme un des sommets de la vie liturgique paroissiale, où le vécu concret devient occasion de rencontre avec le Seigneur. L'entrée solennelle du groupe en espadrilles et portant des affiches, accompagnée du chant très approprié *Un mile à pieds, ça use les souliers*, avait sans doute quelque chose de surprenant pour les traditionalistes. L'évènement montra cependant l'importance et la force d'une prière axée sur le vécu, sur les joies et les aspirations d'une jeunesse en mal de crier au Seigneur son dynamisme et ses rêves, mais aussi ses inquiétudes.

*La Pédathèque* devint pour les jeunes un lieu intéressant de rencontre. Un soin particulier avait été mis dans l'ameublement et surtout dans le système de son. Le local se remplissait les fins de semaine, et j'allais régulièrement y faire ma tournée, pour le plaisir d'être en contact avec les jeunes et pour voir discrètement comment les choses se passaient. J'en revins un moment donné avec des interrogations concernant l'utilisation de *certaines produits* et le comportement de certains jeunes. Je ne voulais surtout pas faire le policier et j'attendais que le noyau de responsables réagisse à la situation. Un samedi soir, à onze heures, le groupe vint me voir au presbytère en me disant : « On vient de fermer boutique. Ça ne peut pas continuer comme ça ! » Ces jeunes comprenaient qu'il était de leur responsabilité d'assurer un minimum d'ordre et de dignité dans les comportements. J'en étais fier. Eux, déçus, voulaient tout lâcher...

Autour d'un verre de bière - ce qui ne se faisait pas souvent au presbytère -, je me permis de les féliciter pour leur attitude et les exhortai à ne pas démissionner trop rapidement. Ensemble, nous fîmes le point sur la situation sans en minimiser la gravité. Un *Voir* et un *Juger* assez sérieux sur cette expérience nous occupèrent une bonne partie de la nuit. Le groupe quitta les lieux tôt le matin, décidé à prendre un bon mois pour réfléchir et réorienter son action, avec un partage plus clair des responsabilités; puis la vie reprit à *La Pédathèque*.

Les semaines saintes 1971 et 1972, vécues avec la collaboration, pour la première, d'un groupe d'étudiants du Cégep de Matane, dont plusieurs de Les

Méchins même et, pour la deuxième, de l'équipe d'animation de la jeunesse de la paroisse, me reviennent à la mémoire comme des moments privilégiés, exceptionnels de densité de communion, d'engagement et de service à la collectivité. Qui ne se rappelle pas la cérémonie du Vendredi Saint 1972, où le récit de la Passion devint une féerie de sons et lumières dans la merveilleuse enceinte de l'église paroissiale, et celle de la Veillée Pascale du lendemain, où la créativité du groupe inspira toute la dimension musique et chants de la célébration ?

Je revois les leaders de cette jeunesse qui, un mois auparavant, arrivaient au presbytère, tout heureux d'offrir leur collaboration : « Gilles, on vient t'offrir un cadeau pour Pâques. On vient t'offrir d'animer la Semaine Sainte ! » L'église et le presbytère s'animèrent de cette jeunesse grouillante dont toute la préoccupation devint la transposition, à sa manière, des textes liturgiques et du message biblique du *Prions en Église*. Je puis témoigner du sérieux et de la responsabilité de tous ces jeunes. Je revois leur joie à la fin de cette expérience. L'église avait été remplie comme jamais auparavant tout au long de la Semaine Sainte, toute la population de Les Méchins ayant vibré aux grands messages de la liturgie.

Je n'oublie pas non plus l'initiative exaltante des rencontres de préparation au mariage avec les couples d'amoureux, en collaboration avec quelques couples de jeunes mariés et d'autres volontaires. Nous avons vécu là des moments forts d'échange et de partage d'expériences humaines riches mais aussi, parfois, inquiétantes. Dans cette action, je reçus l'appui précieux de Paul Vallée, de son épouse Lucille Langlais et de Line Pelletier. Il y eut aussi les célébrations, dans l'intimité de la salle à dîner du presbytère de Les Méchins, du mariage de deux couples de bons amis, Gérald Champoux et Jacqueline Cyr, et Victor Laplante et Julienne Dechamplain. Compagne de Jacqueline et de Julienne chez les sœurs du Saint-Rosaire pendant quatorze ans, Jeanne fut de la fête dans les deux cas...

Je quittai Les Méchins de manière assez brusque, comme je l'expliquerai plus loin. J'annonçai ma décision un samedi soir de la fin de juillet 1972, pour un départ le lendemain. La nouvelle se répandit rapidement et l'église se remplit le dimanche matin de gens qui tenaient à venir me dire leur affection et leur regret de me voir partir. Mon émotion fut intense devant tant de chaleur humaine. Après les dernières étreintes de ce dimanche ultime, j'étais au presbytère pour récupérer rapidement mes dernières affaires quand la cloche sonna à la porte. Borromé Verreault se présenta pour me saluer et me tendit une enveloppe en me disant : « Vous l'ouvrirez quand vous aurez cent miles de

faits ! ». J'ouvris l'enveloppe en arrivant à destination et y trouvai le beau montant de cinq-cents dollars. Démuni comme je l'étais à ce moment-là, je reçus ce cadeau comme un véritable pactole. Je tiens à dire ma reconnaissance à ce généreux et discret bienfaiteur.

## 7. À LA MÉMOIRE D'ALAIN GENDRON

Je ne peux terminer le récit de cette période sans rappeler l'événement tragique du départ d'Alain Gendron et l'émotion qui entourait ses funérailles. Alain mourut dans un accident d'automobile sur la grande côte des Capucins, à peine un an après mon départ de Les Méchins. Je fus un des premiers que la famille contacta, et je me fis un devoir de me présenter au salon funéraire où était exposée la dépouille. Le groupe de jeunes qui s'y trouvait m'accueillit à bras ouverts et une dame vint me saluer en me disant : « Monsieur le Curé, on a compris, hier soir, le travail que vous avez fait auprès de nos jeunes. Ils sont venus faire une soirée au corps de leur ami, comme groupe. C'était émouvant au plus haut degré... » Lors de la célébration à l'église, le groupe de jeunes assura l'animation et le chant. Au moment de l'offertoire, la chorale entonna le chant de John Littleton *Je cherche le visage du Seigneur*. Or, à la célébration du Vendredi Saint 1972, le même chant avait été exécuté avec, comme soliste, notre ami Alain maintenant dans sa tombe. Inutile de dire l'émotion qui m'étreignit alors et celle qu'on sentit bien palpable dans toute l'assistance.

## 8. LES TROIS CURÉS DANS L'OMBRE DES TROIS COLOMBES

Toute mon action à Les Méchins fut sous-tendue par l'esprit qui animait les Opérations Dignité : les habitants des régions rurales doivent pouvoir intervenir dans les choix qui les concernent, en tant que personnes actives, agissantes, responsables sur le plan politique, économique et social. C'est une question de *Dignité*.

C'est également dans cet esprit que fut dénoncé, en février 1972, le Programme fédéral d'initiatives locales (PIL). Les présidents des trois Opérations Dignité, dont j'étais, protestèrent énergiquement contre cette « politique de broche à foin » et réclamèrent des orientations nouvelles pour remédier au manque de planification et de consultation. Une conférence de presse fut tenue et le texte du message envoyé à tous les ministres du gouvernement fédéral. La démarche provoqua des réactions très négatives de la part de maître Tessier, député de Rimouski à l'Assemblée nationale, et de ses collègues Lacroix et Arsenault. Ce fut le moment de grandes dénonciations. « Les curés et les vicaires, on s'en sacre. S'ils veulent gouverner, eh bien ! Qu'ils se fassent élire », clamait le député des Îles-de-la-Madeleine.

Ce remue-ménage suscita également un questionnement au niveau fédéral. Gérard Pelletier, en particulier, fit part à Pierre DeBanné de ses inquiétudes sérieuses face à la prise de position de cette « bande de curés » quelque peu originaux. Quelques semaines plus tard, les trois curés en question se présentent à Ottawa chez les trois leaders canadiens français du moment, Trudeau, Pelletier et Marchand. La démarche est planifiée et orchestrée par Pierre DeBanné, avec l'objectif d'expliquer le sens de la lutte populaire dans l'Est du Québec, à savoir la volonté du milieu de prendre en main le développement de son environnement et d'assurer la survie des collectivités menacées. L'accueil est excellent et nous revenons avec la certitude d'une meilleure compréhension, de la part de ces décideurs politiques, de ce qui se passe dans la région.

Cette visite nous vaut une belle caricature dans le journal *Le Progrès Écho* de Rimouski : « L'ombre mystère, ou les trois curés dans l'ombre des trois colombes ». Nous recevons toutefois une douche froide au retour, de la part du CRDEQ et de son directeur général, Rodolphe Lafresnaye. *Le Soleil* du 25 avril 1972 le cite ainsi :

*Les trois abbés se prennent pour d'autres. Le CRD se demande entre autres choses quel mandat détenaient les trois curés, de la part de qui et dans quel but, avant d'entreprendre une telle démarche. Pour sa part, M. Lafresnaye met en doute, du point de vue technique, leur compétence à discuter des problèmes du développement de l'ensemble de l'Est québécois, conservant pourtant une réserve pour l'un des trois qui est diplômé en agronomie.*



Illustration 10 : "L'ombre mystère, ou les trois curés dans l'ombre des trois colombes", dessin de Christian Girard paru dans le Progrès-Écho du 3 mai 1972

Sans tarder, nous nous retrouvons à Baie-des-Sables dans un bâtiment que vient d'acheter Charles Banville, aujourd'hui appelé *La Meunerie*. Nous entreprenons de réagir à la tuile du CRDEQ et de monsieur Lafresnaye. Sous ma plume, la réponse adressée au président du CRD est assez corsée. Le quotidien *Le Soleil* titre deux jours plus tard : « Nous devons remplacer le CRD qui a manqué à ses devoirs », selon la riposte de l'abbé Gendron. Par hasard, le départ de monsieur Lafresnaye est annoncé quelques semaines plus tard. Les personnes mobilisées dans le cadre des Opérations Dignité investissent alors

le CRD par le biais du Comité de relocalisation, qui devient rapidement le Comité permanent d'aménagement des territoires de l'Arrière-Pays (CPATAP). C'est en étroite collaboration avec le CRD que sera organisée par la suite la grande manifestation de Matane et que sera rédigé le manifeste du même nom. Monseigneur Gilles Ouellet, nouvel évêque de Rimouski, y prendra clairement position en faveur des Opérations Dignité et de toute la population concernée par le développement de ce que l'on appelle aujourd'hui le Haut-Pays, qui concerne également le Pays de la Côte.

Depuis ces moments fébriles, les groupements forestiers, les sociétés d'exploitation des ressources, le JAL et bien d'autres initiatives ont vu le jour dans notre milieu rural. Si ces initiatives n'ont évidemment pas permis de régler tous les problèmes de sous-développement, un bout de chemin a tout de même été parcouru. Aujourd'hui, la Coalition Urgence rurale a pris la relève dans un contexte encore plus difficile. La solidarité de tout le milieu devrait pourtant permettre de définir l'alternative qui, une fois pour toute, fera luire l'espoir de la survie au bout du tunnel.

Fait à signaler, toute cette mobilisation eut des échos jusque dans le journal très montréalais *Le Devoir*. Ainsi, à la une du numéro du 13 août 1971, on pouvait lire tout en haut de la page : « Gaspésie et Bas-Saint-Laurent : l'arrière-pays organise sa volonté de vivre ». Le lendemain, encore à la une du journal, sous une photo de Pierre DeBané et de Charles Banville présentés comme « deux hommes qui sont au cœur du réveil populaire dans l'Est du Québec », *Le Devoir* titrait : « Gaspésie et Bas-Saint-Laurent. Pierre DeBané : catalyseur entre deux leaderships qui s'affrontent », et plus bas : « 6,000 manifestants à Esprit-Saint, dimanche ». Les *deux leaderships qui s'affrontent* visaient le leadership traditionnel et le nouveau leadership populaire en émergence. C'est dire l'impact des Opérations Dignité, qui marquèrent très profondément la région et eurent un écho dans tout le Québec.

## CHAPITRE 8

# GRAND QUESTIONNEMENT ET NOUVELLE ORIENTATION

### 1. LE CÉLIBAT PAR OBLIGATION ?

J'ai fait allusion à mon départ rapide de Les Méchins. Cela ne signifie pas qu'il s'agissait d'un départ improvisé. La décision était prise depuis quelques mois, mais elle se préparait depuis plus de deux ans. La contestation du célibat obligatoire lié au sacerdoce me trottait même dans la tête depuis beaucoup plus longtemps, au point que j'étais prêt, si je rencontrais une femme avec laquelle je pouvais rêver une communion de pensée et envisager le *grand amour*, à remettre sérieusement en question mon engagement, sans renier mon sacerdoce. Je ne pouvais pas envisager sacrifier ma vie pour un principe auquel je ne croyais pas.

La valeur fondamentale de mon engagement sacerdotal, c'était l'amour, et rattaché à cela, bien sûr, la notion de service, de don aux autres. La parole de Saint Augustin me revenait continuellement à l'esprit : « La mesure de mon amour du prochain, c'est la mesure de mon amour de Dieu. » Mon cheminement m'amenait à considérer que le don aux autres n'excluait pas le don à quelqu'un en particulier, avec un visage et un nom précis.

L'argument de la disponibilité en temps comme en capacité de contacts et d'écoute me dérange encore aujourd'hui. Sans être un spécimen rare d'époux, j'ai passé des semaines et combien de fin de semaines loin du foyer, dans des tâches d'animation sociale et d'éducation exigeant une présence et une capacité d'écoute que mon statut d'époux et de père de famille n'handicapait aucunement, bien au contraire. Les liens d'amitié que je garde de cette période de ma vie professionnelle me semblent tout aussi valorisants que les témoignages d'affection et d'estime de mes anciens paroissiens et paroissiennes ou collaborateurs et collaboratrices, dans les diverses formes de pastorale pratiquées durant mes dix-huit ans de service dans le clergé. Ce furent deux étapes importantes, deux modes différents de mon engagement sacerdotal. Je regrette que cela ne soit pas reconnu.

Mon cheminement est aussi le résultat d'une recherche approfondie sur l'origine de la discipline du célibat dans l'Église. Les textes de Jean-Paul Audet publiés en 1967, *Mariage et célibat dans le service pastoral de l'Église* et en 1969, *Styles de vie et service presbytéral, mariage et célibat ecclésiastique*, sont

arrivés, en quelque sorte, comme une synthèse de ma réflexion. Je ne peux m'empêcher de présenter les étapes marquantes de l'histoire de cette discipline, et surtout l'évolution de la pensée sur le sujet au long du vécu ecclésial. C'est une réalité trop peu connue.

Durant les trois premiers siècles de la chrétienté, le célibat était l'exception et le mariage la situation normale et commune des évêques et des prêtres dans le service pastoral de l'Église : « Voici quel doit être l'évêque : un homme qui a pris femme, qui a bien gouverné sa maison », affirmait la Didascalie des apôtres au troisième siècle.

Le Concile d'Hippone, en 393, décrétait :

*Les fils des évêques et des clercs ne doivent ni donner des jeux publics ni y assister; qu'on les tienne à l'écart de ces spectacles. Les fils des évêques, et en général, des clercs, ne doivent pas contracter de mariage avec les païens, les hérétiques et les schismatiques.*<sup>25</sup>

À la fin du quatrième siècle, évêques et clercs vivaient donc la situation d'époux et de pères de famille. L'évolution vers le régime du célibat a été lente, sinueuse et difficile, en passant par la règle de la continence conjugale. Le premier geste dans ce sens fut posé en l'an 306 par le Concile d'Elvire en Espagne, ce concile disposant d'un pouvoir uniquement régional. Le canon 33 enjoint ainsi « d'imposer aux évêques, prêtres et diacres, ainsi qu'à l'ensemble des clercs de s'abstenir de toute relation sexuelle avec leurs épouses et de toute procréation ».<sup>26</sup>

On assista à une longue suite de rappels dans le même esprit, sans parvenir encore à la discipline du célibat ecclésiastique. Le Concile de Tolède, en mai 589, décida que tout clerc ayant auprès de lui une femme susceptible de faire naître *d'honteux soupçons* serait puni selon les règles. On confia aux évêques le soin de vendre ces femmes et d'en verser le prix aux pauvres. Bravo pour les pauvres ! Les femmes, elles ? Dans les faits, la mesure fut exceptionnelle. Dès l'année suivante, à Séville, un Concile plus restreint décréta que les femmes enlevées ainsi aux prêtres devaient être réduites en servitude dans un monastère féminin.

Ces directives indiquent assez clairement dans quel esprit s'opéra le cheminement vers la loi du célibat, la manière dont était considérée la dimension physique dans l'amour et le respect dans lequel la femme était tenue.

<sup>25</sup> Cité dans Jean-Paul Audet, *Styles de vie et service presbytéral. Mariage et célibat ecclésiastique*, Montréal, Éditions HMH, 1969, p. 61

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 54

Quelques siècles plus tard, le discours qui préconisait la réforme du clergé dans le sens du célibat n'était pas plus élégant. Saint Pierre Damien, vivant de 1007 à 1072, écrivit comme entrée en matière d'un opuscule sur le célibat ecclésiastique : « J'ai voulu apposer les verrous aux saintes cuisses d'un certain nombre d'évêques, et j'ai tenté, si je puis dire, d'appliquer les agrafes de la continence aux organes génitaux des prêtres. »<sup>27</sup>

Ami de Pierre Damien, le Pape Grégoire VII reprit l'offensive et voulut imposer l'interdiction du mariage des prêtres, en appelant les fidèles à couper contact avec les contrevenants sous peine d'excommunication. Ceci provoqua une rébellion ouverte de prêtres et d'évêques, jusqu'à ce que les Conciles du Latran (1123 et 1139) interdisent définitivement le mariage des prêtres et frappent même de nullité les mariages antérieurs à cette interdiction. Les objectifs visés étaient basés sur des arguments théologiques : il fallait que « la pureté agréable à Dieu se répande, parmi les ecclésiastiques à tous les niveaux de consécration ». La règle de vie des moines avec vœu de chasteté devint le modèle par excellence de la vie chrétienne. Les épouses des prêtres devinrent des *concubines* et même des *prostituées*, selon le Pape Alexandre III. Plus terre à terre étaient les inquiétudes quant à la succession des biens d'église, ces biens risquant d'être transmis à la descendance à titre d'héritage.

C'est donc à partir du douzième siècle seulement qu'il est permis de parler, au sens propre, d'une loi du célibat ecclésiastique pour l'ensemble de l'Église latine. Son application resta longtemps problématique, au point que le Concile de Trente (1562) déclara anathème, mis au ban de l'Église, quiconque soutiendrait qu'un clerc ordonné peut se marier.

Le contexte culturel des époques à travers lesquelles a cheminé ce dossier a sûrement influencé et marqué profondément le choix de la discipline du célibat ecclésiastique. Une remise en question qui tiendrait compte du contexte d'aujourd'hui me semble tout à fait justifiée. On peut, en tout cas, questionner l'origine de cette discipline et le refus de son actualisation en fonction d'un contexte et de besoins nouveaux. Il ne s'agit pas de contester le fait que des individus s'épanouissent dans le célibat ecclésiastique et transmettent efficacement les valeurs évangéliques. Ce qui est problématique, c'est l'absence de liberté de choix dans le mode de vie qui conduit au sacerdoce et permet d'en exercer la mission. Il faut aussi, dans ce contexte, questionner la place de la femme dans l'Église. Celle-ci est loin de s'être améliorée, lorsque Jean-Paul II conclut dans sa lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* (1994) que l'Église

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 91

n'a pas le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes, et que cette position doit « être définitivement tenue par tous les fidèles ». En ce début de vingt-et-unième siècle, la tendance n'est ni à l'assouplissement de la discipline du célibat ecclésiastique, ni à la reconnaissance du droit d'en contester la pertinence. La position de l'Église veut qu'en choisissant douze hommes comme apôtres, le Christ a exprimé une volonté. Une telle conclusion ne tient compte ni du contexte de l'époque, ni de l'attitude du Christ à l'égard des femmes dans ce contexte particulier.

Quelques passages des épîtres et des évangiles sont éclairants à ce sujet. Je n'en retiendrai qu'un. Dans l'évangile de Saint Matthieu, lors de la présentation de la première multiplication des pains, la conclusion se lit ainsi : « Tous mangèrent à satiété, et l'on ramassa le reste des morceaux : douze pleins couffins ! Or, à manger il y avait bien cinq mille personnes, sans compter les femmes et les enfants. »<sup>28</sup> Dans la seconde multiplication des pains, ils étaient quatre mille « sans compter les femmes et les enfants ». Dans ce contexte où il ne valait pas la peine de compter les femmes, Jésus pouvait-il se permettre d'en intégrer à son équipe de collaborateurs pour la diffusion de son message ? Le texte de Jean-Paul II ne permet pas d'en douter. « La pratique suivie par le Christ n'obéissait pas à des motivations sociologiques ou culturelles propres à son temps. » Il s'agit là du « dessein éternel de Dieu ». La question est tranchée ! On ne peut plus en douter ! Un pape a parlé.

Pourtant le Christ nous a appris qu'il n'y a pas de Rédemption sans Incarnation, sans incarnation des valeurs d'amour et de partage, sans actualisation de son message au mode de vie qui permet de diffuser ces valeurs.

Cette recherche sur la notion du célibat ecclésiastique et le cheminement qui fut le mien ne mettent pas en doute ma sincérité au moment de mon engagement sacerdotal. Mes différentes expériences de vie et le langage des événements m'ont amené à une remise en question qui ne pouvait que déboucher sur une réorientation de ma vie, réorientation que je ne regrette aucunement, bien au contraire. Je peux en clamer très haut ma joie et ma fierté.

## 2. LE LANGAGE DES ÉVÉNEMENTS

À mon retour d'Europe, ma nomination comme aumônier d'écoles dans la région de Matane, et plus spécialement à l'École Gagnon au cœur de la ville, devait être le point de départ de mon cheminement vers la décision de quitter le clergé.

---

<sup>28</sup> Mt. V, 14-30

Ayant déjà signifié à monseigneur Saintonge, lors de notre voyage en France et en Hollande, mes préférences concernant les fonctions que j'occuperais à mon retour, ma surprise fut grande de me retrouver dans les écoles, qui plus est à Matane. J'encaissai de bon cœur la proposition, avec la volonté de m'investir avec énergie et d'explorer la situation de cet endroit de la région que je connaissais moins. Je ne soupçonnais aucunement qu'en acceptant ce mandat, ma vie prendrait une tout autre orientation.

À l'École du Bon-Pasteur, voisine de l'École Gagnon, arriva en même temps que moi une enseignante en religion par ailleurs très impliquée en pastorale. Il s'agissait d'une certaine Jeanne St-Louis, qui venait de quitter la communauté des Sœurs du Saint-Rosaire après quatorze années de vie religieuse. Elle se trouvait également inscrite à un baccalauréat en enseignement religieux. Très rapidement, nos responsabilités respectives nous mirent en relation et les occasions de rencontres et d'échanges se multiplièrent.

Il en fut ainsi jusqu'au moment, où, par souci de fuir les *occasions dangereuses*, Jeanne décida de poser sa candidature au poste de responsable de la pastorale à la Commission scolaire de Gatineau. Acceptée à cette charge, elle devait quitter la région au début de septembre 1971. Or le 22 juin, son père décéda et elle se retrouva seule à pouvoir assurer une présence sécurisante auprès de sa mère. Jeanne reprit donc son enseignement à l'École du Bon-Pasteur. Je me fis évidemment un devoir de lui rendre visite fréquemment, afin de *consoler la veuve et l'orpheline*, alors que j'étais déjà curé de Les Méchins depuis janvier 1971. J'avais souvent affaire à Matane, ce qui m'amenait à passer devant la résidence de sa mère, située à Sainte-Félicité. Par la suite, Jeanne s'acheta une maison sur la rue Courtemanche à Matane. Nous nous étions éloignés; les événements nous rapprochaient.

Au début d'octobre 1970, ayant à me rendre à Montréal pour un colloque, j'emmenai Jeanne avec moi. Ce fut pour elle l'occasion d'un premier contact avec ma famille. Aux fêtes suivantes, elle était présente aux célébrations familiales. Au retour, nous prenions la décision de nous engager dans les démarches qui s'imposaient vers une vie commune. Il nous apparaissait clairement que nous étions faits pour vivre ensemble, heureux et choyés par la vie. Nous nous donnions un an pour y arriver.

Quelques mois plus tard, alors que j'étais en route vers Montréal avec ma mère, je mis celle-ci au fait de nos intentions. Inutile de dire sa surprise, même si elle s'y attendait quelque peu... Elle me dit plusieurs fois qu'il s'agissait de ma décision et qu'elle la respectait. Je lui confiai alors le soin d'en parler à mon père, mais j'étais assuré qu'une fois maman vendue à l'idée, papa n'y ferait

aucune objection. La future belle-sœur reçut un accueil chaleureux de la part de toute la famille.

La décision que nous avons prise, Jeanne et moi, de nous acheminer vers une vie commune ne modifia en rien mon travail dans la paroisse et mon engagement social au niveau régional. Au contraire, je mis davantage d'efforts à préparer la relève sur le plan du leadership local et à faciliter la transition après mon départ.

### 3. DE RIMOUSKI À ROME EN PASSANT PAR SAINT-HYACINTHE

La décision que j'avais prise signifiait tout un éventail de démarches auprès de mon évêque et auprès de la curie romaine. En 1972, quitter le clergé était relativement plus facile qu'aujourd'hui. Cependant les délais restaient imprévisibles entre l'acceptation par le niveau diocésain et l'arrivée du rescrit de Rome, suite à l'envoi des formulaires requis pour les demandes de dispense des engagements liés au sacerdoce.

La visite pastorale de monseigneur Louis Levesque pour la confirmation des jeunes de Les Méchins, en juin 1972, me donna l'occasion de l'informer de mes intentions. Je me joignis à lui dans sa marche du début de soirée pour lui faire part de ma volonté de quitter le clergé, et par conséquent de quitter la paroisse, dans au plus deux mois. Un peu surpris, il me posa naïvement la question : « Y a-t-il un fille d'Ève dans le décor ? » À ma réponse affirmative, il répondit : « Y a-t-il entre vous deux des engagements précis ? » Ce que je lui confirmai aussi. Il m'expliqua alors brièvement la procédure à suivre.

Le 26 juillet, je recevais de monseigneur Saintonge, vicaire général, l'avis selon lequel il venait de désigner l'abbé Jean-Marie Ratté pour me succéder à Les Méchins à compter du 1<sup>er</sup> août. Je devais quitter la paroisse le dimanche 30 juillet; je n'aurais donc pas le plaisir d'accueillir le nouveau curé et de lui présenter les lieux. Le dernier paragraphe de la lettre de monseigneur Saintonge me toucha profondément : « Je demeure attaché à toi : je me rappelle souvent ton travail à la JRC et au Centre Saint-Germain. Je t'en garde beaucoup de reconnaissance. »

Je dois dire que je garde aussi de ma relation et de ma collaboration avec monseigneur Saintonge un très agréable souvenir. Les expériences à la JRC et au Centre Saint-Germain demeurent pour moi de beaux moments de mon ministère au niveau diocésain.

Les ponts étaient donc coupés avec le diocèse. Il me restait à formuler à mon évêque, le plus rapidement possible, la demande officielle de dispense des

« engagements et obligations liés au sacerdoce que j'ai reçu le 12 juin 1954 » et à remplir le questionnaire de la Curie diocésaine de Saint-Germain-de-Rimouski pour justifier ma décision et ma requête.

Un voyage de quelques semaines avec Jeanne dans la région du Mont Orford me permit de laisser retomber la poussière. À notre retour, je trouvai dans mon courrier une lettre de monseigneur Levesque. À ma grande surprise, il me retournait tous mes papiers avec ce commentaire :

*Je me trouve dans l'alternative suivante : a) ou nous introduisons deux causes en même temps : la tienne, personnelle, et celle de l'Église-institution; b) ou nous préférons n'introduire que ta cause personnelle. Si nous choisissons l'hypothèse a, ça peut être plus long. Si nous nous limitons à l'hypothèse b, ça peut aller plus rondement. Tel est mon dilemme. Je te le dis ouvertement et sans tarder. Fais ton choix. Je suis à ton service.*

Le message était clair : je devais faire mon procès en exclusivité et mettre de côté toute allusion à ma perception de l'Église-institution qui avait pu avoir une influence sur ma décision. Ma première réaction en fut une d'agressivité. Je me questionnais sur la pertinence de la démarche qui m'était imposée dans ce contexte. J'en parlai à mon ami l'abbé Lionel Pineault, qui réussit à me convaincre qu'il serait à mon désavantage de refuser de me conformer aux exigences de mon évêque. Je retouchai donc mes textes en conséquence et les retournai à monseigneur Levesque avec le commentaire suivant :

*Voici mes textes retouchés mais toujours conformes à mes idées et à ma décision irrévocable. Quant aux autres aspects du problème, quand aura-t-on le courage, en haut lieu, de les regarder en pleine face sans pénaliser les individus ? Toujours, l'institution passe avant l'homme...*

Je relis aujourd'hui les textes qui ont fait l'objet de la censure de mon évêque et je réalise que ma position était effectivement quelque peu radicale. J'y affirmais tout de même clairement les valeurs essentielles qui avaient marqué mon cheminement jusqu'à ce moment, valeurs que je comptais respecter dans ma nouvelle orientation. Finalement, je me pliais aux exigences de mon archevêque.

Nous espérions une réponse de Rome assez tôt pour pouvoir nous marier fin décembre 1972. Comme la réponse tardait et que nous nous inquiétions des conséquences de ce retard sur nos projets, un ami qui avait vécu une expérience semblable me donna comme référence monseigneur Denis Robitaille de Saint-Hyacinthe, qui avait des antennes à la Curie romaine. Je communiquai donc avec monseigneur Robitaille, qui m'accueillit avec une très grande gentillesse et me promit de faire les démarches nécessaires. Le 21 octobre, il

m'informa que ma requête était parvenue à la Congrégation, qu'elle serait « étudiée prochainement » et qu'« une décision [était] prévue en novembre ». Le 31 octobre me parvint le message suivant :

*Mon ami de Rome m'a fait parvenir l'indult te libérant de tes obligations sacerdotales. Je l'ai envoyé aujourd'hui à Mgr Louis Levesque. Je me réjouis avec toi que cet indult ait pu s'obtenir plus rapidement. Avec ma fraternelle amitié.*

*Signé : Denis Robitaille, c.s.*

Le 2 novembre, une lettre de l'abbé Marc Parent, chancelier du diocèse de Rimouski, me confirmait la réception du rescrit avec, signées de la main de monseigneur Louis Levesque, archevêque de Rimouski, deux copies de l'exécution du rescrit à signer. Le rescrit est daté du 20 octobre 1972 et porte le numéro protocolaire 3234/72.

*Nous avons déjà convenu tous les deux que tu n'exerces plus les pouvoirs conférés aux prêtres par l'ordination sacerdotale.*

*Pour ce qui est du choix des occupations qui seront dorénavant les tiennes, dans le cas où elles seraient reliées à l'enseignement de notre religion ou à une tâche de responsabilité connexe, voudrais-tu communiquer avec l'Ordinaire du lieu concerné, afin qu'une entente préalable puisse clarifier les positions réciproques et prévenir des difficultés d'interprétation, aux conséquences parfois ennuyeuses.*

*Si tu te proposes de contracter mariage, il t'est demandé de le faire avec cette forme de discrétion qui évitera l'étonnement de ceux et celles qui ont de la difficulté à comprendre.*

*Avec mes vœux de bonheur, et l'assurance réitérée de mon attachement profond.*

Je signai le document le 3 novembre 1972 avec la promesse d'« accepter librement les effets canoniques ». Toutefois les exigences me titillaient quelque peu. Du fait que je n'étais plus membre du clergé, mes interventions sur des questions religieuses devenaient suspectes et devaient être autorisées par « l'Ordinaire du lieu concerné », le « lieu concerné » devant être à l'extérieur du diocèse de Rimouski, selon ce que me laissait entendre assez clairement monseigneur Levesque. Sorti du clergé, je devenais objet de scandale dans le diocèse. Pourtant, le choix de mon lieu de vie demeurait une question personnelle et je n'autorisais personne à en décider pour moi. Ce choix était déjà fait. C'est dans la région du Bas-Saint-Laurent que je souhaitais poursuivre mon engagement social et réaliser mon rêve d'implication dans la construction d'un monde meilleur. Je pressentais d'ailleurs pouvoir m'y situer profession-

nellement assez rapidement; c'était aussi une question de survie. J'avais déjà des antennes au Conseil régional de développement de l'Est du Québec.

Quoiqu'il en soit, je crois avoir été le premier à sortir du clergé et à demeurer dans le diocèse. Après moi, plusieurs ont fait de même. Je me suis permis de faire comprendre que je ne jetais pas l'enfant avec l'eau du bain, autrement dit, que sortir du clergé ne signifiait pas rejeter les valeurs fondamentales qui m'avaient orienté vers le sacerdoce et que je ne reniais rien des implications qui avaient marqué mon cheminement dans ce *saint corps*. C'est ainsi que, le 30 septembre 1972, je me présentai avec Jeanne à la chapelle de la maison mère des Sœurs du Saint-Rosaire, à la séance de clôture du synode diocésain dont j'avais été l'instigateur - à la grande surprise de plusieurs. J'étais toujours de cette sainte Église et intéressé à m'y engager encore, malgré mon refus du célibat ecclésiastique.

Par ailleurs, je peux témoigner de l'accueil positif et de la compréhension assez générale de ma démarche, à tel point que le curé de Saint-Pie X, l'abbé Robert Saindon, me demanda de faire quelques homélies, dont celle du dimanche des communications sociales de mai 1975. J'intervins encore lors du deuxième dimanche de l'Avent sur le thème de la réconciliation universelle à partir de la lecture d'Isaïe qui parle de paix entre le loup et l'agneau. Tout cela m'apparaissait bien loin des réactions négatives redoutées par mon évêque de l'époque.

Plusieurs années plus tard, au printemps 1991, j'eus également le plaisir d'être désigné comme président d'honneur de la campagne diocésaine de financement de l'organisme Développement et Paix. Cette responsabilité m'amena à parcourir le diocèse pour vulgariser le thème de la campagne « Bâ-tir un nouveau monde ». J'eus aussi à intervenir à l'assemblée nationale de l'organisme à Pont-Rouge en tant que conférencier principal. Je suis resté engagé dans Développement et Paix, où j'ai été sollicité comme personne-ressource à plusieurs reprises.

En mai 1994, monseigneur Bertrand Blanchet lui-même me demanda de présenter, lors de son lancement officiel au niveau diocésain, le document du Comité de théologie de l'Assemblée des évêques du Québec, intitulé : « L'engagement des communautés chrétiennes dans la société ». Ceci m'ouvrit les portes du diocèse pour une série de conférences sur le sujet.

Comme je l'ai déjà mentionné, je me retrouvai également en fin de carrière, de l'automne 1988 au printemps 1994, chargé de cours en théologie à l'Université du Québec à Rimouski. Mes cours portaient sur les thèmes : *Théo-*

*logie, politique et développement, Enseignement social de l'Église et Droits et liberté de la personne.* Ce fut l'occasion de revoir et remettre à jour les cours que j'avais reçus à Lille en 1968-1969. Cette expérience fut très agréable et très valorisante.

Je pourrais continuer la liste de mes implications personnelles, qui démontrent une ouverture d'esprit manifeste à l'égard d'ex-membres du clergé dans l'Église du diocèse de Rimouski. Autant au niveau des prêtres et des religieuses que de l'ensemble de la communauté chrétienne, j'ai pu constater une évolution dans la compréhension d'une réorientation de carrière après la sortie de la structure officielle. Ici, je pense à quelques autres confrères qui ont parcouru le même chemin et qui ont pu continuer à s'impliquer de manière marquante sur le plan diocésain. De ce point de vue, le diocèse de Rimouski fait figure d'avant-garde.

#### **4. UN GRAND MARIAGE DANS LA DISCRÉTION**

Une fois réglé le grave problème de la dispense des engagements liés au sacerdoce, Jeanne et moi décidions de convoler en justes noces le plus tôt possible. Il faut dire qu'entre temps, beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts. Poussées par les événements, certaines décisions importantes avaient été prises.

Sur le plan professionnel, j'avais fait un bref stage au CRD à titre d'agent de consultation ou d'animateur social auprès des populations défavorisées de la région. Trois jours après le début de cet engagement, je rencontrai par hasard mon confrère agronome, Vital Landry, qui m'informa que la Faculté d'agriculture de l'Université Laval était à ma recherche. Dès le lendemain, j'appelai Benoît Dumais, coordonnateur du Service d'extension de la faculté, qui m'invita à me rendre à l'université le plus tôt possible. On m'offrait la responsabilité de chargé de projet dans les localités de St-Juste, Auclair et Lejeune, en tant que coordonnateur, responsable de l'animation sociale du milieu et de la participation de la population. Je ne pouvais refuser un travail qui correspondait à un si haut point à mes aspirations. Le 2 octobre 1972, j'embarquai dans cette aventure et m'y retrouvai tout heureux. Je devais y œuvrer près de quatre ans.

Mon avenir professionnel étant assuré, Jeanne vendit sa maison de Matane, un an exactement après son achat. La somme ainsi récupérée nous permit d'acheter une maison à Rimouski sur le boulevard Arthur Buies, face au Centre de formation professionnelle. Nous étions heureux d'avoir un toit bien à nous et d'y être installés confortablement. C'était notre nid d'amour. Jeanne pour-

suivait son enseignement à Matane, tandis que j'étais engagé à temps plein au JAL, dans le Témiscouata. Nous nous rejoignons à Rimouski durant les fins de semaine. Inutile de dire que nous étions heureux de nous retrouver.

L'intervention de monseigneur Robitaille ayant accéléré les procédures, nous pouvions devancer notre mariage d'un bon mois. Le 22 novembre fut choisi comme date et Saint-Gabriel, comme lieu de la célébration officielle, avec la complicité du curé du lieu, notre ami l'abbé Yvon D'Astous. Malgré les risques d'une température désagréable à ce moment de l'année, tous les membres de la famille proche se retrouvèrent à la cérémonie - même, à notre grande surprise, ceux qui habitaient Montréal. C'est avec beaucoup d'émotion que fut vécu ce beau moment. L'abbé D'Astous était accompagné dans la célébration par l'abbé Jean-Marc Gendron et le père Marcel Lavallé des Clercs de Saint-Viateur de Matane. Mon père et la mère de Jeanne endossèrent le rôle des témoins; nos familles immédiates formaient l'assistance. Ce fut un mariage dans la discrétion et la chaleur des liens qui nous unissaient tous. La fête se



Illustration 11 : 22 novembre 1972 à Saint-Gabriel : les deux mariés et les deux témoins (Gilles Roy)

poursuivit à notre résidence de Rimouski, où un buffet généreusement arrosé nous attendait. Jean-Marc Gendron et Pierrette Landry égayèrent la rencontre de leur musique et de leurs chants. Ce fut pour nous deux, les nouveaux mariés, la chaleureuse célébration d'un début de vie commune dont nous rêvions depuis longtemps. La

fête se prolongea jusqu'aux petites heures du matin.

Le lendemain, nous nous rendions en autobus à Montréal, accompagnés de mes parents, pour fêter l'évènement avec la famille Roy, en particulier ceux et celles qui n'avaient pas pu ou n'avaient pas osé, à cause de la température,

descendre dans le Bas du Fleuve. Robert et ma sœur Murielle reçurent en grande pompe toute la parenté pour la circonstance. Après une journée bien remplie dans la maison paternelle, nous sommes revenus dans notre nid d'amoureux pour terminer la semaine de congé dans le calme et la sérénité avant de reprendre nos activités respectives.

## 5. ENTREVUE À LA CINQUIÈME DIMENSION DE RADIO-CANADA

Malgré les exhortations de monseigneur Louis Levesque, je restai donc dans le diocèse et continuai à y exercer un travail d'animation qui me mettait relativement en évidence. Suite à ma sortie du clergé, je fus interrogé plus d'une fois sur les motifs m'ayant conduit à cette décision. Ce fut le cas notamment sur les ondes de Radio-Canada, dans l'émission *La Cinquième Dimension* du 27 janvier 1974. J'ai conservé la transcription de cette émission, et je reste étonné de mon franc parler du moment. La transition du statut de célibataire à celui d'époux était encore fraîche, et mes réactions encore assez vives. Cela donna une couleur particulière à mon intervention.

Le cadre dans lequel je me retrouvai m'impressionna particulièrement. J'eus à intervenir entre un évêque grec orthodoxe du Canada et un auteur français, Georges Hourdin, à l'occasion de la publication de son livre *Dieu en liberté*. Après l'intervention de l'évêque, l'animateur me présenta ainsi :

*Quitter le clergé, il y a quelques années, était une décision troublante dont on n'aimait pas parler. Aujourd'hui, nous savons que cette décision peut s'inscrire comme une étape dans la vie spirituelle d'un individu. En octobre dernier, nous avons rencontré Gilles Roy, ex-membre du clergé. Aujourd'hui marié, il nous a parlé des raisons qui l'ont amené à quitter le clergé et des étapes importantes qui ont précédé ce geste.*

J'expliquai alors mon parcours depuis mes stages en dynamique de groupe à la Maison Montmorency, en passant par mon analyse de l'origine de la discipline du célibat ecclésiastique dans l'Église et par mes doutes sur le sujet. Je me permis de reformuler ce que je ressentais profondément à ce moment, et qui demeure toujours ma ligne de pensée :

*Dans la mesure où j'acceptais de jouer le jeu d'une amitié profonde, d'un amour, dans la même mesure s'approfondissait pour moi le don aux autres et, du même coup, l'amour de Dieu. Je l'expérimentais vitalemment. Et je n'arrivais pas à comprendre que pour être au service des autres, il ne fallait pas aimer quelqu'un en particulier. Pour moi, c'était une contradiction flagrante. Le don total aux autres n'exclut pas le don à une personne, au contraire. Le visage aimé d'un amour unique renvoie aux autres et finalement à*

*Dieu. Ça, c'est l'essentiel pour moi. Quand on accepte de le vivre, on le découvre profondément.*

L'animateur me questionna alors sur ma position face à la place de la femme dans l'Église; ce à quoi je répondis :

*Question fort pertinente. Je me suis réveillé à contester fortement cette absence de 50 % du peuple chrétien dans l'élaboration de la pensée de l'Église, de la pensée théologique, de la pastorale et de la vie en général de l'Église. Personnellement, j'accepte difficilement cette situation qui ne s'améliore que très, très lentement... Il manque des valeurs, à ce moment, des richesses que peut apporter la femme.*

À la question de l'animateur sur ce que je pouvais contester d'autre dans l'Église, je me permis d'interroger le mode de présence du prêtre dans la société d'aujourd'hui, en m'appuyant sur l'expérience des prêtres ouvriers que j'avais découverte en France. Après quelques commentaires sur le sujet, j'y allai d'une réaction spontanée :

*Actuellement, je me calcule aussi présent, même plus présent que je ne l'ai jamais été en cette Église, en cette institution qui est pour moi une partie de moi-même, en laquelle je crois profondément. La démarche que j'ai faite, ce n'est pas un refus des valeurs fondamentales que véhicule l'Église, que représente l'Église; au contraire, pour moi, c'est une recherche d'une incarnation plus authentique de ces valeurs dans la vie de l'homme d'aujourd'hui.*

Et l'animateur de poursuivre : « Vous vous considérez toujours comme prêtre, alors ? Regrettez-vous votre expérience dans le clergé ? »

*Oui, répondis-je, je me considère toujours comme prêtre (Sacerdos in aeternum), même si je suis sorti, je dirais, de la structure, ce qui a été assez laborieux; je me considère toujours comme prêtre. Je ne regrette rien, je ne renie rien, pas du tout. Au contraire, si je suis ce que je suis, c'est grâce à ces valeurs et à ces expériences très riches que j'ai vécues. Je suis très heureux de les avoir vécues et ce que je vis, aujourd'hui, pour moi, est tout simplement la poursuite de ma recherche, de mon action.*

*Personnellement, je voudrais vraiment que ma démarche soit un témoignage pourquoi j'ai tenu à rester dans mon milieu avec ce que je suis et avec ce cheminement malgré la contestation que j'ai pu provoquer. Pour moi, en tout cas, l'action que je poursuis n'est que la suite de ce que j'ai déjà réalisé, de ce que j'avais initié dans les structures, avec un visage nouveau.*

Ce témoignage de janvier 1974, je l'assume encore pleinement aujourd'hui, même si j'y mettrais un peu plus de nuances. L'essentiel est là; j'y tiens ! Cette intervention suscita bien sûr des réactions de toutes sortes.

Deux commentaires positifs furent publiés dans le *Progrès-Écho* du 30 janvier 1974, le premier sous la rubrique *Ça se dit dans le quartier* : « Très intéressante l'entrevue de Gilles Roy à l'émission '5-D' dimanche dernier. Le responsable du projet JAL a des choses à dire et il les a dites. »; le second dans Le carnet de chasse de Sandy Burgess : « Gilles Roy a accordé une entrevue de très haute tenue lors de la dernière émission de '5-D'. Digne, logique et conséquent, vraiment, il a donné une image tonifiante de notre milieu. »

Par ailleurs, d'un confrère qui n'eut pas le courage de signer, je reçus une belle leçon :

*Il est arrivé un temps dans ta vie sacerdotale où, à force peut-être d'activisme à l'extérieur, le Christ n'était plus le vrai Centre, il n'était plus le Maître de ton cœur. Alors tu devins tiède, les exercices spirituels ont volé au vent, tu as joué la comédie un temps, puis ton cœur a volé en éclats vers les fragilités de ce monde, de quelque nom que tu cherches maintenant à voiler le tout.*

La lettre était dignement signée : *Amicus semper*.

Malheureux que j'étais ! Le Seigneur « n'était plus le Maître de mon cœur », ce qui explique que j'aie louché vers les petits oignons d'Égypte et que mon cœur ait volé en éclat vers les fragilités de ce monde... Ce pauvre « amicus semper » n'avait certainement pas suivi de très près le Concile Vatican II, ni mis à jour sa vision du monde, ce monde matière première du Royaume selon *Gaudium et Spes* ou *L'Église dans le monde de ce temps*.

Quoiqu'il en soit, j'eus par la suite maintes occasions de témoigner de ma foi et de mon engagement, avec un accueil toujours très chaleureux de la part de mes interlocuteurs ou de mes auditeurs. L'abbé André Daris, alors responsable des Communications sociales au plan diocésain, me fit un jour la proposition suivante :

*Ce qu'on aimerait que tu dises devant les caméras de télévision, c'est comment ton engagement dans ton milieu de travail, d'intérêt ou d'activité, peut avoir un rapport avec le sens que l'on donne à la fête de Noël ? Et d'abord, qui es-tu et quel est ton engagement ? Comment, selon toi, la fête de Noël peut-elle inspirer tes motivations à faire ce que tu fais ?*

Je profitai de l'occasion pour faire passer mon message et ma compréhension de la valeur de l'engagement social en tant que chrétien et en tant que prêtre. Je clamai haut et fort ma conviction du lien entre mon projet humain et la construction du Royaume. Je le répète, car il me semble que le message passe encore très peu et que le lien entre notre vécu et nos célébrations ne se fait

que très rarement. Pour moi, Noël, c'est la fête de la libération, la fête de l'espérance :

*Noël me rappelle que c'est à travers l'histoire la plus profane des hommes que se bâtit le Royaume de Dieu, que se réalise le Salut, que je ne suis pas à côté de ma responsabilité de chrétien dans mon engagement quotidien, dans mes efforts à aider les gens à prendre en main leur vie, leur milieu, à faire réussir le monde.*

*On ne peut isoler l'action chrétienne de l'action humaine, la vie chrétienne du projet humain. Le projet humain, c'est le lieu principal de la construction du Royaume.*

*Chaque fois que j'agis dans le sens de la libération de l'homme, j'agis dans le sens de la libération annoncée par la fête de Noël : libération de la parole, de la conscience, libération de la créativité, de l'imagination, libération du sens des responsabilités.*

*« Une pastorale et une foi qui ne savent pas se vivre ni s'exprimer dans les lieux naturels de la quotidienneté condamnent l'Esprit aux enclos sacrés » disait le sociologue Jacques Grand'Maison dans son livre La seconde Évangélisation, tome II, à la page 125. Noël, c'est tous les jours où je vis une confrontation courageuse de l'Évangile aux vrais défis de la vie.*

Je suis revenu à plusieurs reprises, tout au long de ma carrière, sur les thèmes *Foi et engagement social* et *Monde et Royaume*. Ils me tiennent toujours à cœur.



## CHAPITRE 9

# LA GRANDE AVENTURE DU JAL (1972 - 1976)

### 1. LE PROJET

Le JAL est un projet d'aménagement communautaire et intégré des ressources du territoire de l'est du Lac Témiscouata comprenant trois localités : Saint-Juste-du-Lac, Saint-Émile d'Auclair et Saint-Godard de Lejeune.

Ce projet surgit à l'automne 1971 de l'inquiétude d'un certain nombre de citoyens concernant l'avenir de leur coin de pays et de l'insécurité ressentie devant les orientations que semblaient devoir prendre les politiques d'aménagement du territoire. Ces paroisses se trouvaient en effet en tête de liste des localités à fermer après l'Arrêté en Conseil 1621 qui, dans la foulée des orientations préconisées par le BAEQ, en avait déjà fait disparaître dix dans l'Est du Québec.

Les origines du JAL sont liées à la personnalité de quelques individus et à un concours de circonstances anodines en soi, mais qui n'en ont pas moins un poids important dans l'amorce de l'aventure et son orientation. Mon mémoire de maîtrise en développement régional, publié par le GRIDEQ, présente en détail cette expérience<sup>29</sup>. J'en donnerai ici les principales étapes.

André Morin, travailleur forestier au chômage, se retrouva à l'École forestière de Duchesnay en compagnie de Rosaire Beaulieu de l'Ascension-de-Patapédia, où se mettait alors en place le premier groupement forestier inspiré de la thèse de Fernand Côté, ingénieur forestier de la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval. L'étude de cette expérience amena André Morin et son compagnon à échanger sur la situation de leurs milieux respectifs et à reconnaître une similitude de problèmes et une affinité de préoccupations en regard du devenir de chacun de leurs territoires d'origine.

À Auclair même, l'abbé Rodier Voisine était particulièrement sensible à la situation et préoccupé de lier la pastorale aux grandes interrogations socio-économiques du milieu. Le 24 octobre 1971, il publiait dans le bulletin paroissial quelques considérations sur l'avenir du territoire et terminait son texte par la question suivante : « Les résidents d'Auclair, de Lejeune et de Saint-

---

<sup>29</sup> Marc-André Deschênes et Gilles Roy, *Le JAL, trajectoire d'une expérience de développement local*, GRIDEQ-UQAR, 1994, 252 p.

Juste n'auraient-ils pas intérêt à se grouper et à travailler ensemble pour que ça bouge ? ».

Initiés par OD II, des comités de citoyens étaient déjà sur pied dans la région. De petits groupes de discussion se formèrent autour d'André Morin durant l'hiver 1971-1972. Une rencontre un peu plus structurée déboucha sur la commande d'un avant-projet dont les grandes lignes étaient esquissées par le groupe.

Cet avant-projet fut confié à Claude Morin, le frère d'André, par ailleurs agronome et fonctionnaire au ministère de l'Agriculture du Québec à Rimouski. Les comités de citoyens des trois localités firent l'étude et la critique du document qu'il avait préparé, et le Comité intermunicipal JAL fut constitué, J pour Saint-Juste, A pour Auclair et L pour Lejeune.

Le bureau régional du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec (MAC) accepta de patronner cette initiative. La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (FSAA) fut désignée comme ressource privilégiée pour l'encadrement technique du projet. Le CRD se prononça en faveur du principe et la Conférence administrative régionale (CAREQ) réunie le 10 mai autorisa le MAC à procéder. La FSAA, à la demande du coordonnateur régional du MAC, signifia également son adhésion à cet essai d'aménagement communautaire.

Le projet JAL était à ce moment officiellement accepté à tous les niveaux administratifs - c'est du moins ce que l'on croyait. Son objectif était clair : il visait le développement communautaire et intégral de toutes les ressources tant humaines que biophysiques du milieu.

Au début d'octobre 1972, l'équipe d'encadrement commença à se structurer avec l'engagement d'un responsable, un certain Gilles Roy, agronome. Je me retrouvai donc à l'œuvre avec la mission de « faire de l'animation rurale et de susciter la participation populaire au projet mis de l'avant par les leaders locaux ». Lors de mon premier contact avec les leaders du milieu, je me permis de préciser : « Je suis engagé par la Faculté d'agriculture de l'Université Laval à même un budget spécial du ministère de l'Agriculture, mais mes patrons, c'est vous. C'est vous qui allez définir ce qu'il y a à faire pour aboutir à quelque chose de valable. » L'encadrement de la faculté était important. Cependant je voulais que le milieu se sente vraiment responsable de l'orientation du projet.

## 2. SENSIBILISATION ET FORMATION DE LA POPULATION

On me précisa d'emblée qu'il fallait mettre l'accent sur la sensibilisation et l'implication de la population. Une première rencontre rassembla soixante personnes qui signifièrent leur volonté de demeurer dans ce coin de pays grâce à un aménagement des ressources, en priorité l'aménagement agro-forestier. Une semaine plus tard, plus de cent personnes, avec une importante délégation de la FSAA, insistèrent sur le fait que la population avait besoin d'apprendre à travailler ensemble, d'élargir ses connaissances de base et de se perfectionner sur le plan professionnel. Finalement à Lejeune, plus de deux cents personnes tracèrent, avec l'aide des responsables du Service d'éducation permanente de la Commission scolaire du Grand-Portage, un inventaire complet des attentes du milieu en matière de formation.

Les responsables du service d'éducation permanente et des représentants du milieu élaborèrent un projet précis à partir des attentes formulées. Une session de soixante périodes de cours sur quatre semaines fut planifiée, comportant trente périodes en travail de groupe et relations humaines à partir des problèmes socio-économiques du milieu, et des périodes d'information de base en agriculture, en foresterie et en artisanat, le tout devant déboucher sur la formulation de pistes d'action.

Baptisée *Opération Janvier 1973*, cette session de formation intensive rassembla deux cent dix personnes réparties en onze ateliers de travail. Ce fut un mois intense de découvertes, pour chacun, de ses possibilités et de prise de conscience collective de la situation du milieu. Les groupes se retrouvaient le matin, l'après-midi ou le soir. Les rencontres qui se terminaient vers dix heures se poursuivaient au restaurant du coin. La discussion reprenait autour d'un café et prenait souvent fin à des heures assez tardives.

Je voudrais citer ici une anecdote qui me concerne plus directement mais permet de saisir le climat de confiance et de liberté d'expression qui régnait alors. En tant que coordonnateur de toute la démarche, il m'était possible de me présenter aux ateliers, sur demande des animateurs ou simplement pour participer aux échanges et me tenir au fait de l'allure des discussions. Ma sortie du clergé était récente; tout le milieu en était informé et pouvait se poser des questions à ce sujet. J'avais donc prévenu les animateurs que si, en cours de discussion, était soulevée la question de mon statut de *défroqué* - comme on le disait dans le temps -, je souhaitais en être informé.

De fait, très tôt, le sujet fut abordé dans une équipe. Je m'y présentai à la rencontre suivante, comme animateur pour la circonstance, et amenai le groupe à

me poser les questions que suscitait chez eux mon cheminement personnel. Ce fut l'occasion d'un échange d'une intensité assez exceptionnelle sur mes valeurs, mes convictions, mais aussi sur les réactions et la perception que chacun et chacune en avaient, sur les questions que cette situation les amenait à se poser sur leurs propres valeurs et sur leur foi. Pour clore la discussion, à ma grande surprise, une participante se permit de dire, avec l'approbation de tout le groupe : « Gilles, après ce qu'on vient de vivre avec toi, aujourd'hui, on célébrerait avec toi. » La célébration en question était de toute évidence *eucharistique*. Inutile de vous dire mon émotion. Mis au courant de cet échange, les autres groupes m'invitèrent dans le même esprit. La question était réglée... Ils avaient compris que je pouvais vivre mon sacerdoce autrement.

Une plénière générale regroupa quatre cents personnes à Auclair. Les participants y présentèrent le fruit de leur travail. Une banque incroyablement riche d'idées fut constituée. On forma quatre comités spécialisés, composés de représentants de chacun des quatre secteurs d'activité (agriculture, foresterie, tourisme, artisanat), ainsi qu'un comité Jeunes. Quarante personnes se mirent à l'œuvre. Une session intensive de deux jours, à la fin de mars, permit de préciser les objectifs, de tracer déjà des priorités d'action et d'élaborer un calendrier de travail.

Un an plus tard, en février 1974, cent cinquante personnes vécurent à nouveau l'expérience, de manière quelque peu abrégée. Réunions de cuisines, assemblées de secteurs et assemblées générales complétèrent le travail de sensibilisation amorcé. Un bulletin distribué à toutes les familles, d'abord sporadiquement, puis chaque semaine, permit de faire circuler l'information en attendant que la radio communautaire vienne enrichir les liens entre la population et les différents comités et projets à l'étude.

Parmi les retombées de l'*Opération Janvier 1973*, des cours de formation générale de niveaux présecondaire et secondaire I, II et III furent offerts à une quarantaine de personnes. Quarante-cinq travailleurs forestiers bénéficièrent également de vingt-cinq semaines de formation en sylviculture. L'habitude se créa d'accompagner tout projet d'une préoccupation de valorisation intense de la ressource humaine susceptible d'y être impliquée.

### 3. JUMELAGE AVEC LE GROUPEMENT FORESTIER DE LA RESTIGOUCHE

Il était prévu à l'origine de jumeler le JAL avec le Groupement forestier de la Restigouche, projet qui s'amorçait dans le secteur de Saint-Alexis de Matapédia. Comme je l'ai indiqué plus haut, André Morin avait eu l'occasion d'échanger avec Rosaire Beaulieu sur la formule même du groupement fores-

tier, dont Rosaire était l'initiateur dans son coin de pays. L'idée avait été émise de rapprocher les deux projets. De fait, mon mandat comportait la coordination et l'animation de l'action dans les deux secteurs.

Ma première rencontre avec les responsables du Groupement forestier de la Restigouche eut lieu à Rimouski, au lendemain de la visite de la délégation de la faculté à Auclair. Au départ, les objectifs du groupement se limitaient à l'aménagement et l'exploitation rationnelle des ressources forestières du territoire. Comment alors, pratiquement et légalement, s'orienter vers l'aménagement intégré des ressources de la forêt et de l'agriculture ? Telle était la grande question du moment.

Rapidement apparut la difficulté de mener de front deux expériences du genre à cause des distances qui les séparaient et des exigences de présence continue qu'elles imposaient. Suite aux difficultés de parcours dont il sera question plus loin, l'idée de jumeler les deux projets du JAL et de La Restigouche fut abandonnée à l'avantage du JAL - mais certainement pas pour le bénéfice de la population du canton Patapédia, qui comprenait les localités de l'Ascension, de Saint-François d'Assise, de Saint-Alexis et de Saint-Laurent.

#### **4. PREMIÈRE RÉALISATION : LE GROUPEMENT FORESTIER**

Suite aux échanges suscités par l'*Opération Janvier 1973* au sujet de la forêt, la formule du groupement forestier sourit à un nombre assez important de propriétaires de boisés privés. Le 24 mars, à Lejeune, Rosaire Beaulieu apporta son témoignage à la population de l'est du Lac Témiscouata, qui décida de mettre en place un groupement pour le territoire. Le Comité spécialisé de la forêt et le Comité intermunicipal étudièrent avec les fonctionnaires du ministère des Terres et forêts (MTF) les implications de cette formule. Ils préparèrent le dossier et entreprirent l'ensemble des démarches qui s'imposaient pour la constitution légale de l'organisme en question. Le 18 mai, la demande signée par les trois requérants, Léonard Bégin de Saint-Juste, Gilles Lachance d'Auclair et Nazaire Beaulieu de Lejeune, était envoyée au ministère des Institutions financières. Après l'émission des lettres patentes le 7 juin, les règlements généraux étaient adoptés et le premier conseil d'administration était élu lors de l'assemblée de fondation organisée le 26 juillet 1973. Le *Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, Inc* était ainsi légalement constitué. Le 28 août, cinquante propriétaires engagèrent cinquante-six lots pour une superficie de 4 312 acres. Le recrutement se poursuivit; l'élan était donné.



Illustration 12 : Rosaire Beaulieu présente la formule du groupement forestier aux membres du JAL, printemps 1973 (UQAR, Archives régionales. Fonds de la Corporation d'information populaire de l'Est du Québec)

Une première subvention de 37 000 \$ du MTF permit l'amorce de travaux sylvicoles dans la région qui mirent à l'œuvre vingt-cinq travailleurs forestiers pendant trois mois. Ce furent les premières retombées économiques du JAL : rien de mieux pour démontrer à la population ce que peut donner la solidarité d'un milieu et la détermination de ses habitants.

## 5. LA GRANDE CRISE

L'expérience du JAL semblait avoir le vent dans les voiles. Cependant des surprises attendaient la population. Déjà, au cours de mars 1973, des informations imprécises laissaient soupçonner qu'à différents niveaux de décision, le projet rencontrait une opposition systématique. La tension montait chez les fonctionnaires et ceux qui avaient trempé dans la préparation de cette action se faisaient sérieusement admonester.

L'accord de principe invoqué pour engager la FSAA dans le projet n'avait, semble-t-il, jamais été donné à la rencontre de la CAREQ du 10 mai 1972. Ni l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ), à Québec, ni le Conseil du Trésor n'appuyaient l'expérience, et certains de leurs fonctionnaires y étaient même formellement opposés. Laurent Bouchard, le coordonnateur régional du MAC et Claude Morin, son bras droit dans le dossier, se firent reprocher leur rôle dans cet imbroglio.

Malgré l'instabilité de la situation, le projet se poursuivit jusqu'en juillet, moment où la faculté, voyant qu'aucune clarification ne se dessinait à l'horizon,

m'avisa de ralentir le tempo et de limiter au strict minimum mon action sur le terrain. Je reçus alors des offres d'emploi comme fonctionnaire.

Dans un tel contexte, était-il respectueux d'une population profondément engagée de fermer les livres et de mettre un point final au dossier ? Pour ma part, je ne pouvais accepter qu'une fois de plus, la déception et la frustration soient le lot d'un milieu déjà tellement bouleversé depuis le BAEQ.

Depuis le début de mon action dans la région, j'avais toujours tenu André Morin, président du Comité intermunicipal du JAL, au courant des difficultés de parcours du projet. Je n'en avais pas informé d'autres personnes du milieu, car je voulais éviter de semer inutilement la panique. J'espérais que le problème se réglerait entre les ministères et les organismes gouvernementaux impliqués, sans que la population soit directement pénalisée. La sectorisation à outrance dans la gestion des différents ministères et le manque de communication entre les ministères et les différents paliers de gouvernement pouvaient seuls expliquer le fouillis de ce dossier. Un projet d'aménagement polyvalent et intégré des ressources n'entrait pas dans leurs grilles. Là était le véritable problème !

Le 15 août, le journal *Progrès Écho* titrait à la une : « Le Projet d'Aménagement du Témis se meurt » et précisait plus loin : « Le projet d'aménagement de Saint-Juste, Auclair et Lejeune : l'inaction gouvernementale le met toujours en péril. »

Il devint évident que si l'on voulait que le programme de développement du territoire se poursuive, il fallait que la population force la main des centres de décision. Un bulletin d'information fut expédié à tous les habitants de la région. La situation y était clairement exposée et on y laissait entendre qu'il faudrait se battre ensemble pour obtenir gain de cause. Le Comité intermunicipal établit un plan d'action et fixa au 19 septembre une rencontre avec l'ensemble des fonctionnaires impliqués et les responsables des organismes intéressés. Entre temps, trois assemblées locales se tinrent à Lejeune, Auclair et Saint-Juste. La population fut alors informée du problème et invitée à se prononcer sur ce qu'elle attendait du projet et sur la manière de le poursuivre.

Plus de quatre cents personnes se retrouvèrent à Auclair le 19 septembre, avec, en plus, des délégués des OD en provenance de Les Méchins à Causapsal et des Hauteurs à Esprit-Saint, ainsi que des gens solidaires du projet à travers tout le Témiscouata. Une quinzaine de hauts fonctionnaires et de représentants des organismes impliqués s'y présentèrent. J'animai la rencontre et Gilles St-Laurent, assisté de Pierre Jobin du CRDEQ, agit comme secrétaire. La

discussion fut très serrée entre la population et les fonctionnaires concernant les causes du blocage. Les questions étaient directes et précises. La population voulait être impliquée à part entière dans la réorientation de son propre destin.

Le 1<sup>er</sup> octobre fut établi comme le dernier délai qu'acceptait la population. Des télégrammes d'invitation à la rencontre furent envoyés aux décideurs de haut niveau dans ce dossier. La population s'y retrouva en plus grand nombre encore qu'à l'assemblée du 19 septembre. Du côté gouvernemental cependant, seul l'Office de Développement de l'Est du Québec (ODEQ) envoya des représentants; il s'agissait de Jean-Paul Gendron et Guy Chéron.

Le CRD présenta son avis. La population l'approuva en entier mais contesta la solution proposée par l'ODEQ. En effet, même si l'ODEQ disait oui au JAL, la table de travail qu'il proposait de former risquait de reporter *aux calendes grecques* les prises de décisions. La population exigeait une réponse claire et précise; elle se trouvait à nouveau devant un projet d'étude. L'idée surgit alors de garder les deux fonctionnaires en otage jusqu'à ce qu'une acceptation inconditionnelle parvienne des centres de décision. MM. Gendron et Chéron furent confinés dans une pièce avec des téléphones. Ils durent s'engager par écrit à convoquer la table de travail, avec des représentants de tous les ministères et organismes impliqués, pour le lendemain après-midi. L'entente rapidement rédigée et acceptée par la population fut signée assez tard dans la nuit par les deux représentants de l'ODEQ.

De fait, des représentants du MAC, du MTF, de la FSAA, du CRD, de l'UPA, de l'ODEQ et d'OD II, soit vingt-trois personnes au total, se retrouvèrent le lendemain à Auclair. La discussion fut assez houleuse. On butait sur des questions de structures, de partage de responsabilités et de terminologie. Tous finalement donnèrent leur accord de principe sur le projet. Ils conclurent qu'il fallait s'assurer qu'il se poursuive et que l'intégration des ressources se fasse sans oublier la mise sur pied de la structure juridique qui devrait remplacer le Comité intermunicipal.

Étant donné la lourdeur d'une table de travail de vingt-trois personnes, une table de travail simplifiée fut constituée d'urgence et chargée en priorité de détailler les besoins, les prévisions budgétaires, les sources de financement et la procédure à suivre. Le soir même, à huit heures, ce nouveau noyau se mit à l'œuvre. À Claude Morin et à moi-même fut confiée la tâche de rédiger le projet révisé. Après plusieurs retouches, un document final intitulé « Projet-pilote de développement polyvalent des ressources » fut adressé aux divers paliers de décision. Selon Jean-Paul Gendron, le document fut accepté avec quelques

amendements qui ne compromettaient pas l'orientation initiale du projet, mais précisait les responsabilités des intervenants pour répondre aux exigences du gouvernement.

Le rôle joué par la FSAA dans le JAL suscitait quant à lui de nombreuses réticences au sein des milieux gouvernementaux, qui semblaient oublier que l'université est au service de la société autant que les ministères, d'une manière différente mais complémentaire. La faculté hésitait par conséquent à s'impliquer plus avant, d'autant plus après la reformulation du projet. Les responsables de la faculté finirent par annoncer au directeur du Service de la coordination des Programmes spéciaux au MAC, Jérôme Arcand, qu'ils jugeaient « non acceptable » le nouveau projet et que la faculté se retirerait du JAL à compter du 31 décembre 1973. Nouveau coup de théâtre... Une nouvelle série de rencontres fut lancée afin de trouver une issue définitive au problème. Finalement, une réunion de la FSAA à l'Université Laval déboucha sur une nouvelle entente qui satisfaisait tout le monde.

Le projet reprit son cours normal, avec la complicité peut-être un peu plus discrète, mais non moins efficace, de la faculté. La population se remit à l'œuvre avec autant sinon plus de courage et d'énergie. Elle avait obtenu gain de cause !

La crise vécue au sein du JAL est significative des difficultés que peut rencontrer un tel projet et explique sans doute que celui-ci reste unique en son genre. Comment voulez-vous qu'une collectivité décide de prendre en main l'aménagement polyvalent et intégré de ses ressources pour assurer sa survie, quand elle sait d'avance qu'elle va devoir faire face à un tel dédale gouvernemental et administratif, sans ressources valables d'encadrement et de coordination ? Les pactes ruraux et la présence d'agents de développement disséminés avec parcimonie sur le territoire corrigeront-ils la situation ? C'est à souhaiter ! Un pas est fait dans le bon sens.

## **6. REPRISE DE L'ACTION ET MULTIPLICATION DES PROJETS**

Quoiqu'il en soit, l'orage était passé, et le travail reprit de plus belle. En conclusion d'une réunion tenue le 15 janvier 1974, Guy Chéron affirma qu'il était primordial que le JAL devienne un organisme juridiquement constitué, ce qui lui permettrait de solliciter les consultants et agents-conseil qu'il jugerait nécessaires à son action.

La préoccupation d'asseoir le projet sur une base juridique était présente depuis longtemps dans le milieu. Le sujet avait déjà été mis sur la table lors de la grande plénière qui clôturait l'*Opération Janvier 1973*. Les responsables du

*Projet JAL* avaient par la suite élaboré les règlements de régie interne de la future coopérative. Après consultation d'Aimé Martel, qui se chargeait de piloter le dossier au ministère des Institutions financières, cette version fut acceptée par la population lors d'une assemblée publique. André Morin fut désigné secrétaire provisoire de la nouvelle structure.

Les documents furent expédiés à M. Martel, et au début de mai 1974 était tenue l'assemblée officielle de fondation de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata. Le premier conseil d'administration était composé des personnes suivantes : pour Saint-Juste : Léonard Bégin, René Ouellet et Arnold Pettigrew; pour Auclair : Emmanuel Gagnon, Laurent Grondin et André Morin; pour Les Lots Renversés : Gilles Bélanger, Robert Côté et Jocelyn Lachance; pour Lejeune : Joseph Cimon, Charles-Armand Moreau et Rénald Paradis. En présenter la liste ici, c'est rendre hommage aux pionniers de la belle aventure du JAL.

La coopérative de développement était donc légalement constituée. Elle était le porte-parole officiel de la population et pouvait, en toute sécurité, négocier avec les ministères et les structures gouvernementales et prendre des décisions en bonne et due forme. Au début d'octobre 1974, la coopérative comptait 164 membres réguliers et 95 membres auxiliaires.

### *Initiatives en agriculture*

Concernant le secteur particulier de l'agriculture, le milieu avait également formulé des attentes précises lors de la plénière du 4 février 1973. À partir de cette première réflexion, le comité spécialisé avait établi des priorités et exigé un encadrement technique sérieux avec l'appui des services de la FSAA. Aussitôt le problème du partage des responsabilités et du financement du projet réglé, la population réclama la présence permanente d'un agronome ou d'un technologiste agricole. Le conseil d'administration de la coopérative fit des pressions dans ce sens et suggéra comme candidat Jacques Parent, déjà avantageusement connu en tant que technologiste rattaché au bureau local du ministère de l'Agriculture à Notre-Dame-du-Lac.

Jacques Parent arriva dans le JAL avec la responsabilité assez lourde d'encadrer techniquement l'ensemble du secteur agricole. Dès les premiers jours, il se révéla un collaborateur précieux, d'une grande compétence et d'une extrême disponibilité. Avec lui arriva également Louise Blais, son épouse, qui prit la fonction de secrétaire. Louise abattit une besogne considérable, avec un grand souci de la précision et du travail bien fait.

Rapidement, un projet monopolisa l'énergie de notre technologiste, celui des pommes de terre de semence. L'idée de la culture de la pomme de terre avait été lancée au tout début du JAL; elle commença à se préciser à l'occasion d'une rencontre fortuite à La Pocatière, où j'étais en compagnie de Jacques Parent. Marcel Michaud, agronome responsable de cette production dans l'Est du Québec, nous apprit à ce moment que le MAC prévoyait de produire 3500 acres de pommes de terre de semence supplémentaires dans l'Est entre 1974 et 1980, dans le but d'atteindre un taux d'autosuffisance pour l'ensemble du Québec de 50 %. L'hypothèse d'un mille acres dans le JAL nous sourit immédiatement. C'était l'impulsion qu'il nous fallait pour nous lancer dans ce secteur.

Le conseil d'administration de la coopérative accueillit favorablement l'idée et souhaita que la population soit associée à cette démarche. Toutes les familles reçurent une visite, et le 30 novembre, quatre cents personnes se présentèrent pour recevoir un complément d'information et décider des choix à réaliser pour la collectivité. Le projet rédigé par le comité agricole et Jacques Parent fut entériné, et l'on décida de recourir à une souscription populaire de 30 000 \$.

Après de multiples démarches, le MAC accepta officiellement la création d'une unité de production de cent acres avec un entrepôt sur place, et promit une subvention de 100 000 \$ pour l'entrepôt et la mise en valeur des sols. On commença alors les travaux dans les champs et la construction du premier entrepôt à conservation en boîtes selon les exigences du Service des productions végétales. Les coûts du bâtiment dépassèrent les estimations du MAC; il fallut toute une série de *contorsions* pour parvenir à combler la différence. Fin août, nouveau coup de massue : on découvrit de la flétrissure bactérienne qui déclassait toute la production en tant que pommes de terre de semence. Toutefois le marché de la pomme de terre de consommation s'annonçait très bon. Il fallait informer la population de la situation et établir avec elle les suites à donner au projet. Les inspecteurs du gouvernement fédéral et le pathologiste du MAC furent invités à une assemblée générale, à l'issue de laquelle il fut unanimement décidé de poursuivre les cultures malgré ce *pépin* de parcours. Le 21 septembre, à la cueillette symbolique de la pomme de terre, près de mille personnes se retrouvèrent dans les champs du deuxième rang de Lejeune pour manifester leur solidarité envers l'équipe responsable et leur détermination à poursuivre et à appuyer l'action.

La récolte fut vendue pour la consommation. Pour une première année, les rendements étaient satisfaisants, mais l'on entrevoyait que l'expérience serait

difficile à mener à terme. Malgré divers contretemps dans l'obtention des subventions qui nous étaient promises, le projet suivit son cours. Août 1978 vit s'élever un second caveau au coût de 100 000 \$, qui reçut la récolte des 158 acres de pommes de terre classées *semence*.

Ce que je viens de rappeler de l'expérience du JAL fait la preuve de ce que peut réaliser une population qui veut se prendre en main, avec une animation qui met l'accent sur la valorisation de la ressource humaine et un encadrement technique efficace. En donnant les détails de cette étape, j'ai voulu mettre en évidence l'engagement et la solidarité de collectivités qui avaient failli être rayées de la carte, et rendre hommage à tous les artisans de ce *vouloir vivre ensemble* envers et contre tous les dictats des pouvoirs publics.

### *Autres initiatives*

Le travail n'était pas terminé. Avec le recul des années, la multiplication des initiatives m'étonne encore. Je me permets d'en faire une présentation plus brève ici.

Mars 1974 vit l'ouverture d'un Bureau d'extension des services du Centre de Main d'œuvre du Canada, sous le nom d'*Inter-PRIF*. Le nom en précisait bien les objectifs : P pour placement, R pour réorientation, I pour information et F pour formation. L'*Inter-PRIF* était, en quelque sorte, une équipe de recherche et une banque de projets. Son rôle d'appui à la coopérative et à toutes les initiatives subséquentes fut de première importance. Les personnes impliquées dans cet organisme étaient Jocelyn Lachance, également président de la coopérative, Berthier Nadeau et Marcelle Dubé, secrétaire.

L'*Inter-PRIF* pilota notamment l'achat de l'usine d'huiles essentielles de Saint-Louis-du-Ha-Ha. Après une étude de rentabilité, le projet fut soumis au conseil d'administration de la coopérative puis à la population. Le 11 septembre 1977, l'usine *Les Essences JALLES Inc* était inaugurée à Auclair. La population, le groupement forestier et la coopérative assumèrent une bonne partie de ses coûts. Malheureusement, l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette compromit l'approvisionnement, crucial dans cette activité, et en conséquence, la survie du projet lui-même.

En juillet 1976, le Programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE), programme du Centre de main-d'œuvre du Canada, permit l'amorce de l'exploitation acéricole selon des techniques modernes. L'érablière de *La Grande Coulée* se lança la première avec un système à tubulure sous vide *Sysvac* et un système d'évaporation par osmose inversée. Le potentiel de la ressource acéricole sur le territoire du JAL avait été évalué à quatre millions

d'entailles. Cette première expérience fit école. Actuellement, on trouve dans le JAL plus d'une soixantaine d'érablières, dont certaines comptent un nombre impressionnant d'entailles. Plusieurs d'entre elles offrent sur le marché une variété intéressante de produits de transformation, à l'instar du Domaine Acer à Auclair, qui propose des alcools et des chocolats en plus de différents types de sirop et de sucre d'érable.

D'autres projets ont eu un impact intéressant malgré leur courte durée : le circuit canot-camping sur le réseau de 55 miles de lacs et de rivières partant du Lac Squatec et débouchant au Lac Témiscouata; l'étude du potentiel des sols à vocation agricole de Lejeune par un pédologue et confrère, l'agronome Lauréan Tardif du MAQ; l'achat par la coopérative de l'ancienne salle paroissiale d'Auclair devenue centre administratif du JAL; enfin la mise en ondes officielle de *Radio JAL* (CJAL, fréquence 1 300), radio communautaire gagnée de haute lutte à travers les conflits de juridiction entre Québec et Ottawa. CJAL constitua, malgré sa brève existence, un outil fort précieux pour l'information et la sensibilisation du milieu à l'action du JAL, en complément du bulletin communautaire hebdomadaire.

\*\*\*

Un document en dit long sur la détermination de la population jaloise; il s'agit du *Mémoire réclamant que l'unité d'aménagement Saint-Juste, Auclair, Lejeune soit désignée comme telle CENTRE AGRO-FORESTIER*. Ce texte demande ici quelques explications.

En septembre 1972 était publié l'Arrêté en Conseil 2874 préconisant la fermeture de vingt-huit localités dans l'Est du Québec. La population devait migrer vers des centres d'accueil en milieu rural que la firme St-Pierre et associés avait le mandat de désigner. Ne voulant pas se faire damer le pion dans cette aventure, le JAL réclama que l'unité d'aménagement composée des trois localités soit désignée comme telle *Centre Agro-forestier*.

La sortie du *Rapport St-Pierre* provoqua une telle réaction de la part des Opérations Dignité et de la population visée que l'Arrêté en Conseil fut suspendu et remplacé par un autre qui, pour la première fois dans les documents officiels du gouvernement, parlait d'aménagement intégré des ressources pour l'Est du Québec. Ce document divisait le territoire du Bas-Saint-Laurent en treize unités d'aménagement et envisageait la possibilité de créer un organisme de gestion en commun par unité. C'était ce qu'exigeait la population, et une véritable victoire pour le milieu rural.

\*\*\*

Avec la multiplication des projets, le problème du fonctionnement de la coopérative fut rapidement soulevé. La lourdeur de la gestion de l'ensemble des volets d'intervention posait en effet de graves questions. La suggestion de créer autant de coopératives que d'entreprises jugées viables, en s'assurant de maintenir des liens entre les entreprises et l'organisme mère, le JAL, circula à ce moment. Une tentative dans ce sens fut réalisée avec les *Cercueils du Bas St-Laurent Inc.*, usine en production dans le secteur des Lots Renversés, mais aboutit à un échec en raison des exigences et des difficultés de fonctionnement de cette formule. L'usine devint propriété privée de Paul Michaud, qui avait lancé le projet, et de trois associés. Malheureusement, l'entreprise passa en d'autres mains et partit au Nouveau-Brunswick.

Le projet de pommes de terre de semence passa aux mains de la famille Gilbert; l'érablière la Grande Coulée devint la propriété d'André Morin et de ses fils. Le Groupement Forestier poursuivit son cours en agrandissant son territoire à Squatec, Notre-Dame-du-Lac et Ville Dégelis.

J'ai assisté le 17 janvier 2006 à la 32<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle de la Coopérative de développement du JAL. La mobilisation n'était pas à son meilleur, mais des plus jeunes prenaient la relève dans les entreprises avec un nouveau dynamisme et un esprit créatif. Un important travail d'animation serait à faire et, à mon sens, quelque chose comme l'*Opération Janvier 1973* adaptée au moment présent serait à tenter. L'argent investi pour l'animation et la formation est le meilleur placement qui ait été réalisé au JAL. Le pouvoir politique reste froid à cette dimension; il s'agit pourtant du moyen le plus efficace pour permettre à la population de prendre en charge son propre développement et la survie des collectivités du milieu rural.

### *Une expérience qui fait école*

Une évidence demeure : le projet JAL est une expérience unique, comme en témoigne l'abondante couverture médiatique dont il fut l'objet et l'intérêt qu'il suscita au niveau québécois et même à l'étranger.

La revue du mouvement Desjardins *Ma Caisse populaire Desjardins*, dans son numéro de l'été 1976, publia une entrevue avec Jocelyn Lachance, président de la coopérative, et Gaston Rousseau, responsable de la radio communautaire, sous le titre : « JAL : plus qu'une histoire, presque une légende ». Après un bref historique, l'article présentait les champs d'activité de la coopérative. Il était illustré de belles photos de la région.

La revue *Châtelaine* publia également un article en décembre 1977 sous le titre « JALions point nous laisser faire ! » Sur neuf pages, Françoise-R. Deroy-

Pineau proposait une randonnée complète à travers l'aventure du JAL avec, en conclusion, le commentaire suivant : « Si cette région faisait école, peut-être le Québec changerait-il de visage ? Si chaque communauté locale prenait en main ses propres problèmes, peut-être qu'on parlerait moins d'autonomie. On la vivrait... » Sur le même thème et au même moment, le journal *Le Québécois de l'Est* titrait : « Le JAL, une miniature du Québec de demain. »

La revue *Relations des Jésuites* de mai 1978, sous le thème « Les nouvelles pratiques ecclésiales des chrétiens de Rimouski : les Opérations Dignité, le synode diocésain, la prise en charge des communautés, le J.A.L. », reproduisit un de mes textes intitulé « Le J.A.L., une chance extraordinaire », dans lequel je présentais le JAL en trois volets : chance extraordinaire pour la personne...chance extraordinaire pour la communauté... chance extraordinaire pour l'environnement et les ressources.

Autre témoignage étonnant, la revue *Développement Québec*, revue mensuelle de l'OPDQ, organisme qui avait contesté le projet en 1973, publia dans son numéro d'octobre 1980 un article de cinq pages intitulé « Le JAL, pour la survie de l'arrière-pays. » Maria Kronstrom y décrivait « une odeur de fierté, mêlée de sueur, d'espoir, mais aussi de rires. La volonté de vivre décemment chez soi, en développant ses propres ressources physiques et humaines. » Après une description du contexte de l'époque, l'auteure faisait le tour des initiatives en marche et livrait sa propre réflexion sur l'expérience. « Encore beaucoup à faire. » Invitation à ne pas lâcher ! Cet article dans la revue de l'OPDQ marquait un véritable changement d'attitude de la part de cet organisme.

Quelques années plus tard, le journal *La Terre de Chez Nous* du 21 mai 1987 intitulait ainsi un de ses articles : « Le JAL quinze ans après. Une expérience de développement qui fait encore école. »



# CHAPITRE 10

## DU CÉGEP AU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-DU-FLEUVE ET À LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### 1. DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN PERSPECTIVE

Je quittai le JAL avec l'arrivée des vacances de l'été 1976. Les responsables des divers projets rattachés au JAL étaient avertis de mon départ depuis un an, année durant laquelle mes différentes responsabilités avaient été progressivement transférées à l'un ou l'autre des intervenants du milieu. J'ai eu l'impression, une fois sorti de cette aventure, que le projet JAL connaissait un nouvel élan.

J'espérais pouvoir assez facilement trouver un emploi dans le monde de l'enseignement. De fait, le Cégep de Rimouski m'ouvrit ses portes. Je signai en septembre pour une charge de cours en sociologie durant la session d'automne. Ce fut une joie de me retrouver en classe en présence de cette belle jeunesse du niveau collégial, qui plus est pour enseigner une matière qui m'intéressait beaucoup.

J'étais à cette époque en très bonne relation avec Claude Boucher, alors responsable du programme d'action communautaire au Centre de services sociaux du Bas du Fleuve (CSSBF) et futur député du Parti Québécois dans le comté de Johnson. Au début de décembre, Claude m'informa de son projet de quitter son poste au CSSBF et me suggéra de poser ma candidature à sa suite. L'idée me sourit et mes échanges avec Richard Boulanger, le directeur général, furent très positifs. Le 23 décembre, je reçus l'offre officielle d'un poste régulier qui précisait mon rôle dans le contexte de réaménagement organisationnel où se trouvait le C.S.S. : « Assurer la direction de l'équipe du communautaire (supervision des projets en cours et gestion du personnel). Contribuer à la définition des rôles spécifiques et principes de fonctionnement de l'approche 'communautaire' au C.S.S. »

En conclusion, cette invitation fort intéressante :

*Nous vous assurons de notre intérêt à vous voir rejoindre nos rangs ainsi que notre confiance dans l'apport que vous fournirez dans l'exécution efficace des responsabilités propres au C.S.S. dans la région.*

En janvier 1977, je me retrouvai donc directeur du secteur *action communautaire* avec une équipe de jeunes dynamiques et intéressants. Chaque rencontre était l'occasion de faire le point sur l'ensemble des dossiers dont nous étions responsables auprès des plus démunis, par le biais des regroupements d'assistés sociaux ou d'autres initiatives. J'en profitais pour soumettre au groupe les communiqués en provenance de la direction et pour évaluer l'applicabilité au communautaire des directives qui nous étaient adressées. Il m'arrivait assez souvent d'avoir à signifier aux autorités du C.S.S. que telle ou telle orientation proposée convenait sans doute au personnel intervenant en *case work* ou dans des cas individuels, mais ne pouvait s'appliquer dans le cadre de l'action communautaire. Compte tenu du mandat qui m'avait été confié de « contribuer à la définition des rôles spécifiques et principes de fonctionnement de l'approche 'communautaire' au C.S.S. », je me croyais tout à fait justifié d'agir de la sorte. L'accueil réservé à nos commentaires était pourtant loin d'être chaleureux. Nous recevions des directives; nous n'avions qu'à les appliquer.

Dès le début de mars 1977, un premier document intitulé *Action communautaire et animateur social : préoccupations essentielles*, tentait de définir la nature de l'action des animateurs sociaux et, par conséquent, les préoccupations de base du programme *Action communautaire*. Le travail de l'animateur social comporte deux volets importants : un premier à caractère plutôt provisoire et de suppléance, l'assistance technique, et un second davantage dans la ligne des objectifs fondamentaux d'un C.S.S., soit l'intervention proprement sociale. Ces deux mandats peuvent se vivre simultanément, mais l'accent passe de l'un à l'autre au fur et à mesure de l'évolution des groupes concernés. Progressivement, l'animateur se doit d'être agent de conscientisation face aux situations vécues par le milieu, face aux défis à relever, aux responsabilités à l'égard de la collectivité et surtout à l'égard des plus démunis et des plus susceptibles d'être laissés pour compte.

Cet effort de définition des rôles de l'animateur social et de l'action communautaire fut enrichi quelques mois plus tard d'un autre document intitulé *Action communautaire ou groupes et communauté*. Avec ce texte, il s'agissait de poser les bases pour des échanges et des réflexions entre le groupe de l'Action communautaire et la Direction générale, mais aussi, éventuellement, entre le milieu, les groupes populaires et le CSSBF. L'objectif était de bien situer, dans le cadre du Centre des Services sociaux, la place et le rôle complémentaire et essentiel de l'action communautaire en regard de la forme de travail social individualisé ou *case work* privilégiée dans le système de l'époque. La réflexion s'appuyait sur l'expérience d'intervention sociale dans l'Est du Québec

depuis les années 1960, afin de bien montrer en quoi l'approche individualisée et l'approche collective étaient complémentaires et d'égale importance dans notre contexte régional.

En août 1979, ayant terminé ma formation à la maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et inspiré, sans doute, par les techniques de recherche que j'y avais expérimentées, je repris la réflexion sur le thème *Service social et action sociale : CSSBF et Groupes et Communautés*. La citation que je proposai à la fin du texte résume bien l'aboutissement de la démarche :

*Le service social doit tendre à devenir un authentique agent de changement social dans notre monde. À ce titre, il remplit plusieurs fonctions : fonction d'appui, fonction de médiation, fonction de dénonciation, fonction de clarification et de formation de la conscience collective, fonction de pression, enfin.*

La suite clarifiait chacune de ces fonctions et je me permettais de conclure par une affirmation assez ferme :

*Perdre de vue cette proposition dans le travail de la définition des objectifs du Programme Groupes et Communautés, ce serait, à mon sens, faire fausse route. Du moins, si on se refuse à ce choix, c'est important d'en être conscient.*

Deux mois plus tard, mon équipe et moi-même avions à réagir à un document de la direction générale du C.S.S.B.F. intitulé *Données de base dans la sélection et l'orientation des activités communautaires du Centre des services sociaux du Bas du Fleuve*. Le ton de notre réponse, qui tenait en un paragraphe, résume bien le climat dans lequel nous nous trouvions à ce moment :

*Il aurait été préférable que nous soient communiquées, dès le point de départ du processus de remise en question du programme, les balises fixées par la volonté du bailleur de fonds et endossées par l'institution. Ceci nous aurait évité de tourner en rond et chacun aurait été conscient des limites de la portée de sa contribution.*

Ce contexte de collaboration plus ou moins agréable explique sans doute que, sur les quatre années durant lesquelles je suis resté lié au Centre des Services sociaux, j'aie passé près de deux ans à l'extérieur de la boîte : un an à temps plein au programme de maîtrise en développement régional, et près d'un an au service d'éducation des adultes du Cégep de Rimouski en tant que responsable du dossier *Formation comme support au développement régional*.

## 2. DU CSSBF À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI.

J'étais effectivement inscrit au Certificat de deuxième cycle en développement régional, à l'Université du Québec à Rimouski, depuis septembre 1976. Ce certificat en était à ses débuts, ce qui me valut la chance de participer à la Coopérative de recherche-action de l'Est du Québec (CRAEQ), opération originale de lancement du programme avec, comme personne ressource et inspirateur, Henri Desroche, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris.

L'opération eut lieu à l'UQAR du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 1976 et regroupa une dizaine de participants encadrés par Benoît Lévesque, directeur du comité de programme du certificat en développement régional, et de quatre professeurs de l'université, Yves Dion, Clermont Dugas, Fernand Harvey et Guy Massicotte. Les candidats devaient avoir une expérience d'au moins cinq ans dans le développement régional et un premier cycle d'études universitaires.

Le programme était structuré par des rencontres de groupe en toute fin d'après-midi, afin de permettre à certains participants, dont j'étais, de poursuivre normalement leur activité professionnelle. Animées par Henri Desroche, ces rencontres consistaient à échanger sur nos expériences respectives en tant qu'intervenants sociaux ou agents de développement.

Des consultations individuelles, sous la direction d'Henri Desroche assisté d'un ou deux professeurs, étaient également prévues. J'eus ainsi l'occasion de retracer mon parcours dans ses grandes lignes et, à l'invitation de M. Desroche, de lui remettre une douzaine de mes textes rédigés dans le feu de l'action. Il en prit connaissance avec intérêt et me suggéra d'en faire la matière d'un mémoire, en présentant le contexte dans lequel chacun de ces documents avait été produit, pour en faire ensuite une évaluation dans le nouveau contexte où je me trouvais. L'idée me souriait, mais après quelques contacts avec les autres professeurs, mes efforts furent plutôt orientés vers la préparation du plan d'un mémoire intitulé : *De l'animation sociale à l'entrepreneurship économique, avec en sous-titre : L'expérience JAL.Témiscouata. Est du Québec. 1972-1976.* Ce plan inspira en bonne partie mon mémoire de maîtrise finalisé quelques années plus tard.

La formation au deuxième cycle comprenait des séminaires dispensés, entre autres, par Benoît Lévesque, Guy Massicotte et Fernand Harvey. Parmi les cours suivis, je retiens surtout celui donné par Fernand Harvey, *Sociologie du développement*, que Jeanne, ma femme, suivit avec moi comme cours optionnel

dans sa formation en pédagogie et qui se clôtura par un travail commun intuitif : *Développement, participation et animation sociale*.

Ce texte résume encore très bien ma conception du sujet et les motivations profondes de mon engagement dans le développement de ma région. La définition que nous y donnions des concepts de *développement*, de *participation* et de *animation sociale* me semble encore pleinement d'actualité et en présente une vision tout à fait dynamique.

Le développement ne signifie pas uniquement le plein emploi des ressources biophysiques mais principalement le plein emploi du potentiel humain, de toutes ses ressources de créativité, d'imagination, de responsabilité. Il ne peut y avoir de développement sans une prise en charge du milieu par le milieu, de la société par la société elle-même et la plus grande proportion possible de ses membres. Dans cette conception du développement, l'animation sociale est essentiellement une pédagogie qui vise à permettre aux groupes comme aux individus de découvrir leurs possibilités et de prendre en main leur propre devenir. Elle s'appuie sur une conception optimiste et profondément respectueuse de l'homme et sur une notion authentique de la démocratie. Elle tient compte de la liberté de l'individu et des collectivités et contredit en elle-même toute forme de dirigisme, de pression ou de coercition physique ou psychologique.

L'animation sociale demeure axée sur l'action collective. Elle s'adresse à une communauté et vise la participation de l'ensemble des citoyens au développement de leur milieu. Elle se doit de privilégier la formation des personnes, de libérer le groupe de la dépendance et de susciter la volonté de participer aux décisions qui le concernent. L'animation doit créer les conditions nécessaires à une authentique participation. En ce sens, l'animateur social devrait être prioritairement agent de socialisation, agent de rationalisation et agent d'information.

*Agent de socialisation des personnes* - L'animateur social doit en premier lieu travailler à créer les conditions permettant la valorisation de tous et de chacun des membres de la collectivité et la prise de conscience des problèmes communs et des situations qui affectent le milieu. Cet éveil collectif suppose le respect du cheminement de chacun et une attention aux comportements et aux réactions des groupes comme des individus. Comme *agent de socialisation du contenu*, l'animateur s'appliquera en outre à aider la collectivité à définir des objectifs communs dans lesquels les gens se reconnaissent et qui facilitent l'émergence de consensus, sans lesquels aucun projet collectif ne peut vraiment avoir des chances de réussite.

*Agent de rationalisation* - À partir des situations vécues et du travail collectif, l'animateur fera découvrir progressivement les étapes d'une démarche rationnelle : analyse de la situation, recherche de solutions, exécution et évaluation. Il aidera la communauté à se donner des mécanismes permanents de contrôle des moyens et de réévaluation des objectifs. Cette action se doit d'être aussi très respectueuse du cheminement des individus et des groupes.

*Agent d'information* - L'animateur aidera les groupes à identifier leurs besoins en information et les sources possibles. Il les aidera à identifier et à trouver les ressources humaines disponibles et les habilitera à faire les démarches qui s'imposent tant auprès du monde de l'entreprise, du monde des professions que du monde des fonctionnaires et, parfois même, du monde politique.

Il est évident pour moi que l'animation sociale est de première importance au niveau du développement régional, et qu'elle ne s'improvise pas. J'ai eu à jouer ce rôle tout au long de mon parcours, dans l'expérience du JAL, mais aussi dans le cadre des Opérations Dignité et par la suite dans plusieurs autres fonctions que j'ai exercées durant ma carrière. J'ai insisté sur cette dimension, au risque de me répéter, car je crois encore qu'il s'agit d'un mécanisme essentiel à la survie de nos milieux dévitalisés. Je déplore qu'on oublie aujourd'hui l'importance de cette ressource. Investir dans ce sens constitue le meilleur des placements.

### **3. DU CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE À LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Le Certificat fut la première étape de mon cheminement universitaire en développement régional, tandis que je poursuivais ma tâche au Centre des Services sociaux. La même année s'ébauchait à l'université le programme de Maîtrise en développement régional, qui devait être mis en opération à l'automne 1978. Je me fis un devoir d'intégrer ce programme avec la première cohorte d'étudiants. En congé sans solde du CSSBF, je pus me consacrer pleinement au défi que posait l'expérimentation de la maîtrise dans le respect des exigences de ce niveau d'études supérieures.

Je garde un excellent souvenir de cette année de réflexion et de recherche sur le développement régional, tant au niveau du contenu et de la qualité de l'enseignement que de la richesse des contacts entre les étudiants.

Un travail de recherche que j'ai réalisé dans le cadre de ce programme porte comme titre *L'animation sociale et la mise en place d'entreprises de type auto-gestionnaire*. J'y reprends la définition du développement et les étapes de sa

réalisation en tirant parti de mon expérience. Dans un effort de rationalisation, j'y mets en évidence la double dynamique de *l'action de l'homme sur le milieu* et de *l'action du milieu sur l'homme*, deux faces selon moi essentielles et inséparables d'une authentique action de développement. On trouvera dans ce qui suit sans doute des redites, mais aussi des nuances nouvelles qui complètent la compréhension du sujet.

Selon Paul Houé, qui a vécu l'expérience du *Mené* en Bretagne, expérience assez semblable à celle du JAL,

*Le développement rural est d'abord affaire de conscience, de volonté, de création collective. Les meilleures organisations économiques, les aménagements les plus judicieux, les actions administratives les plus pertinentes risquent d'être des opérations coûteuses, insoutenables et fragiles, si elles ne sont pas animées par une volonté collective, si elles ne sont pas la création de tout un peuple.*<sup>30</sup>

Comment peut naître cette *volonté collective*, ce moteur du développement ? C'est pour moi la grande question. Dans l'expérience du JAL, l'émergence d'un petit groupe de leaders particulièrement sensibles à la gravité de la situation fut l'étincelle d'allumage de l'implication de toute une population dans la prise en charge de son propre devenir. La *gravité de la situation* peut aider, sans doute, dans la mesure où la collectivité se retrouve face au dilemme suivant : *se prendre en main ou disparaître*. Le miracle n'est cependant pas automatique.

Ce qui peut faire la différence, comme je l'ai déjà affirmé, c'est l'animation sociale. L'animation sociale est un catalyseur de premier choix de la conscientisation, de la solidarisation et de l'engagement à la coopération créatrice des individus et des collectivités. Ce sont les trois éléments que propose Paul Houé comme objectifs fondamentaux de l'animation du développement : « Rendre les hommes et les groupes conscients, solidaires, agissants ». Trois mots qui se disent rapidement mais qui ne se vivent ni spontanément, ni facilement dans une collectivité, à plus forte raison entre les collectivités.

Évidemment, ce n'est pas du jour au lendemain que se produit le miracle. C'est un long processus d'éveil, de maturation, de luttes continues, d'audaces collectives et de persévérance. C'est aussi un long cheminement qui se vit selon un certain nombre d'étapes, pas toujours clairement départagées, pouvant se chevaucher les unes les autres, mais qui me semblent assez facilement perceptibles. Selon Paul Houé, si chaque expérience est singulière, on retrouve tout de même « quatre temps, qui sont aussi quatre éléments permanents, consti-

---

<sup>30</sup> Paul Houé, « Les projets de développement rural », *Économie et humanisme* no 203, janvier-février 1972, p. 72

tutifs de toute action de développement micro-régional ». Le JAL en est un bel exemple; je le résume à ma manière.

La première phase est celle de l'éveil ou de la sensibilisation, c'est-à-dire la prise de conscience collective de la situation et la volonté de se serrer les coudes, d'agir ensemble pour relever le défi de la consolidation et du mieux-être de la collectivité. Comme je l'ai déjà signalé, le rôle de leaders issus du milieu est déterminant, mais il est également nécessaire d'apporter un appui, un encadrement sur le plan de la formation, de l'information et de la sensibilisation de l'ensemble de la population. L'animation sociale doit déjà être intégrée à ce stade et acceptée par l'ensemble de la population.

Dans le JAL, cette première phase a connu son point culminant dans *l'Opération Janvier 1973*, où deux cents personnes se sont retrouvées en une session intensive de quatre semaines de formation en techniques de travail de groupe et relations humaines et de réflexion sur la situation concrète du milieu. Les gens y ont appris à se connaître, à identifier leurs propres possibilités, à découvrir leurs voisins, leur milieu. Ils ont pris conscience de la gravité de la situation et se sont surtout découvert une volonté commune de relever ensemble le défi de la construction de leur devenir collectif.

La deuxième phase est une phase de rassemblement des forces et de structuration de l'action : une fois la phase de sensibilisation engagée, le regroupement des forces vives du milieu ne tarde pas à s'amorcer. À l'animateur revient le rôle d'aider le collectif à identifier les besoins les plus urgents, à fixer quelques priorités et à amorcer des mini-projets qui mettent à l'épreuve les habiletés de chacun et font naître la confiance dans les énergies et les potentialités rassemblées.

Lorsque s'est réalisée la libération de l'imagination, de la créativité et du sens des responsabilités, on peut vivre une phase de bouillonnement d'idées, de suggestions de toutes sortes et même de *rêves en couleurs*. Il s'agit de recueillir avec soin ce foisonnement très riche de vie pour l'étayer au moyen de recherches plus sérieuses sur les ressources du milieu et d'études sur la rentabilité et les chances de succès des différents projets. On peut alors faire appel aux ressources techniques disponibles dans les ministères ou les universités, tout en ayant bien soin d'impliquer les gens du milieu dans cette démarche d'approfondissement et de mûrissement.

Dans le JAL, cette étape correspond à la mise en place de comités spécialisés rattachés au Comité intermunicipal. Ce furent le lancement de la première idée de groupement forestier par le comité spécialisé Forêt, l'arrivée de

l'extension des services du Centre de Main-d'œuvre du Canada ou Inter-PRIF (Placement-Réorientation-Information-Formation), la multiplication des sessions de travail intensives d'où sortait toujours une liste de suggestions d'actions, et la mise en train de tous les efforts de formation générale et de formation professionnelle et spécialisée.

La troisième phase, dite phase de réalisation, organisation et planification, s'amorce, à mon sens, lorsque arrive le temps des grandes décisions et des choix véritablement engageants. Jusqu'à ce moment, on ne peut pas dire que de vrais risques ont été pris. L'heure de vérité approche. J'ai la conviction que si une collectivité n'arrive pas à franchir ce cap du *risque calculé*, quel que soit le projet qu'elle porte, l'aventure de développement n'ira pas loin.

Dans l'expérience du JAL, la mise en place du groupement forestier a représenté un pas important. Cependant, ce n'était pas le saut dans la *grande aventure* comme le fut le lancement du projet *Pommes de terre de semence*, dans lequel quatre cents personnes acceptèrent de s'engager financièrement.

Ce cap franchi, d'autres projets se concrétisent plus facilement. Il semble qu'une collectivité s'habitue au risque et développe effectivement une mentalité d'*entrepreneurship* - ce qui ne signifie pas l'amour de l'aventure hasardeuse, mais un certain sens de l'initiative et de la confiance en soi. Ainsi, les projets des *Essences JALLES* et de *l'Érablière de la Grande Coulée* virent le jour dans cette foulée.

L'animation prend à cette étape une tournure délicate mais non moins importante. C'est elle qui véhicule, au premier chef, le souci de la clarification de toutes les facettes des problèmes et la préoccupation de la liberté totale d'expression de tous les points de vue. C'est encore elle qui assiste les comités à l'œuvre dans l'élaboration des consensus les plus complets possibles.

La quatrième phase en est une de différenciation, d'essor ou de déclin. La différenciation arrive alors que l'aventure a pris sa vitesse de croisière et que des entreprises et des organisations ont pris le relais, laissant espérer une stabilisation de la situation économique et sociale de la collectivité. À ce moment surgit le risque de durcissement de clans, de conflits de personnalités et surtout de conflits d'intérêts. Les individus ou les groupes qui se forment autour de points de vue différents ont mis beaucoup d'eau dans leur vin pour sauver la galère dans la période de tempête. Ils durcissent cependant leurs positions et se retrouvent très jaloux de leurs opinions, de leurs privilèges et de leur pouvoir quand la caravelle semble prendre le large et qu'on se croit sorti de la bourrasque.

Si la mesquinerie et l'orgueil ne peuvent céder le pas à la préoccupation du bien commun, ce peut être le déclin progressif de l'aventure. À moins que, par sain réalisme, on ne développe une capacité de cohabiter avec ces divergences, en misant sur le *gros bon sens* de la majorité ou en se rappelant la valeur éventuellement positive du conflit et des tensions qui l'entourent.

À ce moment, la démocratisation la plus large possible du mode de fonctionnement des entreprises peut être un atout précieux. Une véritable démocratisation ne ferme pas la porte à la contestation. Elle en fait au contraire un élément dynamique d'évaluation et d'autocritique, essentiel pour introduire des réajustements et faire le choix des options les plus conformes aux objectifs globaux acceptés par tous au point de départ.

L'animation se doit d'être présente à chacune des étapes que je viens d'identifier. C'est une tâche délicate qui doit se vivre dans le respect le plus total du milieu et de sa population. Elle doit évoluer avec le milieu lui-même et progressivement passer sous la responsabilité de gens du milieu, pour déboucher sur une véritable auto-animation. Lorsque la dynamique d'animation se retrouve naturellement et spontanément diffuse dans chacun des coins et recoins de l'aventure collective, l'animateur professionnel peut partir en toute sérénité, ni trop tôt, ni trop tard. L'animation, davantage alors auto-animation, aura toujours son importance et sa place dans la poursuite du développement du milieu.

\*\*\*

Ce travail de recherche sur le thème de *L'animation sociale et la mise en place d'entreprises de type autogestionnaire* fut une étape importante de mon passage à la Maîtrise en développement régional. Après avoir travaillé sous la direction de Fernand Harvey puis de Benoît Lévesque, je terminai la rédaction de mon mémoire avec l'aide du professeur Hugues Dionne. Mon diplôme de maîtrise en développement régional porte malgré tout la date du 22 février 1984. J'ai en effet accompli ma scolarité durant l'année académique 1978-1979, mais finalisé le mémoire au mois de juillet 1983. Après quelques retouches, le texte fut publié en 1994 dans un ouvrage en deux parties, sous le titre : *L'aventure du JAL (des origines aux années 1980)*. La seconde partie, intitulée : *Le JAL en mutation (les années 1980)*, est l'œuvre de Marc-André Deschênes, qui travailla en recherche-action sur le JAL à compter de l'automne 1988 dans le but de mettre à jour et d'actualiser le projet. Dans la préface de l'ouvrage, Hugues Dionne affirme au sujet de cette deuxième partie :

*Tout en appréciant la qualité du chemin parcouru, l'auteur interroge discrètement la valeur développementale des options, aujourd'hui, mises de l'avant. Avec prudence, il veut surtout ouvrir un débat important sur les conditions de pérennité d'un tel projet compte tenu des défis socio-économiques qu'il portait. Il oblige à voir le JAL aujourd'hui dans ses défis de pérennité et à ne pas s'enfermer dans des discours souvent trop redondants des vertus entrepreneuriales et volontaristes de la prise en main.<sup>31</sup>*

Il serait sans doute important de reprendre cette réflexion aujourd'hui, après quarante ans de cette aventure du JAL.

#### **4. UNE PREMIÈRE AVENTURE D'ÉVALUATION DE PROJET AVEC L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)**

Entre le certificat de deuxième cycle et la maîtrise en développement régional, j'assumai, comme il se devait, ma charge de responsable de l'action communautaire au CSSBF. Il m'était arrivé antérieurement, au cours de mon implication dans le projet JAL, d'accueillir des stagiaires africains sous la direction d'un responsable de l'Agence canadienne de développement international, Gilles Blanchette. Ce fait eut des conséquences. Au cours du mois de janvier 1978, l'ACDI me proposa de participer à une mission d'évaluation d'un projet en Haïti nommé *Développement régional intégré de Petit Goaves à Petit Trou de Nippes*, ou DRIPP. Gilles Blanchette était derrière cette proposition et il nous servit de guide, à Martin Hyde, mon compagnon de mission, et à moi-même, lors d'une visite d'initiation à une démarche du même genre, en Haïti, à la fin de janvier 1978. Ce fut un premier contact avec le milieu haïtien, avec l'équipe de responsables à l'œuvre sur le terrain et avec les deux coéquipiers qui devaient nous accompagner lors de la mission officielle, Hyppolyte Nelaton et Henri Turenne.

Notre mission officielle se déroula du 13 au 24 février 1978 et commença à Petit Goaves par une présentation détaillée du projet, avec le directeur général haïtien et son équipe d'intervenants dans le milieu. Des visites sur le terrain nous amenèrent en dernière étape à Petit Trou de Nippes, après un trajet assez périlleux en Land Rover comprenant la traversée à gué de deux rivières.

L'accueil fut des plus chaleureux. Le maire nous fit faire le tour de sa localité et nous reçut chez lui avant un repas officiel assez plantureux. Un bal était au programme pour la soirée et, en tant que doyen de notre équipe de quatre visiteurs, j'eus le privilège de choisir le premier une partenaire de danse parmi six gentilles Haïtiennes. Cette partenaire, nous le pressentions, nous était of-

---

<sup>31</sup> Marc-André Deschênes et Gilles Roy, *op. cit.*, p. vii

ferte comme compagne pour le reste du séjour, nuit comprise. Comme convenu avec Martin Hyde, je changeai de partenaire pour les valse suivantes mais retrouvai la première, visiblement à sa grande satisfaction, chaque fois que revenait le chant thème avec un refrain en créole : *S'il fait ça, c'est péché !*

La nuit nous retrouva, Martin et moi, dans une tente au cœur du village. Le responsable de la soirée vint nous demander si nous avions tout ce qu'il nous fallait. Solitaires nous étions, et solitaires nous sommes restés ! La visite se termina le lendemain matin par une remise de cadeaux. J'eus le plaisir de recevoir des mains de ma partenaire de la veille une cruche en terre cuite typique de l'art haïtien.

Notre mission se termina par une rencontre avec les responsables du projet dans les bureaux de Petit Goaves, afin de présenter nos principaux commentaires sur le projet. J'étais chargé pour ma part d'évaluer les aspects participation des collectivités et animation et formation du potentiel humain du milieu. Martin Hyde, économiste d'origine britannique marié à une Rimouskoise, avait à analyser l'utilisation des sommes fournies par l'ACDI et à faire le bilan financier de l'expérience depuis ses débuts. Il fit part de ses doutes concernant le mode de distribution des fonds alloués au projet, ce qui provoqua instantanément un malaise chez le directeur général haïtien et constitua le point final de notre rapport de mission. Il est à noter que dans un projet de cette nature, l'ACDI exigeait que la direction générale soit assumée, dans ses débuts, par un Canadien avec un Haïtien comme adjoint. Ce n'était pas le cas dans le dossier que nous venions de traiter.

Une année plus tard, comme nous devons retourner pour une nouvelle évaluation du projet en Haïti, j'appelai notre ami Gilles Blanchette pour savoir ce qu'il en était du programme. Il m'informa avec beaucoup de franchise qu'il n'y aurait pas d'évaluation cette année, car l'ACDI venait de constater un *coulage* de trois millions de dollars sur un budget de quatre millions. Martin avait donc vu juste. Ceci n'empêcha pas l'ACDI, quelques semaines plus tard, de m'offrir le poste de directeur général du projet DRIPP en Haïti. Étant donné le contexte assez critique de l'aventure, je refusai la proposition. Peu de temps après, j'entendis à la radio que la Ligue des droits de l'homme en Haïti dénonçait le projet DRIPP pour sa gestion plus que douteuse. J'appris en fin de compte que le projet était suspendu, après un investissement d'environ vingt-six millions de dollars, en pure perte.

## 5. D'AUTRES EXPÉRIENCES D'ÉVALUATION AVEC L'ACDI

Cette première aventure en Haïti eut des suites intéressantes. À l'automne 1982, je participai au Niger, avec Pierre Michaud de l'Université d'Ottawa, à une mission d'évaluation d'un programme pluriannuel de bourses pour plus de sept cents étudiants des niveaux secondaire et universitaire. Ces étudiants avaient poursuivi leurs études soit au Niger même, soit en tiers pays, soit au Canada. Il s'agissait de rencontrer le plus grand nombre possible de ces étudiants ou des professionnels les encadrant pour analyser les retombées de ce programme en termes de compétences acquises et de parcours professionnel.

Cette mission se termina par une réception dans la résidence privée du ministre de la Culture, des Loisirs et des Sports, bénéficiaire du programme, avec pour attraction principale un méchoui à la mode nigérienne. En cercle autour de l'agneau suspendu au-dessus des braises encore fumantes, nous devions chercher avec nos doigts les pièces les plus intéressantes que nous pouvions en tirer. Comme j'étais peu habile dans ce domaine, la femme du ministre s'empara pour moi d'excellents morceaux que j'eus le plaisir d'arroser avec une bonne coupe de vin. Ce fut l'occasion de bons échanges avec le ministre lui-même et son entourage.

Quelques années plus tard, du 19 janvier au 16 février 1987, je retournai au Niger pour évaluer un projet de microréalisations, en compagnie de Patrice Vandenberghe, agroéconomiste. Deux Nigériens, Mamadou Ouattara, sociologue, et Hassane Soumana, économiste, firent avec nous la visite de plusieurs bourgades éparpillées autour de la capitale, Niamey. Nous commençons par entrer en contact avec les notables, des hommes rassemblés sous le baobab au centre de chaque regroupement de cases, tandis que l'ensemble des femmes de la collectivité observait à distance les échanges officiels. Leur adresser la parole sans l'assentiment du chef provoquait un malaise palpable. C'était la culture propre aux pays africains.

À l'automne de la même année, je fus chargé d'une mission identique au Mali, en compagnie de Louise Deslauriers et Lise Pomerleau. Nos homologues maliens étaient Bangoura Traoré et Tounkara Djigui. La grande pauvreté fut un des éléments qui me surprirent le plus lors de notre premier contact avec ce pays, hors de la capitale, Bamako. Le Mali me parut à ce sujet comparable à Haïti. Les visites dans les villages faisant partie du projet constituaient à nouveau l'essentiel de notre mission. Le protocole d'accueil ressemblait à celui du Niger et le statut des hommes et des femmes était comparable dans les deux pays.

Une anecdote me reste en mémoire après ce passage au Mali. Nous prenions un repas dans une bourgade assez éloignée de Bamako. Un groupe d'hommes se trouvait assis autour d'une grande cuve qu'une première dame vint remplir de riz encore fumant. Une deuxième ajouta un mélange grisâtre de sauce et de ce qui m'a semblé être des abats d'animaux, et une troisième recouvrit le tout d'une belle sauce brune garnie de viande appétissante. Une personne passa nous laver les mains et chacun se mit à remuer avec ses doigts le contenu de la cuve fumante pour attraper ce qu'il pouvait et le porter à sa bouche. Je choisis un bon morceau de viande que je dévorai avec appétit, et déposai sur le banc qui portait la cuve l'os que je croyais avoir bien rongé. Mon interprète, la seule dame admise dans le cercle des convives, s'empara alors de mon os et à ma grande surprise, continua de le dépouiller de sa chair, comme si je n'y avais pas touché.

Dans les cas du Niger et du Mali, nous nous trouvions, comme le titre du programme le laissait entendre, devant de très petites réalisations de remise en valeur de certains lopins de terre. Dans certaines bourgades, un simple puits constituait un apport important au mieux-être de la collectivité. Quoiqu'il en soit, chacune des missions faisait l'objet d'un rapport qu'il nous fallait rédiger sur le terrain et finaliser sur place, en collaboration avec nos coéquipiers canadiens et autochtones. C'était la partie la plus ardue du mandat. Ces rapports étaient remis en bonne et due forme à l'ACDI, sans droit d'en garder une copie. Ces expériences m'ont donné une ouverture intéressante sur une dimension importante du développement international, dans des pays parmi les plus pauvres du monde.

## **6. UNE SUITE IMPRÉVUE À MON IMPLICATION AVEC L'ACDI : LE PROJET D'ADOPTION**

Durant ces missions qui me tenaient à distance du foyer, la vie de couple se vivait, malgré tout, avec assez d'intensité. Jeanne poursuivait sa carrière d'enseignante dans la région, passant de Saint-Fabien à Sainte-Blandine puis à l'École Paul Hubert. Un accident de parcours, une fausse couche et ses suites, remit en question notre rêve de famille. L'adoption restait une solution. À l'été 1978, une ouverture dans ce sens s'offrit à nous. Je reçus de la part de Martin Hyde, mon compagnon de mission en Haïti, la proposition d'un poste de l'ACDI au Honduras comme chargé de projet et animateur social, dans le sens de ce que Martin avait perçu de mes aptitudes et de mes goûts. Un séjour dans ce pays nous donnerait la possibilité d'adopter sur place de jeunes Honduriens et de combler ainsi nos aspirations. Je me présentai donc à Ottawa, aux bureaux

de l'ACDI, où l'on m'apprit finalement que le poste en question exigeait une compétence en cultures tropicales qu'évidemment je ne possédais pas.

Ce fut une grande déception, suivie d'un retour rapide à la maison et à mes responsabilités au Centre des services sociaux, où je travaillais à ce moment. Alors, pourquoi ne pas tenter l'adoption de jeunes de chez nous ? Le rêve est toujours là... Les responsables de l'adoption sont dans les mêmes bureaux que moi. J'y apprends que deux petites sœurs sont en quête d'un foyer. Pour Jeanne et moi, la décision est rapide : oui, nous sommes prêts à les accueillir, les bras ouverts. Deux jours plus tard, Maria et Danielle, âgées de huit et sept ans, arrivent dans notre maison. Quelle belle surprise ! L'accueil est chaleureux. Danielle fait rapidement le tour de la maison et vient s'asseoir au salon en disant : « Moi, je reste ici ! » Maria est plus réservée et plus discrète quant à ses intentions.

L'aventure commence... pour nous faire prendre conscience que l'adoption, c'est un enfantement, et toute une démarche d'adaptation pour nous comme pour les filles, surtout à l'âge qu'elles ont. Des moments agréables et des moments plus difficiles se succèdent au rythme des jours. Au début de septembre 1978, c'est le retour à l'école pour les enfants et le retour au travail pour les parents; les caractères s'affirment, des tensions surviennent à l'occasion. Les relations avec les responsables de l'adoption au CSSBF ne sont pas des plus cordiales et l'hypothèse du retrait des filles est même envisagée : nous souffrons soi-disant d'incapacité parentale, nous, avec nos formations d'éducateurs ! La réaction est vive de notre part : les filles partiront si elles décident de partir, en accord avec nous. Notre position est claire et nette, d'autant qu'à ce moment, le climat est assez bon à la maison malgré de légères tensions entre nos deux jeunes.

Finalement, Maria décide de partir. Pas question d'adoption pour elle. Danielle de son côté persiste dans son intention de « rester ici ». Le processus légal est amorcé, et la requête en adoption est officiellement signée le 18 mars 1981. Danielle est heureuse, et nous aussi. Nous avons un beau brin de fille et nous en sommes fiers. Elle nous fera vivre d'ailleurs de très agréables moments. Nos bons amis Gérald Champoux et Jacqueline Cyr deviendront son parrain et sa marraine officiels.

Nous nous retrouvons aujourd'hui avec six adorables petits-enfants, âgés de dix-sept ans à un an : Mathieu-Olivier, Ariane, Nicolas, Sébastien, Cassiopée et Mérédith, le bébé. Quel plaisir de voir évoluer cette marmaille, avec pour mère une merveilleuse éducatrice !

J'ai fait brièvement le récit de cette étape de notre vie familiale. Elle constitue cependant, pour Jeanne et moi, un moment charnière de notre vie de couple et un motif de mobilisation et d'engagement dans la construction d'un monde meilleur.



Illustration 13 : La famille réunie pour la fête de Pâques 2004 (Gilles Roy)

# CHAPITRE 11

## STAGES AU CEGEP DE RIMOUSKI ET AU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC

### 1. CONSEILLER PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Après mon aventure en Haïti en février 1978 et mon passage au programme de maîtrise en développement régional à l'UQAR, j'étais toujours responsable du programme d'Action communautaire au CSSBF. À l'été 1980, je reçus d'Alcide Daigneault, directeur du Service de l'Éducation permanente au Cégep de Rimouski, l'invitation d'assumer la tâche de conseiller pédagogique avec la responsabilité d'un dossier de recherche sur le thème de la *Formation comme support au développement régional*. Ce dossier était patronné par les Cégeps de Rivière-du-Loup et de Rimouski et par les commissions scolaires régionales du Bas-Saint-Laurent, du Grand-Portage et de la Vallée de la Matapédia.

Après avoir discuté avec Alcide Daigneault et rencontré les responsables des Services de l'Éducation permanente des diverses institutions concernées, je m'impliquai dans le projet à fond. Au terme de deux mois de travail, un premier rapport d'étape précisait les objectifs visés. Il en ressortait les préoccupations suivantes :

*[...] une volonté de se sensibiliser davantage à toute la problématique du développement régional pour s'habiller à y intervenir d'une manière appropriée et valable, une volonté de développer, aux différents paliers de formation et dans les divers organismes concernés, une stratégie la plus efficace possible d'implication et de concertation avec le milieu et avec l'éventail des groupes et collectivités déjà engagés dans le développement ou qui cherchent les moyens de s'y impliquer.*

La recherche en elle-même donna lieu à la rédaction d'un volumineux rapport. Un premier chapitre y reprend en détail la vision du développement dont j'ai déjà parlé assez longuement. Je poursuis avec une chronologie importante des événements qui ont marqué l'Est du Québec. Cet historique donne une idée des transformations socio-économiques qu'a vécues la région et du cheminement laborieux de la population dans sa lutte pour la survie. Est présenté ensuite un bilan-évaluation des actions de formation liées au développement régional depuis le BAEQ et, en conclusion, une série de commentaires et suggestions à l'adresse des institutions concernées.

Malheureusement, comme je l'indique dans la présentation, « si les conclusions du document semblent tomber plus ou moins abruptement, c'est que la démarche elle-même n'a pu être menée à terme tel que prévu ». Pourquoi ? Je ne peux le dire. Mon travail avait pourtant apporté toute satisfaction, comme en témoigne la lettre de transmission d'Alcide Daigneault à l'ensemble des participants : « Ce rapport correspond aux attentes que nous avons manifestées à M. Roy tout au long de l'année et répond très adéquatement à nos besoins. » Hugues Gagné, coordonnateur du Service de l'Éducation des adultes du Collège de Matane, répondit ainsi à Alcide Daigneault :

*Tout d'abord, j'aimerais que tu transmettes à Gilles mes félicitations très sincères pour la qualité de ce rapport... Il est malheureux que Gilles n'ait pas pu terminer la recherche et la mener jusqu'à des propositions encore plus concrètes.*

L'intention était là, sûrement, mais les moyens pour y donner suite, probablement absents. Personnellement, j'ai pris plaisir à vivre cette expérience. J'ai surtout apprécié l'esprit de collaboration et d'ouverture qui animait les responsables du dossier.

## 2. UNE MISSION EXPLORATOIRE DANS LA LOIRE ET L'ARDÈCHE, EN FRANCE

La recherche *Formation comme support au développement régional* comportait également un volet d'échange entre la France et le Québec. Ceci nous valut d'accueillir dans la région Yves Champetier, du Centre d'études et de formations rurales appliquées de l'Ardèche (CEFRA), et Évelyne Sabot, du Centre interprofessionnel de promotion de la Loire (CIPL).

Les responsables des différents organismes impliqués dans le dossier présentèrent aux deux stagiaires leurs actions dans le domaine de la formation liée au développement régional. On me confia la charge de leur présenter la région, le développement régional depuis le BAEQ et les luttes du milieu rural pour sa survie. J'accompagnai ensuite nos visiteurs dans le JAL. Plusieurs visites de groupes et de réalisations à travers le territoire complétèrent la mission.

J'eus ainsi un avant-goût de ce qui m'attendait en France, dans la Loire et dans l'Ardèche. M'accompagnait dans ce voyage Jean-Charles Guindon, de *Fer de Lance*, organisme membre d'une action jumelée à celle du Cégep en Estrie. Je partis avec un ordre officiel de mission émis par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et une lettre d'accompagnement soulignant l'importance du rapport souhaité au terme de la mission.

Les objectifs posés étaient assez précis dans le cadre du mandat global du programme *Formation comme support au développement régional* :

*Identifier les expériences qu'il serait profitable d'aller voir sur place pour les intervenants du milieu, expériences qui devraient avoir certaines similitudes avec celles que se vivent chez nous. À cette fin, tenter de cerner les problématiques vécues par les milieux et les grandes lignes des réponses ou solutions apportées à ces situations; comprendre mieux la philosophie d'intervention véhiculée dans ces expériences; vérifier la place des populations dans les expériences en cours et identifier les formes d'intervention qui visent la prise en charge du développement par la base; essayer de comprendre comment s'est articulée la concertation entre organismes de formation, entre les organismes et les partenaires socio-économiques; identifier les aspects novateurs des méthodes pédagogiques et le matériel didactique qui pourrait inspirer une amélioration de ce qu'on a comme instruments.*

Il s'agissait là d'objectifs ambitieux pour une mission de cette nature. De fait, des rencontres étaient organisées avec les directeurs de l'ensemble des services de formation continue des différents niveaux d'enseignement ainsi qu'avec les responsables de tous les organismes intervenant dans le développement régional.

La richesse des échanges me permit de rédiger un rapport comprenant la présentation du contexte socioéconomique de la Loire et de l'Ardèche et celle des intervenants socioéconomiques et des organismes de formation des deux départements avec, évidemment, une insistance sur la formation continue en lien avec le redéploiement économique.

Les principaux interlocuteurs de la Loire étaient membres de l'Association pour la coordination des formations pour le redéploiement économique de la Loire (ACOFREL) et ceux de l'Ardèche, membres du CEFRA. Déjà, le nom des organismes laissait soupçonner une forte différence de contexte entre les deux départements : la Loire, plus industrialisée malgré une certaine récession durant les dernières années; l'Ardèche, au caractère rural dominant, confrontée à une nette dévitalisation et une forte décroissance démographique.

Les deux pôles d'activité économique de la Loire, Saint-Étienne et Roanne, occupèrent près de deux semaines de notre séjour. Cependant l'expérience de l'Ardèche, à cause de son contexte assez apparenté à celui de l'Est du Québec, m'intéressa au plus haut point :

*Il s'agissait de tenter en Ardèche un effort spécial de formation d'adultes pour enrayer l'exode rural, consolider les emplois menacés dans tous les secteurs d'activités, appuyer la mise en route de plans locaux de dévelop-*

*pement (Contrat de Pays), explorer des voies nouvelles en matière de métiers d'appoint; en un mot, contribuer à l'amélioration des conditions d'emploi, de travail, de revenus et de vie d'une population rurale de zone déprimée.*

Tel était le mandat du CEFRA présenté par son directeur à l'Université de Lyon II, Maurice Allefresde. Yves Champetier, dont nous avons fait la connaissance au Québec, nous conduisit auprès des responsables du *Contrat de Pays* de Largentière-Joyeuse-Valgorge. Qu'entendait-on par contrat de pays ? Un article paru dans le journal *Le Monde* du 22 juin 1980 en décrit les grands principes, sous le titre : « Les brancardiers de l'exode rural », avec en sous-titre « Nouveau curé, l'animateur en milieu rural a un objectif : que les gens se prennent en charge eux-mêmes ». En tant qu'ex-curé et animateur social, je me sentais à l'aise dans ce contexte... Le texte précise ainsi la notion de contrat de pays :

*La politique des contrats de pays marque la volonté des pouvoirs publics et des élus de mettre un terme à la dévitalisation économique et démographique des campagnes françaises. Fondés sur une solidarité intercommunale effective et sur une volonté de coopération durable, les contrats de pays contribuent à la prise en charge du développement local par les acteurs de la vie sociale dans un effort de coordination et d'innovation.*

Partant des dispositifs que j'avais observés sur le terrain, je parlai dans mon rapport de mission de philosophie d'intervention et de pédagogie privilégiée dans les expériences des deux départements, avant de terminer par un ensemble de suggestions concernant la pertinence et les objectifs d'échanges éventuels entre la Loire, l'Ardèche et le Bas-Saint-Laurent. Le rapport reçut un accueil assez favorable à tous les niveaux, chez nous comme en France, et un accueil très chaleureux, en particulier, de Maurice Allefresde, directeur du CEFRA à l'Université de Lyon II, accompagné d'un éventail assez impressionnant de *remarques de détail*, comme il les appelle. Je me permets de le citer :

*Vous verrez qu'il n'y a, selon moi, pratiquement rien à corriger ou à modifier, et que mes observations consistent surtout à confirmer et appuyer vos propres remarques dont la pénétration et la pertinence me paraissent, en tous points, remarquables. Vous me permettrez de vous dire à ce sujet, votre modestie dût-elle en souffrir, que je suis étonné de voir combien, en si peu de temps vous êtes parvenu à aller aussi bien au cœur des problèmes, avec une lucidité et une honnêteté que j'aimerais trouver pareillement chez beaucoup de nos partenaires locaux ardéchois...<sup>32</sup>*

---

<sup>32</sup> Extrait d'une lettre de Maurice Allefresde adressée à l'auteur.

Cet échange avec la France complétait d'une façon très pertinente la démarche globale de cette année au service de l'Éducation des adultes au Cégep de Rimouski.

### 3. FIN DE MON MANDAT AU CSSBF ET PASSAGE AU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC COMME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après ce périple dans la Loire et l'Ardèche, je revins au CSSBF à la fin de juin 1981. En principe, comme on me l'avait laissé entendre avant mon départ, le programme *Groupes et communautés* devait disparaître au début de 1981. Le programme était toujours là à mon retour, et l'occupation *par intérim* de mon poste était apparemment devenue occupation permanente.

Les coupures de budget obligeaient à des réaménagements de tâches : je restais cadre intermédiaire, mais avec le mandat de prêter mon temps aux activités d'intervention de la zone de Rimouski jusqu'au cours de l'automne, afin de combler l'insuffisance actuelle d'intervention. On m'informa par ailleurs que je devenais permanent au CSS, mais que je n'avais pas de sécurité d'emploi. Belle nuance... qui expliqua en partie qu'à l'annonce de nouvelles coupures dans les budgets, je fus le premier à qui on montra la porte. Le fait d'avoir passé plus de deux ans en congé sans solde sur mes quatre ans de liens avec le CSSBF rendait sans doute questionnable mon intérêt à demeurer à l'intérieur du réseau des Affaires sociales. Il ne me restait qu'à fermer définitivement les livres sur ce dossier.

Avant l'aventure du JAL, j'avais siégé durant trois ans comme administrateur puis vice-président au Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRDEQ). La nouvelle de ma sortie du CSSBF se répandit assez vite. Benoît Vaillancourt, permanent au CRDEQ, me proposa le poste de directeur général. Ma nomination ne passa pas inaperçue : le 14 octobre 1981, le *Progrès Écho* publia sur une pleine page le compte-rendu de ma première conférence de presse, sous le titre : « Gilles Roy donnera-t-il un second souffle au C.R.D. de l'Est du Québec ? »

J'entrai en fonction au début de janvier 1982 et me mis rapidement à la tâche. Le 29 mai de la même année se tenait en effet l'assemblée générale officielle de l'organisme à Bonaventure. La rencontre porta essentiellement sur la situation financière du CRDEQ. Le titre d'un texte que j'ai produit à cette occasion en résume le caractère dramatique : « To be or not to be ? ou le C.R.D.E.Q. et sa situation financière ». En tant que nouveau directeur général, j'eus à prononcer le discours de clôture à l'adresse de Jacques Parizeau, alors ministre des

Finances à Québec, qui s'était déplacé pour notre assemblée. Mes propos furent directs :

*Monsieur le Ministre,*

*On a suggéré aujourd'hui au CRD de se donner des dents, de donner plus de muscle à ses interventions. Vous me permettrez de donner un peu de dents à ce mot de remerciement à votre endroit. Tout d'abord vous nous avez signalé qu'au plan des orientations des grandes politiques du Québec, il y a « des choses qu'il faut réexaminer ». Nous sommes bien d'accord sur l'urgence de grandes réorientations, mais il faut se rappeler que l'urgence de la situation de notre région ne peut plus souffrir de délais...*

*On sait que construire un pays, c'est d'abord, pour nous, construire un coin de pays. Construire un coin de pays, ça ne se fait pas sans l'implication de sa population, une implication intelligente et agressive. C'est clair que la population doit d'abord compter sur elle-même. Le moins qu'elle demande, c'est d'être encouragée; et elle a un droit strict au soutien concret de l'État.*

Le discours fixait le ton que j'espérais donner à mon passage au CRDEQ. Je rappelai d'ailleurs les mandats confiés à l'organisme, que j'escomptais voir se concrétiser sous ma direction. Je décrivis également la situation financière dans laquelle se trouvait le CRDEQ depuis quelques années.



Illustration 14 : Dessin de Christian Girard paru dans le Progrès-Écho du 2 juin 1982

Le budget de 1982-1983 prévoyait un déficit important. L'hypothèse d'une réduction du personnel ou même d'une mise à pied temporaire de toute l'équipe, y compris le directeur général, était soulevée. Jean-Paul Gendron et Jean-Guy Côté, de l'OPDQ, nous laissèrent entendre que cette hypothèse n'était pas souhaitable, sans nous donner toutefois plus de garanties. Le conseil d'administration réuni à la fin août me donna carte blanche pour trouver de nouvelles sources de financement telles des commandites, sans éliminer pour autant la perspective du congédiement d'un permanent, Jean Bellerive, qui avait pourtant fait ses preuves. M. Bellerive dut finalement partir au début de juin 1983. Restaient Benoît Vaillancourt et Doris Arsenault, deux agents avec lesquels il me fut très agréable de travailler. Gabriel Auclair rejoignit l'équipe en cours de route. M. Auclair était encore en poste en 2010 à la Conférence régionale des élus (CRÉ), organisme qui poursuit sous une autre appellation le travail du CRD.

Je n'ai que de bons souvenirs de l'implication et du dynamisme des administrateurs de cette époque. Pour moi, la liste est très significative : Suzette De-Rome, Françoise Tremblay, Jocelyn Lachance, Nestor Turcotte, René Canuel, Pierre Provost, Lauréat Marquis et, comme président du groupe, Jean-Guy Rioux à qui succédera Rodrigue Blanchette. Formidable équipe ! Les liens que j'avais avec chacune de ces personnes expliquent sans doute mon ardeur à la tâche et l'évaluation que l'on fit de mon travail :

*De façon générale et sans hésitation, les administrateurs et le personnel s'entendent pour dire que Monsieur Gilles Roy a su canaliser les énergies et permettre à l'organisme de passer carrément à l'action. En ce sens et considérant ses capacités de fonctionnement en équipe, on évalue très positivement les interventions de Monsieur Roy en tant que directeur général.*

Cette appréciation me donna le coup de pouce pour continuer avec enthousiasme. Il serait fastidieux de faire le décompte des événements et des interventions qui ont marqué mon passage dans cet organisme régional, où j'ai travaillé avec la collaboration précieuse des permanents, des administrateurs et de la secrétaire, Chantal Poulin. Je me limiterai à ce qui me semble le plus significatif de cette période.

#### **4. LE CHOIX DES RÉGIONS**

Au mois de novembre 1982, nous recevions la visite de François Gendron, ministre responsable de l'OPDQ, qui voulait connaître le point de vue de quelques groupes ou intervenants du milieu sur la régionalisation, de façon à alimenter sa réflexion. Le ministre annonça une véritable concertation pour le printemps 1983 mais nous laissa, à ce moment, avec un fort doute quant à sa

capacité d'écoute. Après avoir présenté le contexte de l'Est du Québec, mon équipe fut en effet assez déçue d'entendre dire que notre région n'avait pas plus de particularités qu'une autre. Dans ce cas, pourquoi y venir ?

Étant impliqué dans le dossier de la fermeture des localités marginales et du développement intégré des ressources du territoire, le CRD se trouvait au centre des tensions provoquées par l'émergence d'un nouveau discours en développement régional. Le CRD mettait l'accent sur l'appui aux groupes, aux collectivités, aux milieux démunis qui voulaient se prendre en main et avaient vraiment besoin d'un lieu de concertation pour se donner une force de négociation face aux pouvoirs politiques. Il ne s'agissait pas pour autant de mettre de côté le monde de l'entreprise et du commerce, mais celui-ci était réticent face à l'orientation préconisée par le CRD. La complémentarité des différents milieux demeurait pourtant essentielle pour le développement de la région.

Quoiqu'il en soit, la perspective d'une concertation sur le développement régional nous mit rapidement à l'œuvre. Intitulé *Le développement régional : priorités dans l'Est du Québec*, le premier texte parut dès novembre 1982 pour alimenter le débat. Les secteurs d'activité y étaient bien identifiés : l'agriculture, les pêches, la forêt, les mines et la tourbe, le tourisme, l'activité industrielle et commerciale, la main-d'œuvre, le transport et les communications et, finalement, les services publics. C'était beaucoup de pain sur la planche. Ce premier texte fut retravaillé et donna, en janvier 1983, deux documents importants : *Le développement régional : priorités de l'Est du Québec* et *Le développement régional et la décentralisation*. Suivit alors une tournée régionale sur le thème « Priorités de développement régional et décentralisation », qui nous emmena à Gaspé, Bonaventure, Sainte-Anne-des-Monts, Rivière-du-Loup et Mont-Joli. Cette *Grande Corvée* du printemps 1983 nous permit de finaliser le mémoire qui fut adressé au ministre François Gendron dès le mois d'octobre suivant.

Entre temps, le CRDEQ avait préparé son programme d'action pour 1983-1984 et réclamait fermement que la question de la division du territoire en deux régions de développement et de concertation soit tranchée.

Les audiences sur *Le choix des régions* du ministre Gendron se tinrent finalement à Rimouski les 7, 8 et 9 mars 1984. La participation des acteurs du milieu fut excellente et notre intervention particulièrement appréciée. Le ministre aurait même déclaré que notre mémoire était le mieux structuré et le meilleur qui lui ait été présenté au Québec. Dans son ensemble, la démarche de réflexion provoquée par l'initiative du ministre aura été vraiment profitable pour la région et pour la poursuite de l'action du CRDEQ.

## 5. LES PÊCHES MARITIMES EN GASPÉSIE

Un autre dossier qui marqua mon passage comme directeur général au CRDEQ est celui des pêches maritimes en Gaspésie, secteur que nous avons identifié comme prioritaire dans le document édité pour alimenter le débat sur le développement régional.

Après avoir consulté les gens du milieu avec la complicité de Gilles Champoux, Pierre Provost et Doris Arsenault, le CRD produisit en janvier 1983 un volumineux rapport qui présentait la réalité du moment. Intitulé *Réflexion sur la situation des pêches en Gaspésie*, ce document fut envoyé en priorité à Daniel Mc Craw, du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) à Ottawa. Je me permis d'aller rencontrer ce dernier, pour m'entendre dire : « Ce texte ne rejoint pas la réalité régionale et ne cadre pas avec l'orientation officielle des documents du fédéral sur le plan de développement » et voir contestée notre conception même du développement régional. J'eus beau expliquer le fonctionnement du CRDEQ et démontrer que chaque affirmation de ce document s'appuyait sur des faits, mon interlocuteur resta de glace. Conclusion de mon compte-rendu : *Rencontre très décevante.*

La lettre de transmission du document aux intervenants du milieu spécifiait :

*Le CRDEQ souhaite qu'une attitude positive de collaboration s'établisse entre tous les partenaires du secteur et qu'un prochain document présente des pistes concrètes et constructives de solutions concertées et endossées de part et d'autre pour qu'enfin la pêche maritime de l'Est du Québec puisse contribuer, comme il se doit, à la relève de l'économie régionale et à la survie du milieu.*

En réalité, nous nous étions laissé dire que le fait d'asseoir à la même table hauturiers et côtiers serait déjà un exploit digne de mention. Le défi était là ! Un texte subséquent posa le problème en ces termes : « Peut-on laisser pourrir plus longtemps la situation des pêches maritimes dans l'Est du Québec ? » S'ensuivit une série de contacts individuels et de rencontres avec les divers intervenants du secteur, qui permit l'ébauche d'un plan de travail en vue d'un nouveau sommet sur les pêches.

Sous le thème *Un même souffle pour tous*, le colloque réunit l'ensemble des intervenants du domaine, pêcheurs côtiers, hauturiers, industriels, travailleurs d'usines, femmes collaboratrices. Ce fut un succès. Le nombre d'inscriptions traduit l'intérêt que cette initiative avait suscité. Tous les groupes signifièrent leur appréciation de la façon dont le CRD était intervenu dans le dossier.

Une tournée des intervenants gaspésiens dans le secteur des pêches, réalisée par Gabriel Auclair, fut suivie par la mise en place, au début de 1984, d'une Table de concertation des pêches. La poursuite de l'action restait toutefois un défi, dans la mesure où, comme je le notai dans un rapport quelques mois plus tard :

*Plus que jamais, les positions se polarisent autour des thèses fédérale et provinciale entraînant ainsi des divisions dans le milieu gaspésien. (Belle harmonie entre les deux niveaux de gouvernement qui facilite les choses...) La table de concertation est toujours opérationnelle mais elle a la fragilité du dialogue et de la volonté de coopération des divers groupes gaspésiens.*

## 6. AUTRES INTERVENTIONS DU CRDEQ

L'accent sur le dossier des pêches ne signifiait pas l'oubli par le CRDEQ des autres secteurs d'activité. Un comité forêt était à l'œuvre et présenta un volumineux mémoire, en janvier 1984, au Comité consultatif sur l'avenir de la forêt privée au Québec. Il se prononça aussi, devant le Bureau d'audiences publiques, sur le programme de pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Un autre comité collabora à la rédaction d'un mémoire remis à l'Office de commercialisation des produits régionaux puis à la préparation d'un colloque au Cégep de Rimouski, en octobre 1984, sur le thème : *Produire chez nous, vendre partout.*

Plusieurs sujets plus pointus sur lesquels intervint le CRDEQ montrent son souci d'être présent sur l'ensemble des dossiers régionaux. Plusieurs mémoires furent ainsi rédigés, sur le Parc du Bic, le Parc de Miguasha, ou encore au Conseil de la Radio et de la Télévision du Canada (CRTC) sur la Radio communautaire de la Baie des Chaleurs, avec une participation aux audiences du début de novembre 1984. En 1983-1984, la concentration des énergies sur les plus grands dossiers permit au Conseil de renforcer son image, de sorte que le directeur général de l'OPDQ, Jean-Paul Gendron, souligna lors de l'assemblée générale de juin 1984 à Cabano l'excellence du travail effectué par le CRDEQ dans la dernière année.

Malgré les exigences de la tâche de directeur général et sans doute à cause de l'importance du titre, j'eus à participer à plusieurs activités au niveau provincial. J'intervins ainsi au colloque de juin 1982 de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) sur le thème *Les enjeux de la formation et de l'emploi*, et au colloque organisé en avril 1984 par le Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, où je fis un exposé sur le thème *Aménager le territoire, c'est aussi aménager les campagnes : loi 125 et le « Choix des Régions », problématique nouvelle.* Je repris le même

thème un mois plus tard, lors d'un colloque organisé par la Direction générale de l'Éducation des adultes à Québec.

Au début de juin 1984, Rodrigue Blanchette remplaça Jean-Guy Rioux à titre de président du Conseil d'administration, appuyé à la vice-présidence par Léo Laplante et Ginette Carré. Pendant toute la durée de mon travail en tant que directeur général du CRDEQ, j'ai bénéficié de l'implication et du soutien indéfectible de l'ensemble des membres du conseil d'administration. Je tiens à le souligner avant de passer à une autre étape importante de mon cheminement. Je quittai en effet le CRDEQ le 8 août 1985. Benoit Vaillancourt prit la relève à titre intérimaire jusqu'à la nomination officielle de mon remplaçant, Robert Gagné, le 13 février 1986. Le 23 mai 1986, à la Société nationale de l'Est du Québec, on souligna de manière exceptionnelle la qualité des services que j'avais essayé de rendre de mon mieux au CRDEQ.

## 7. UN COLLÈGE QUI PLANIFIE SON AVENIR

Le journal *L'Émissaire* du Cégep de Rimouski annonçait le 26 août 1985 : « Monsieur Gilles Roy, ex-directeur général du Conseil régional de développement de l'Est du Québec, a été nommé au poste de coordonnateur de l'élaboration du plan de développement du Collège de Rimouski. »

Cette responsabilité s'inscrivait dans le prolongement du dossier dont j'avais eu la charge au collège, en 1980-1981, sous le thème *Formation comme support au développement régional*. Je venais d'effectuer un parcours intéressant au CRDEQ, mais j'avais le goût de relever ce nouveau défi sous l'autorité d'Alcide Daigneault, directeur du Collège depuis peu, avec qui j'avais déjà eu le plaisir de travailler. Le thème de la démarche permettait de poursuivre la réflexion amorcée antérieurement à l'Éducation des adultes : *Un collège d'éducation permanente, tourné vers le développement régional, planifie son avenir*.

Dans *L'Émissaire* du 3 février 1986, j'annonçai la tenue d'une journée consacrée au *Plan de développement* et rendis compte du travail réalisé depuis plus de cinq mois en préparation de cet événement : « Dans un premier temps, un effort a été fait pour un approfondissement et une compréhension commune du sens des orientations proposées pour le devenir du collège : éducation permanente et développement régional... »

Le collège se trouvant alors en pleine négociation des conventions collectives, mobiliser tout le monde sur ce dossier relevait du défi. La journée de réflexion collective fut toutefois un succès. Le numéro de *L'Émissaire* du 17 février 1986

titra à la une : « Journée Plan de développement : une participation jamais vue ». Le texte précisait :

*Plus de 300 personnes, cégépiens, professeurs, professionnels non enseignants et administrateurs ont participé aux rencontres et aux ateliers organisés dans le cadre de la « Journée Plan de développement » et la forte participation a été qualifiée par certains de jamais vue.*

Le travail en ateliers de la journée permit à chaque composante du Cégep de réfléchir sur son rôle et son devenir dans le contexte du plan de développement. Les commentaires et suggestions compilés firent par la suite l'objet d'un rapport qui alimenta encore un vaste travail de consultation jusqu'à la fin de l'année. Il est important de souligner la volonté de l'ensemble des intervenants de collaborer à la construction d'un Cégep dynamique, progressiste et préoccupé de répondre aux attentes du milieu régional.

À la suite de cette journée, une rencontre semblable fut organisée le 27 février avec les intervenants sociaux, économiques, culturels et municipaux de la région, afin de discuter du développement du Cégep et des voies de collaboration Cégep-milieu et milieu-Cégep à favoriser. La journée de consultation fut une occasion privilégiée d'échanges qui permit d'enrichir la réflexion réalisée à l'interne et de mieux cerner les voies d'avenir.

Des rapports d'étape et le feuillet d'information *Le Trait d'Union*, spécialement conçu pour assurer la communication avec le milieu collégial sur le dossier, fournirent régulièrement la synthèse du travail de concertation à l'interne comme à l'externe. Le tout aboutit à un volumineux document de consultation en avril 1986 : *Un collège d'éducation permanente tourné vers le développement régional planifie son avenir*. Ce document se voulait le miroir des attentes et des pistes de développement souhaitées par l'ensemble des intervenants. Un nouvel échancier prolongea mon mandat sur ce dossier jusqu'au 30 juin 1987. Un comité *ad hoc* sur la politique d'établissement des priorités et une nouvelle journée sur le Plan de développement furent mis en place. D'où une version améliorée du Plan pour une nouvelle évaluation et un texte final.

Mon contrat étant prolongé, j'assumai de surcroît, pour l'année 1986-1987, la responsabilité du volet *Coopération internationale*. Cette responsabilité se concrétisa assez rapidement par l'accueil, dès septembre 1986, du directeur du Collège polytechnique universitaire (CPU) de Cotonou au Bénin et d'un représentant de l'Entraide universitaire mondiale du Canada. L'objectif de cette visite était d'explorer les possibilités de collaboration du Cégep au projet de consolidation du CPU. Quatre professeurs du collège y avaient d'ailleurs

déjà effectué des stages prolongés au moment de l'implantation de l'institution, avec la collaboration de l'ACDI.

Le *Plan de développement du CEGEP* fut officiellement déposé au conseil d'administration de l'institution le 9 juin 1987. L'association de toutes les ressources à son élaboration en faisait une œuvre véritablement collective. Le Plan de développement fut ensuite rendu public et, pour couronner tous ces efforts, le prix de la Fédération des Cégeps 1987-1988 dans la catégorie développement organisationnel fut accordé au Cégep de Rimouski. Une plaque avec la Mention d'honneur me fut remise par la même occasion.

Dans un document intitulé *Suivi au Plan de développement du Cégep*, Alcide Daigneault affirmait en juin 1989 : « On le constate aisément, le Plan de développement joue son rôle de guide et il est en bonne voie de réalisation puisque plus de 80 % des orientations d'action font l'objet de plans de travail ou de dossiers prioritaires. »

Ce fut une fin de carrière agréable. Ma sortie du Cégep marquait en effet le début officiel de ma retraite, à cinquante-neuf ans. Cependant, *retraite* ne signifiait pas pour moi retrait de tout engagement ou de toute action sur le plan social ou professionnel.



# CHAPITRE 12

## UNE RETRAITE BIEN OCCUPÉE

### 1. CHARGÉ DE COURS EN THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

J'ai signalé plus haut que j'avais travaillé comme chargé de cours en théologie à l'UQAR, de l'automne 1988 au printemps 1994. En tant que retraité, il me fut agréable de revivre l'expérience de professeur, cette fois-ci avec des étudiants de niveau universitaire, et sur des thèmes qui me tenaient toujours à cœur.



Illustration 15 : Le bâtiment principal de l'UQAR, fin des années 1980 (UQAR, Archives administratives)

*Théologie, politique et développement, Droits et libertés de la personne et Communauté et appartenance*, tels furent les trois cours que j'eus à donner à Rimouski, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles et Sainte-Anne-des-Monts, tout au long de ces six années. Beau défi qui me permit de revenir sur les notions de base de ma formation à l'ÉMACAS de Lille, et surtout de mettre à jour mes connaissances sur ces thèmes toujours d'actualité. J'y mis beaucoup d'énergie.

Le premier cours consistait à présenter l'éthique sociale chrétienne appliquée à la politique et au développement, autrement dit, de faire la présentation actualisée de l'enseignement social de l'Église, en montrant l'évolution de la notion de justice sociale dans l'histoire ecclésiale. J'y décrivais les théologies

de la libération, leurs fondements, le contexte de leur émergence et leurs caractéristiques principales, avant de passer à la problématique du développement dans notre région, avec les interventions de l'Église de Rimouski, les Opérations Dignité et le contexte actuel.

Le cours intitulé *Droits et libertés de la personne* invitait d'abord à situer la Déclaration universelle des droits de l'homme dans l'histoire et à en étudier le contenu, avec une analyse comparative de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et de la Charte canadienne des droits et libertés. Le thème de la chrétienté et des droits humains fondamentaux constituait une partie importante du cours, avec un chapitre sur l'affirmation et la promotion de ces droits dans la Bible, ainsi qu'un autre sur les contradictions du vécu ecclésial et l'évolution du discours chrétien sur le sujet. Ces réflexions passablement complexes semblent malgré tout avoir passionné les étudiants et les étudiantes.

Durant l'été 1989, j'assurai le cours *Communauté et appartenance* sous forme de sessions de fin de semaine intensives, à Rimouski et Trois-Pistoles. L'objectif de ce cours était d'habiliter les étudiants et les étudiantes à faire la lecture la plus objective possible du milieu paroissial sous l'angle de la fraternité et de l'appartenance, en tenant compte du contexte social et culturel actuel. Ce fut l'occasion de regarder l'évolution de ce contexte à partir des années 1940, depuis le modèle de la paroisse traditionnelle en contexte de chrétienté, en passant par les années 1960 et la période de l'action catholique spécialisée. Avec les années 1970 vient une période de questionnement (Concile de Vatican II) et d'effritement de la paroisse, avec le défi de la lutte contre la fermeture des localités marginales et les Opérations Dignité, mais aussi la découverte d'une pastorale nouvelle et d'une Église au cœur du monde, matière première du Royaume. Le cours se terminait par un échange sur la réalité de notre contexte moderne en termes de communauté et d'appartenance.

L'intérêt des deux groupes pour cette expérience de réflexion fut manifeste, comme le révèle l'évaluation de fin de cours : « Grande satisfaction des étudiants et étudiantes. Professeur apprécié. Excellent pédagogue et très bon communicateur. Grande expérience pastorale. »

## 2. IMPLICATION DANS LA COALITION URGENCE RURALE (CUR)

Les 26 et 27 septembre 1988, un colloque fut organisé par le GRIDEQ à Trinité-des-Monts sur le thème : *Les villages ruraux menacés : le pari du développement*. À travers ce colloque, un cri d'alarme était lancé concernant la dégradation démographique, sociale et économique des milieux ruraux des quatorze

MRC de l'Est du Québec. Le problème était posé crûment : le défi du développement régional passe-t-il par le maintien des petites communautés villageoises et la consolidation du milieu rural ? Comment imaginer un autre développement qui puisse respecter vraiment le milieu rural et contrer l'accroissement des disparités entre les régions et entre divers secteurs d'une même région ?<sup>33</sup>

Le colloque fut suivi d'une large consultation auprès de personnes et d'organismes du milieu, d'une tournée d'information dans la région et de la publication de plusieurs numéros du bulletin *Action Rurale*. Le premier de ces bulletins invitait les gens et les organismes à faire connaître leurs réflexions et leurs actions dans le milieu, en communiquant avec Pierre Dufort, Paul Larocque et Gilles Roy, avec cette précision : « La liste des poteaux peut s'allonger. » J'étais donc un des poteaux de cette initiative...

Cette action d'un comité de personnes-ressources du milieu sous la coordination du GRIDEQ déboucha le 10 juin 1990 sur une manifestation régionale qui attira près de mille cinq cents personnes en la cathédrale de Rimouski. Cette manifestation marqua le lancement officiel de la Coalition Urgence Rurale (CUR), dont le but était de sensibiliser et solidariser la région face à la grave question de la survie du milieu rural. La CUR se proposait de relever le défi d'imaginer un autre développement qui forcerait le respect envers les milieux ruraux et constituerait un véritable projet de société, correspondant aux aspirations de toute la population de la région.

Dans le feu de l'action, j'appris que la Société française d'Économie rurale (SFER) tenait sa session de printemps 1990 à Paris au début de juin, sous le thème : *Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ?* Le même mois se tenait à Marrakech, au Maroc, la 25<sup>ième</sup> Conférence internationale de l'Action sociale sous le thème : *La dimension humaine du développement local : relever le défi*, avec des conférences, forums et séminaires sur des sujets qui rejoignaient précisément notre questionnement. Je ressentais à ce moment le besoin pressant de me ressourcer et d'enrichir ma contribution à la démarche qui s'amorçait avec la CUR. J'entrepris donc un voyage d'étude en France et au Maroc.

---

<sup>33</sup> Une synthèse du colloque est reproduite en annexe du présent ouvrage.

### 3. VOYAGE D'ÉTUDE EN FRANCE ET AU MAROC (1) : LA SESSION DE PRINTEMPS 1990 DE LA SFER

La liste des exposés entendus et des experts qui en furent les auteurs indique déjà le sérieux et la richesse du colloque organisé par la SFER. *L'agriculture dans l'activité économique et dans l'espace* par Louis Malassis, président d'Agropolis; *Paysans et ruraux : la nécessité de l'alliance* par Bernard Kayser de l'Université de Toulouse; *L'avenir du monde rural dans le contexte européen* par Claude Baillet, conseiller à la Communauté économique européenne (CEE), *La gestion de l'économie rurale : nouvelles perspectives* par Christian Huillet, administrateur principal de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE); *L'administration et les élus ruraux* par Alain Faure, du Centre national de Recherche scientifique (CNRS-CERAT) à Grenoble; *Les associations face à la décentralisation* par Jacqueline Mengin, directrice de la Fondation pour la recherche sociale (FORS), Paris.

Je retiens plus particulièrement le témoignage de Louis Malassis, président d'Agropolis :

*Il est exclu que l'on puisse espérer maintenir des campagnes peuplées et vivantes uniquement sur la base de l'activité agricole. L'idée de campagne vivante implique la diversification des activités économiques. La lutte contre l'exode passe inéluctablement par la création de valeur ajoutée à la campagne ou en des lieux accessibles aux populations vivant à la campagne. (Ces deux solutions n'étant d'ailleurs pas équivalentes).*

Claude Baillet, conseiller à la CEE, expliqua de son côté que l'Europe venait d'engager une action d'envergure en faveur du développement rural, avec comme objectif :

*[...] d'offrir aux zones rurales des régions de la Communauté en retard de développement ainsi qu'aux zones rurales fragiles ou fragilisées, des perspectives autres que celles de la stagnation dans la pauvreté ou le déclin. [...] Le développement rural est devenu un des objectifs affichés et prioritaires des politiques structurelles de la Communauté... Dans ce contexte, l'homme et l'espace sont devenus des références communautaires essentielles qui priment le produit et le secteur.*

On souhaiterait la même préoccupation et la même orientation de la part de nos dirigeants politiques.

Je sortis de ce colloque impressionné et convaincu que la CUR avait un rôle à jouer pour notre monde rural. Je tenais toutefois à aller voir sur place ce qui se passait dans un coin, au moins, du *rural profond* français et à vérifier la concordance du discours avec la réalité. Mon choix s'arrêta sur les Pyrénées

Orientales. Un de mes amis y avait en effet travaillé comme responsable de l'Association de développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO) et pouvait donc me servir de guide. Yves Champetier et sa compagne, Christiane Blanc, préparèrent à mon intention un programme très intéressant de visites sur le terrain. Je les retrouvai à Montpellier pour effectuer avec eux le voyage en train jusqu'à Font-Romeu, un trajet époustouflant à travers falaises et paysages à couper le souffle. Avec une voiture de location, nous nous rendons ensuite à Escouloubre.

Escouloubre, petite localité de 80 habitants en 1982 et de 132 en 1990, profite à l'époque de l'action d'un comité de développement agricole qui couvre trois cantons, et comporte un volet de vulgarisation agricole et un de développement local. Un technicien agricole rattaché à la Chambre d'Agriculture départementale y assure l'animation et fournit un appui technique aux éleveurs. Ce milieu bénéficie de plusieurs politiques et de plusieurs initiatives locales qui en découlent. Il y a donc des mesures d'appui et des possibilités d'initiatives valables pour la consolidation et la survie de l'agriculture en *rural profond*. Dans *un pays voué à la mort*, selon l'expression d'un de mes interlocuteurs, la population s'est vraiment prise en main avec l'appui de politiques pertinentes et de structures appropriées au développement rural.

Je visite ensuite Espousouille, petite localité à l'extrémité d'une route sans issue, avec un atelier de fabrication de parapentes, une école de parapente et un gîte d'étape, toutes activités qui assurent la survie de ce hameau. J'ai également le plaisir de rencontrer deux élus municipaux à Matemale, en plein cœur du Capcir.

Matemale est une petite localité qui a bénéficié de la construction d'un barrage hydroélectrique sur son territoire. Ce barrage a entraîné la création d'un lac artificiel qui a permis de développer une vocation touristique stimulée par l'implantation d'un centre de vacances pour les employés de l'électricité. Autour de ce centre ont été construites des résidences secondaires, pour les vacances d'été autant que pour le ski. On parle alors, à Matemale, de développement touristique intégré, avec une influence prépondérante de la municipalité. La municipalité s'implique aussi fortement dans la gestion et l'exploitation forestière et dans différents services ou projets. Le gouvernement central contribue pour sa part sous forme de crédits d'État en subventions d'investissements. Durant notre échange, le maire insiste enfin sur l'importance, pour les milieux dévitalisés, de la collaboration intercommunale par petites entités de pays – un exemple intéressant à suivre dans notre région.

Je ne peux quitter ce coin des Pyrénées sans parler de Béna et de son gîte d'étape, dans lequel je loge durant deux jours. Ce tout petit hameau situé à 1 600 mètres d'altitude, abandonné pendant des années, a vu surgir dans les années 1970 un *Centre de réflexion permanente sur le dialogue entre science et foi* dans la perspective ouverte par Teilhard de Chardin, un centre de rencontre des amis de Teilhard. Sans perdre sa vocation initiale, ce centre créé sous l'inspiration de Xavier Sallantin devenait en 1977 un gîte d'étape pour le ski de randonnée, puis un lieu d'accueil des familles, des groupes scolaires, des jeunes en difficulté, des cas sociaux et des handicapés. Aux rencontres culturelles, scientifiques et spirituelles se sont ajoutées par la suite différentes activités : jardinage, artisanat, équitation, avec un important troupeau de chevaux de randonnée. Le gîte est aujourd'hui fermé, mais la ferme équestre existe encore et continue d'accueillir des visiteurs. Créer un lieu de repos, de paix et de ressourcement est une manière originale de faire revivre un village et d'y ramener une partie de la population qui l'avait abandonné.



Illustration 16 : Béna, dernière escale dans les Pyrénées Orientales (Gilles Roy)

En compagnie du responsable de l'ADEPFO, Jean Ramade, et d'un animateur de terrain, Claude Boireau, j'ai enfin le plaisir de constater les efforts d'une collectivité qui a décidé de se prendre en main et de faire appel à des ressources d'animation et de formation. Il s'agit de Bélesta, petite localité de deux cent cinquante habitants située à trente kilomètres de Perpignan. Après un

chaleureux accueil par monsieur le Maire, j'assiste comme observateur à la sixième et dernière réunion d'une série de soirées d'animation regroupant une vingtaine de résidents désireux d'agir pour le développement de leur localité. Depuis les débuts de cette initiative, le groupe s'implique dans une série de petits projets, afin de se faire la main et de s'engager concrètement dans l'action, en concertation avec les localités avoisinantes. Cette opération s'apparente, en plus petit, à celle réalisée en janvier 1973 au début de l'aventure jaloise et qui avait vraiment lancé l'action, une formule qu'on aurait avantage à reprendre encore aujourd'hui, en l'adaptant au contexte actuel.

C'est une conclusion intéressante à ma tournée riche de réflexions et d'expériences en France. La *Conférence Internationale d'Action Sociale de Marrakech* en est comme le couronnement.

#### 4. VOYAGE D'ÉTUDE EN FRANCE ET AU MAROC (2) : LA 25<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ACTION SOCIALE À MARRAKECH

Après une virée de quelques jours à Casablanca et dans les environs, je me retrouve à Marrakech pour une conférence qui réunit plus de mille personnes d'environ soixante pays différents, dont trente-cinq Québécois (sur soixante-dix Canadiens), parmi lesquels Marcel Pépin, président de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN) et sa femme, ainsi qu'une compatriote de Rimouski, Doris Dumais. Dans cette rencontre, je suis particulièrement impressionné par l'accent très prononcé que tous les intervenants mettent sur la dimension humaine du développement local. C'est bien sûr le thème donné à cette conférence, mais aussi une réelle préoccupation des participants.

Le discours d'ouverture du président de la conférence, Georges Rémyon, donne le ton, en présentant les trois qualités essentielles du développement local : développement endogène, en interdépendance et intégré :

*Endogène parce que le développement d'une communauté locale se définit et s'organise d'abord à partir des spécificités, ressources et énergies locales.*

*Un développement local en interdépendance parce qu'aucune communauté locale ne peut se développer sans tenir compte des autres communautés locales et de l'environnement politique, géographique ou régional qui est le sien; ensuite parce qu'aucune communauté locale ne peut imaginer se développer au détriment des autres... L'interdépendance suppose la complémentarité, le partenariat, l'intégration régionale.*

*Un développement local intégré, enfin, parce qu'il ne peut être question de dissocier développement économique de développement humain ni d'imaginer le développement sans tenir compte de ses assises culturelles.*

Beau défi, mais comment le relever ? C'est la grande question ! Monsieur Ré-  
mion posera quelques jalons en guise de réponse; les forums, les séminaires et  
certaines réunions sur des thèmes plus particuliers aborderont la question  
sous une infinité d'angles. Un participant seul ne peut les appréhender tous.  
Cependant la richesse des rencontres suscitées à cette occasion demeure pour  
moi un des aspects intéressants de cet événement.

## 5. CONCLUSIONS DE CETTE AVENTURE EN FRANCE ET AU MAROC

De retour à Rimouski, je repris dans un rapport les grandes lignes des exposés  
et discussions du colloque de la Société française d'Économie rurale de Paris  
et de la Conférence internationale de l'Action sociale de Marrakech. Souhaitant  
que mon aventure ait le plus de retombées possibles dans notre milieu, je dis-  
tribuai des copies de ce rapport à l'ensemble des organismes et individus qui  
avaient jugé pertinent d'appuyer financièrement mon voyage.

La première chose qui m'a frappé lors de ces rencontres, c'est l'importance  
accordée au rural en tant que milieu de vie dont on souhaite la valorisation. Il  
a même été question de *fin de l'urbanisation* et de priorité à donner à la crois-  
sance du rural, milieu de vie sain et riche en paysages, en contacts avec la na-  
ture et en ressources à découvrir et à exploiter dans le sens d'un développe-  
ment local endogène, intégré et en interdépendance. Cette approche ques-  
tionne clairement, chez nous, la tendance à fusionner les plus belles parties du  
territoire rural avec la ville centrale, par exemple Rimouski.

La dimension humaine du développement est à intégrer dès le départ et à tous  
les moments du processus comme un élément positif et essentiel de la cons-  
truction du milieu. Dans ce contexte, les élus locaux jouent un rôle primordial :  
certains maires ruraux sont résolument engagés dans des actions de *manage-  
ment* public (services et équipements collectifs) et de promotion et de dyna-  
misation de l'économie locale, sans pour autant marginaliser le rôle des asso-  
ciations du milieu ou des organismes populaires. Élus et associations ont be-  
soin les uns des autres et doivent travailler en partenariat.

En conclusion, je tire des deux conférences et de mes visites sur le terrain une  
liste impressionnante de pistes d'actions à envisager dans notre région.

Je n'ignorais pas que certains efforts dans ce sens étaient déjà réalisés chez  
nous. Des organismes étaient déjà à l'œuvre, telles que les Sociétés d'aide au  
développement des collectivités (SADC) issues du gouvernement fédéral et les  
Centres locaux de développement (CLD) qui en découlèrent au niveau provin-  
cial, dotées d'agents de développement en principe chargés de l'animation du  
milieu rural. Une politique nationale de la ruralité avait été adoptée, ouvrant la

porte à la multiplication de Pactes ruraux, ententes entre le gouvernement et chacune des municipalités régionales de comté (MRC), avec l'objectif de renforcer et de soutenir le développement des milieux ruraux. Des comités locaux de développement avaient été créés.

Dans tout cela, les objectifs semblaient louables; l'efficacité quant à la consolidation des milieux ruraux dévitalisés était et demeure cependant à questionner. Beaucoup de chemin reste encore à parcourir. La place du rural et la complémentarité rural-urbain sont encore des dimensions de notre société du 21<sup>ème</sup> siècle à définir et à promouvoir pour un monde juste et épanouissant.

## 6. LA COALITION URGENCE RURALE

J'étais revenu de mon voyage à Paris et à Marrakech avec la conviction de la pertinence de la Coalition Urgence Rurale. Je me retrouvai dans le feu de l'action. Le mouvement était reconnu officiellement. Présenté au moment du lancement de la CUR, le *Manifeste des ruraux* avait souligné l'importance de définir une politique de développement rural impliquant le plus largement possible les ressources du milieu. Un comité formé de près de quarante personnes se mit à la tâche et consulta les représentants et représentantes d'à peu près tous les secteurs d'activités. Il en résulta un document important qui bénéficia d'une vaste diffusion dans la région, tous ses lecteurs étant appelés à en évaluer et enrichir, si possible, le contenu. *Notre politique de développement rural*, selon son titre officiel, présentait cinq principes qu'il est important de reprendre ici<sup>34</sup> :

- l'occupation du territoire,
- l'exploitation rationnelle et polyvalente des ressources dans une optique de développement durable,
- la création d'emplois valorisants, stables et rémunérés équitablement,
- le maintien et l'amélioration des services,
- la valorisation de l'identité rurale et la réhabilitation de son image.

Cette publication fut l'occasion d'une véritable campagne d'animation sociale, d'information et de sensibilisation des collectivités à la réalité actuelle du monde rural et à la problématique de la consolidation de la ruralité. Une vaste tournée de consultation, à travers vingt-et-une assemblées publiques dans les sept MRC de la région, permit ainsi de confirmer les orientations de *Notre politique de développement rural*. J'ai plusieurs fois endossé dans ce cadre le

---

<sup>34</sup> La Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent, *Notre Politique de Développement Rural*, 1991, 16 p.

rôle d'animateur et, parfois, de personne-ressource, quand le retour sur les expériences du passé pouvait aider à comprendre le présent et à orienter l'avenir. J'ai d'ailleurs souvent repris ce thème dans des rencontres avec des groupes d'étudiants et étudiantes du Cégep ou de l'Université.

Sa mission d'animation sociale et d'accompagnement de la population dans la prise en charge du devenir du milieu rural, la CUR l'exerça sous diverses formes : d'abord à travers des rassemblements annuels ou colloques sur des thèmes d'actualité, ensuite par un éventail d'interventions concrètes dans les collectivités plus dévitalisées, et enfin par des prises de position fermes sur des dossiers brûlants concernant le développement des collectivités et le maintien des services essentiels dans le milieu rural ou même dans la région.

La liste des prises de position est impressionnante. La Coalition a été attentive à toutes les situations qui pouvaient menacer la survie des collectivités et le développement régional. Ses interventions pour le maintien des services locaux tels que l'école, la Caisse Populaire, le bureau de poste et, au niveau régional, contre le démembrement de Radio-Canada à Matane ou encore pour l'extension des services d'Internet en milieu rural, se voulaient vraiment l'écho des attentes du milieu. Parmi les mémoires rédigés et défendus par la Coalition, je fus l'un des auteurs des commentaires à la proposition de politique *Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*. Ce texte, coécrit avec Nicole Ross, vice-présidente de la CUR, fut présenté au Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome du Québec (SACA) le 7 septembre 2000.

J'étais alors vice-président des Œuvres Communautaires, une filiale de la Coalition Urgence Rurale constituée au printemps 1994 en appui et en complémentarité avec les objectifs de la CUR, avec pour mandat prioritaire la formation, l'animation et l'information de la population des collectivités les plus en difficulté. La constitution de cette filiale s'imposa aussi par l'obligation de se donner une structure reconnue comme œuvre de charité habilitée à recueillir des fonds et à émettre des reçus pour fins d'impôt. Bien qu'étant un organisme communautaire, la Coalition, parce qu'elle était susceptible de prendre des positions d'ordre politique sur les questions d'actualité en lien avec le développement régional, ne pouvait elle-même recueillir des fonds avec de tels reçus, aussi ridicule que cela puisse paraître.

Aux Œuvres Communautaires fut également confié le mandat de gérer le Fonds Jean-Marc Gendron. Tout au long de son implication dans les Opérations Dignité, l'abbé Jean-Marc Gendron avait eu la préoccupation d'associer à son action les leaders du milieu et de sensibiliser les jeunes à leur responsabi-

lité dans la construction et le développement de leur territoire rural. Cette préoccupation le hantait encore lorsqu'il prit sa retraite. Quelques mois avant sa mort, Jean-Marc vint chez moi pour discuter de son projet de créer une forme quelconque de fondation qui donnerait un prolongement à son engagement auprès des jeunes de la région. Il était prêt à y investir 20 000 dollars et espérait y associer d'autres généreux donateurs, dont les communautés religieuses. La Coalition Urgence Rurale fut désignée comme un gestionnaire éventuel du fonds, avec la perspective d'une distribution annuelle de bourses en faveur de jeunes forestiers méritants et de jeunes s'illustrant dans le développement socio-économique de leur milieu.

La création du fonds fut annoncée officiellement le samedi 3 décembre 1994, à Saint-Mathieu, à l'occasion du Grand Rassemblement de la Coalition Urgence Rurale. Celle-ci accepta de prendre la responsabilité du fonds et en confia la gestion aux Œuvres Communautaires. L'appel aux généreux donateurs fut entendu par la communauté des Filles de Jésus qui nous fit cadeau d'un montant de 25 000 dollars. En ajoutant les dons de la communauté des Sœurs du Saint-Rosaire et de quelques autres collaborateurs, le capital accumulé dépassa 56 000 \$. Malheureusement, l'abbé Jean-Marc Gendron nous quitta le 20 avril 1995. Merci Jean-Marc pour cette généreuse initiative et pour ton implication dans la construction d'un monde meilleur. En quinze ans, grâce à ce fonds, soixante-sept jeunes de la région ont pu être récompensés pour leurs actions.

La remise des bourses du Fonds Jean-Marc Gendron fut en 2004 l'occasion de souligner l'importance d'un projet alors en voie de réalisation, initié par un groupe de résidents de la paroisse d'Esprit-Saint et épaulé par des animateurs du CLD et de la MRC Rimouski-Neigette. Il s'agit du Centre d'Interprétation des Opérations Dignité (COD), qui allait s'installer dans le presbytère rénové de la petite municipalité. De fait, la cérémonie de remise de bourses de 2009 fut organisée à Esprit-Saint afin de mettre en valeur le nouveau Centre, dont l'activité représentait d'ores et déjà un atout précieux pour la survie même de la municipalité. Le comité alors responsable du fonds, composé de Sœur Marguerite Bélanger, de l'abbé Marc-André Blaquière, porte-parole officiel du groupe, de Nicole Ross et de moi-même, émit à cette occasion l'idée d'en confier la gestion au COD, ce qui constituerait, à notre sens, un atout de plus à son rayonnement.

Entre 2004 et 2009, un important travail avait été accompli afin de permettre au COD de voir le jour. À titre de président d'honneur de la campagne de promotion, j'eus l'occasion de rappeler les buts de ce projet :

- favoriser une compréhension nouvelle du peuplement et du développement de l'Est du Québec, spécialement du Haut-Pays,
- entretenir la mémoire collective et sensibiliser la jeunesse à l'enrichissement culturel et civique que procure la référence au passé,
- transmettre à travers l'expérience des Opérations Dignité des messages liés aux valeurs de solidarité, de démocratie, d'autonomie locale et de prise en charge.

En d'autres termes, il s'agissait de valoriser le patrimoine historique et culturel de toute la région en mettant plus spécialement l'accent sur les Opérations Dignité, mais sans perdre de vue le contexte qui explique leur émergence et leur influence sur l'évolution de la région. En ce sens, l'initiative du COD fait preuve d'une compréhension intelligente et prometteuse du patrimoine. Tous les résidents et résidentes de l'Est du Québec ont intérêt à revivre cette histoire et à y apporter leur propre analyse et leur compréhension. Le Centre est un lieu d'échanges intéressants et permet aux visiteurs de l'extérieur de découvrir et mieux connaître le milieu bas-laurentien.

Longue vie au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité, et surtout plein succès dans ses objectifs !

## 7. MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Le 21 juin 2008, pour souligner les trente-cinq ans du club des cinquante ans et plus de la localité, le conseil de Fabrique d'Esprit-Saint, le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité et les citoyens et citoyennes de la paroisse inauguraient, dans leur église, l'exposition permanente *Mémoire d'une communauté*. Ce fut l'occasion de faire un rappel de l'histoire d'Esprit-Saint et du rôle important de l'église comme patrimoine social du Haut-Pays et lieu de rassemblement et de solidarité dans les luttes des localités de ce coin de pays pour leur survie. J'étais invité à cette rencontre pour témoigner en tant qu'ex-curé et leader des Opérations Dignité. À ma grande surprise, notre député provincial, Irvin Pelletier, profita de l'événement pour me remettre la médaille de l'Assemblée Nationale. Autre surprise, la journée se termina par une réception au Centre des Congrès de Rimouski pour souligner par anticipation mes quatre-vingts ans, en présence de nombreux membres de ma famille et d'amis et amies de longue date.

Un an plus tard, soit le 17 juin 2009, on célébra l'inauguration officielle du COD, avec discours de circonstance à l'église et visite des lieux en petits groupes. Dans ce dossier, je me dois de souligner l'engagement du Comité de développement de la localité d'Esprit-Saint, avec la participation importante

de la mairesse Marlène Dubé et de l'animateur et chargé de projet Richard Lemay. De ce groupe est née l'idée de faire du 24 mai la Journée de la Résistance. Depuis lors, chaque année à cette date est désignée une Localité de la Résistance, afin de souligner la volonté des collectivités autrefois menacées de fermeture de résister en faisant la preuve de leur vitalité, de leur volonté de survie et de progrès. Esprit-Saint reçut la première le titre en 2006. Un impressionnant rassemblement eut lieu à cette occasion. L'élan était donné... La Rédemption fut choisie en 2007, Sainte-Paule en 2008; en 2009, les trois localités du JAL furent désignées à titre exceptionnel, en reconnaissance de leur solidarité et de leur action collective pour leur survie.



Illustration 17 : Remise de la médaille de l'Assemblée Nationale par le député Irvin Pelletier, le 21 juin 2008 à Esprit-Saint (Gilles Roy)

La Journée de la Résistance est l'occasion pour les localités désignées de se donner un nouveau dynamisme en mettant en évidence les réalisations significatives de leur milieu et leur volonté d'être une inspiration pour l'ensemble de la région. D'une année à l'autre, par la force des choses, les Localités de la Résistance créent entre elles une solidarité et une complicité qui ne peuvent qu'avoir des retombées bénéfiques sur tout le milieu rural. Les promoteurs de cette initiative souhaitent que celle-ci couvre tout l'Est du Québec et rejoigne l'ensemble des territoires ruraux du Québec.

## 8. MAISON FAMILIALE RURALE DU KRTB À SAINT-CLÉMENT

Les premiers contacts de la CUR avec la formule des Maisons Familiales Rurales (MFR) eurent lieu à l'occasion de deux voyages en France, le premier en avril 1997 et le second en mai 1998, dans les régions du Poitou-Charentes et du Cantal. En octobre 2003, je participai moi-même à une visite de la MFR du Granit à St-Romain, alors seul établissement de ce genre au Québec. La visite fut suivie d'une virée dans toute la région pour faire connaître la formule. Trinité-des-Monts fit rapidement connaître son intérêt mais ne donna pas suite; St-Alexis-de-Matapédia tenta l'expérience, mais ne put poursuivre faute de candidats et candidates. En fin de compte, la MFR de la région fut implantée à Saint-Clément, dans la MRC des Basques, avec l'implication de tout le KRTB, les MRC du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques et la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Le programme d'enseignement à la MFR repose sur l'alternance des périodes de formation théorique et des périodes de formation pratique en entreprise. À deux semaines de formation pratique, où l'étudiant réside chez son maître de stage, succèdent deux semaines de cours où il réside à l'internat de la MFR, situé dans le vieux presbytère rénové de Saint-Clément. Le projet dessert actuellement deux groupes de vingt-quatre élèves, garçons et filles, au niveau du secondaire III ou du secondaire IV, qui obtiendront à la fin du programme à la fois un diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP). En 2010, la MFR accueillait déjà vingt-trois étudiants et étudiantes. À titre de président de la campagne de financement, j'ai eu le plaisir de les rencontrer dans leur internat et de recueillir leurs commentaires très positifs : ils semblaient enchantés par ce type de formation. Félicitations à l'équipe qui a lancé ce projet et plein succès pour le profit des jeunes de la région !

## 9. VIE FAMILIALE ET SOCIALE ET ACTIVITÉS DIVERSES

Tous ces engagements ne me font pas oublier que, pendant toutes ces années, j'ai été comblé par ma vie familiale et par la richesse de mes liens d'amitié, en particulier avec un noyau d'individus, hommes et femmes, avec lesquels j'ai en commun un changement d'orientation qui fait que nous nous appelons, en badinant, *le groupe des ex*. J'ai également entretenu des liens particuliers avec mes confrères du cours classique au Séminaire de Rimouski, surtout depuis que je suis devenu, à leur demande, le rassembleur du groupe du Bas du Fleuve à travers les conventums annuels, les rencontres automnales et la correspondance assez régulière qui tente de garder tout le monde au fait des

aventures heureuses ou moins agréables de chacun et chacune - puisque les conjointes sont chaleureusement de la partie. Je n'oublie pas non plus mes confrères agronomes, que j'ai toujours plaisir à revoir.

Ma retraite fut aussi l'occasion de plusieurs voyages très intéressants en Europe, en compagnie de mon épouse. Deux séjours à Cazoul d'Hérault, petite localité à proximité de Montpellier où l'abbé Jacques Tremblay nous laissa gentiment sa résidence, nous permirent d'explorer la Côte d'Azur de Carcassonne à Monaco, ainsi qu'une part importante du sud de la France. Nous avons prolongé un de ces séjours par une virée en Normandie et en Bretagne, dans un pied-à-terre à Bron, petit village près de Dinan. Deux autres excursions, de notre initiative, me restent agréablement en mémoire : une première, avec nos amis Jacques Morissette et Marina Harel, nous fit faire un grand tour d'Europe; une deuxième, avec mon confrère agronome Lauréan Tardif et son épouse Réjane Cossette, nous conduisit au Portugal et en Espagne. J'ai toujours apprécié d'être autonome du point de vue du transport et du logement dans mes voyages à travers l'Europe; ceci ne nous a pas empêchés de tenter finalement l'expérience des voyages organisés, un premier en Europe de l'Est, Allemagne, Pologne, Autriche, Hongrie et République Tchèque, et un dernier en Angleterre, Écosse et Irlande. En fin de parcours, je peux affirmer avoir traversé l'Europe, une partie importante de l'Afrique, sans oublier quelques excursions à travers les États-Unis et le Canada d'un océan à l'autre. De nombreux autres secteurs de la planète nous restent étrangers; nous nous contentons de les explorer par la voie des Grands Explorateurs dont nous sommes de fidèles spectateurs.



## CONCLUSION

Je termine ainsi le long récit de mon aventure humaine. Personnellement, j'ai eu beaucoup de plaisir à revivre ce cheminement à travers mon quotidien parfois assez agité, mais surtout à travers les multiples défis que j'ai eu à relever suite à ma formation, tant en théologie qu'en agronomie puis en développement régional. Je réalise en même temps que mon cheminement est profondément marqué par le contexte de toute une époque, contexte que j'espère avoir contribué quelque peu à faire évoluer, malgré mes limites.

En conclusion, je tiens à souligner deux aspects de mon engagement et de mon parcours qui me tiennent particulièrement à cœur et que j'ai tenté de mettre en évidence tout au long de mon récit. Ces deux aspects sont liés, sans doute, à ma triple formation. Je les traduis ainsi : mon attachement à la sainte Église et mon intérêt pour l'évolution de sa pensée; mon engagement sur le plan social pour la survie de nos collectivités en milieu rural et le développement de notre région.

Ma sortie du saint corps du clergé a marqué un tournant important dans mon aventure humaine. Elle était le fruit d'une longue réflexion sur la notion du célibat ecclésiastique et sur la pertinence de sacrifier ma vie pour une discipline dont je contestais fortement la raison d'être dans le contexte d'aujourd'hui. Cette démarche n'a cependant jamais signifié une rupture avec la sainte Église et un rejet de mon sacerdoce. J'aurais continué mon ministère avec la complicité de mon épouse qui a, elle aussi, une formation en théologie. Ce n'était pas possible.

Je déplore la grande difficulté de lier la pastorale et la liturgie au vécu concret de nos collectivités et à l'actualité du temps présent. Il faudrait revenir sérieusement aux grandes orientations des deux documents de base du Concile Vatican II, *Lumen gentium* ou *L'Église, peuple de Dieu*, communauté de frères et de sœurs tous également porteurs de l'Esprit Saint et du sacerdoce royal, et *Gaudium et spes* ou *L'Église au cœur du monde de ce temps*, ce monde *matière première du Royaume*. Dans cette société où la laïcité s'impose en exclusion de toute dimension religieuse, l'Église n'a pas trouvé un mode de présence adapté aux exigences de notre époque. Il me semble qu'il faudrait davantage impliquer ou mettre en évidence les organismes dans lesquels des chrétiens et des chrétiennes vivent leur foi à travers l'engagement social pour la construction d'un monde meilleur. Ce serait un moyen parmi d'autres de faire le lien entre la pastorale et la réalité des individus comme des collectivités. Ce serait un

moyen de vivre vraiment les dimensions *Église, peuple de Dieu et Église au cœur du monde de ce temps*, qu'on a malheureusement trop mises en veilleuse.

La grande évolution conciliaire demeure cette vision de *l'Église au cœur du monde de ce temps*. L'Église est dans le monde; c'est là qu'elle doit trouver son enracinement fondamental, enracinement dans le vécu, dans la vie, dans l'histoire en perpétuelle évolution. C'est dans le monde que doit s'incarner la Mission. Ce monde est la matière première du Royaume. Ce monde devient Royaume.

Ce portrait idéal de l'Église conciliaire m'a retenu dans le giron de l'Église réelle, Église à parfaire selon ce modèle. Mon engagement s'est voulu et se veut encore une petite pierre dans la construction de cette Église idéale. Il nous reste encore beaucoup de travail à faire...

Le défi, c'est l'incarnation des valeurs de justice, de paix et d'amour dans un monde souvent déchiré où l'homme et la femme éprouvent de la difficulté à retrouver leur dignité. C'est vivre un engagement fondé sur une dynamique de projets à la mesure de chacun, variés mais collés à la vie, aux problèmes du milieu.

C'est dans cet esprit et beaucoup aussi par le hasard de la vie que je me suis retrouvé plongé dans des expériences concrètes qui m'ont amené à prendre parti pour des collectivités menacées dans leur survie, à travailler pour les habiliter à prendre en main leur propre devenir, à se retrouver responsables sur le plan social, économique et politique.

Il est clair pour moi que mes études en agronomie et ma maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski ont profondément marqué mon engagement et influencé ma préoccupation du mieux-être du milieu rural, de la valorisation d'une région par son agriculture, mais aussi par l'exploitation rationnelle, intégrée et durable de l'ensemble de ses ressources au profit de ses populations, de son potentiel humain. Mon titre d'agronome m'a permis de vivre de merveilleuses expériences d'engagement et de solidarité avec des collectivités et de mettre mon grain de sel dans le développement de notre région.

Ce tour d'horizon de mon parcours se termine ainsi, en espérant qu'on y trouvera des éléments de compréhension de la réalité d'aujourd'hui pour la construction d'un monde meilleur, plus juste et respectueux des personnes et de leur dignité.

## LISTE DES SIGLES

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACOFREL	Association pour la Coordination des Formations pour le Redéploiement Économique de la Loire
ADEPFO	Association de Développement des Pyrénées par la Formation
AQISEP	Association Québécoise d'Information Scolaire et Professionnelle
ARDA	Loi sur l'Aménagement Rural et Développement Agricole
BAEQ	Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec
CAREQ	Conférence Administrative de l'Est du Québec
CEE	Communauté Économique Européenne
CEFRA	Centre d'Études et de Formations Rurales Appliquées de l'Ardèche
CEGEP	Collège d'Enseignement Général et Professionnel
CIPL	Centre Interprofessionnel de Promotion de la Loire
CLD	Centre Local de Développement
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique (France)
COD	Centre de mise en valeur des Opérations Dignité
COEB	Conseil d'Orientation Économique du Bas St-Laurent
CPATAP	Comité Permanent d'Aménagement des Territoires de l'Arrière-Pays
CRAEQ	Coopérative de Recherche Action de l'Est du Québec
CRDEQ	Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec
CRÉ	Conférence Régionale des Élus
CREÉGÎM	Conseil Régional d'Expansion Économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
CRTC	Conseil de la Radio et de la Télévision du Canada
CSSBF	Centre des Services Sociaux du Bas du Fleuve
CUR	Coalition Urgence Rurale
DRIPP	Développement Régional Intégré de Petit Goaves à Petit Trou de Nippes (Haïti)
EMACAS (Lille)	École Missionnaire d'Action Catholique et d'Action Sociale
FLQ	Front de Libération du Québec
FORS	Fondation pour la Recherche Sociale (Paris)
FSAA	Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation (Université Laval)

GRIDEQ	Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement territorial, de l'Est du Québec
InterPRIF	Bureau d'extension des services du Centre de Main d'œuvre du Canada, au JAL (P pour Placement, R pour Réorientation, I pour Information, F pour Formation)
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
JAL	Expérience de développement de trois localités regroupées : J pour St-Juste, A pour Auclair, L pour Lejeune
JEC	Jeunesse Étudiante Catholique
JOC	Jeunesse Ouvrière Catholique
JRC	Jeunesse Rurale Catholique. Nouveau nom de la JAC
MAC	Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
MEIR	Ministère de l'Expansion Industrielle Régionale (Ottawa)
MRC	Municipalité Régionale de Comté
MTF	Ministère des Terres et Forêts
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Écono- mique
OD	Opération Dignité
ODEQ	Office de Développement de l'Est du Québec
OPDQ	Office de Planification et de Développement du Québec
PACLE	Programme d'Aide à la Création Locale d'Emploi (Centre de main d'oeuvre du Canada)
SADC	Société d'Aide au Développement des Collectivités (Ottawa)
SAIREQ	Société d'Aménagement Intégré des Ressources de l'Est du Québec
SFER	Société Française d'Économie Rurale (Paris)
TNO	Territoires Non Organisés
UCC	Union Catholique des Cultivateurs (devenue UPA)
UPA	Union des Producteurs Agricoles
UQAR	Université du Québec à Rimouski

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 : DEVANT LA MAISON DE SAINT-ARSÈNE .....	7
ILLUSTRATION 2 : EN COSTUME OFFICIEL DEVANT LE SÉMINAIRE DE RIMOUSKI, MAI 1943 .....	12
ILLUSTRATION 3 : LES FINISSANTS DU SÉMINAIRE, LES 13 ET 14 MAI 1950 À ST-FABIEN-SUR-MER .....	15
ILLUSTRATION 4 : LA PREMIÈRE MESSE À SAINT-ARSÈNE, LE 13 JUIN 1954 .....	18
ILLUSTRATION 5 : COUVERTURE DE LA REVUE DIOCÉSAIN LE CENTRE SAINT-GERMAIN, JANVIER 1965.....	28
ILLUSTRATION 6 : LES INGÉNIEURS DU BAEQ AU TRAVAIL .....	32
ILLUSTRATION 7 : "L'ARMÉE DÉPOSE LES ÂMES", DESSIN DE BERTHIO PARU DANS LE DEVOIR DU 14 NOVEMBRE 1970 .....	56
ILLUSTRATION 8 : "QUAND LES CURÉS FONT BAPTISER", DESSIN DE CHRISTIAN GIRARD PARU DANS LE PROGRÈS-ÉCHO DU 1ER MARS 1972.....	61
ILLUSTRATION 9 : LES TROIS LEADERS DES OPÉRATIONS DIGNITÉ : JEAN-MARC GENDRON, GILLES ROY, CHARLES BANVILLE .....	63
ILLUSTRATION 10 : "L'OMBRE MYSTÈRE, OU LES TROIS CURÉS DANS L'OMBRE DES TROIS COLOMBES", DESSIN DE C. GIRARD PARU DANS LE PROGRÈS-ÉCHO DU 3 MAI 1972.....	67
ILLUSTRATION 11 : 22 NOVEMBRE 1972 À SAINT-GABRIEL : LES DEUX MARIÉS ET LES DEUX TÉMOINS.....	79
ILLUSTRATION 12 : ROSAIRE BEAULIEU PRÉSENTE LA FORMULE DU GROUPEMENT FORESTIER AUX MEMBRES DU JAL, PRINTEMPS 1973 .....	90
ILLUSTRATION 13 : LA FAMILLE RÉUNIE POUR LA FÊTE DE PÂQUES 2004.....	116
ILLUSTRATION 14 : DESSIN DE C. GIRARD PARU DANS LE PROGRÈS-ÉCHO DU 2 JUIN 1982 .....	122
ILLUSTRATION 15 : LE BÂTIMENT PRINCIPAL DE L'UQAR, FIN DES ANNÉES 1980.....	131
ILLUSTRATION 16 : BÉNA, DERNIÈRE ESCALE DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES .....	136
ILLUSTRATION 17 : REMISE DE LA MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR LE DÉPUTÉ IRVIN PELLETIER, LE 21 JUIN 2008 À ESPRIT-SAINT .....	143



# ANNEXES

## ANNEXE 1

# CHRONOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DANS L'EST DU QUÉBEC

*Chronologie proposée par l'auteur (janvier 2007)*

- 1930 Crise économique  
Colonisation de « l'arrière-pays »
- 1936 Arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis de l'Union Nationale
- 1937 Première enquête socio-économique avec Esdras Minville (Gaspésie et comtés de Matane et de la Matapédia)
- 1939-1945 Seconde Guerre mondiale
- 1956 Création du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB)
- 1960 Élection de Jean Lesage. « Maître chez nous ». Révolution tranquille
- 1961 Loi fédérale sur l'Aménagement rural et le développement agricole (ARDA)
- 1963 L'Est du Québec est désigné « territoire pilote d'aménagement régional ».  
Création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), du Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent (COEB) et du Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREÉGÎM)  
Création du Comité interministériel des paroisses marginales
- 1966 Rapport du BAEQ
- 1967 Création du Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRDEQ)
- 1968 Entente Ottawa-Québec (258 millions de dollars)  
Création de l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ), qui deviendra par la suite Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).
- 1970 Rapport Higgins-Martin-Raynauld et rapport Métra  
Arrêté en Conseil 1621  
Septembre : lancement des Opérations Dignité  
Novembre : Manifeste des « curés en colère »
- 1971/72/73 Opérations Dignité I, II et III  
Mise en place de comités de citoyens dans plus de 70 localités du milieu rural et création des premiers organismes de gestion en commun

(OGC) : Groupements forestiers (GF) ou Sociétés d'exploitation des ressources (SEF).

Collaboration du Fonds de recherches forestières de l'Université Laval (FRUL), faculté de Foresterie et de Géodésie.

- 1972 Février : dénonciation des PIL.  
Rencontre des trois colombes à Ottawa.
- 1972 Arrêté en Conseil 2874 : migration volontaire et individuelle à partir de 28 localités vers des lieux d'accueil désignés dans le rapport St-Pierre.  
Refus radical de la population qui réclame la délimitation de zones d'aménagement agro-forestier. Le Ministère des Terres et Forêts désigne 13 unités d'aménagement et suggère la création d'un OGC par unité; 9 sont mis en place : 5 GF et 4 SER.
- 1972 St-Juste, Auclair et Lejeune fusionnent leurs trois comités de citoyens et le JAL se met en marche.
- 1973 Opération Janvier 1973 au JAL : formation et animation du milieu; comités spécialisés (agriculture, forêt, tourisme, artisanat); réflexion sur le potentiel biophysique du milieu.  
En juillet, création du Groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata. Dans l'inventaire des ressources : potentiel acéricole de quatre millions d'entailles.
- 1973 Juin : manifeste du Front commun à Matane
- 1974 Suspension de l'Arrêté en Conseil 2874 et promulgation d'un autre Arrêté où, pour la première fois dans un texte officiel, il est question d'aménagement plutôt que de déménagement pour l'arrière-pays.
- 1977 Création de la Coopérative d'aménagement des ressources du Trans-continental (CART)
- 1979 et début des années 1980 : création des Municipalités régionales de Comté (MRC) : 8 au Bas-Saint-Laurent, 6 en Gaspésie.
- 1988 Colloque de Trinité-des-Monts « Les villages ruraux menacés : le pari du développement »
- 1990 Création de la Coalition Urgence Rurale (CUR)  
Création des SADC par le gouvernement fédéral; création des CLD et CLE par le gouvernement provincial
- 2001 Politique nationale de la ruralité (PNR) et Pactes ruraux
- 2003 Création des CRÉ... et « nouvelle gouvernance » (Loi 34)
- 2005 Création du COD à Esprit-Saint

## ANNEXE 2

### LES LOCALITÉS MARGINALES DU TERRITOIRE-PILOTE

*Classification des localités marginales du territoire-pilote en vue d'une expérience-pilote de déménagement*

Liste tirée du rapport présenté au Conseil du Plan par André Gagnon et Pierre Sarault, 22 février 1965, p. 6

#### **"A" Passables**

St-Cléophas  
St-Léandre  
Ste-Irène  
St-Paul de la Croix  
St-Raphaël d'Albertville  
St-Eusèbe  
St-François Xavier des Hauteurs  
St-Goddard de Lejeune  
St-Damase

#### **"B" Médiocres**

St-Elzéar (T)  
St-Jean Vianney  
Ste-Françoise  
St-Noël  
Lac-des-Aigles  
St-Adelme  
St-Émile d'Aclair  
St-Fidèle de Restigouche  
St-Benoit de Packington  
St-Valérien  
Ste-Rita  
St-René Goupil, St-Nil  
Ste-Marguerite  
St-Narcisse  
St-Antoine de Padoue  
St-André

St-Jean de la Lande  
Trinité-des-Monts  
St-Jean de Cherbourg  
St-Edgar  
L'Ascension de Patapédia

#### **"C" Pauvres**

St-Paulin Dalibaire  
St-François Xavier Viger  
St-Elzéar (B)  
Grosses-Roches  
St-Médard  
L'Alverne  
St-Guy  
St-Conrad  
St-Marcellin  
St-Jogues

#### **"D" Très pauvres**

Esprit-Saint  
St-Thomas de Cherbourg  
St-Charles Garnier (R)  
St-Gabriel de Gaspé  
Cap-Seize  
St-Octave de l'Avenir  
Sacré-Cœur des Landes  
Ste-Paula  
Pellegrin-St-Edmond

## ANNEXE 3

### MANIFESTE DES CURÉS EN COLÈRE

*Novembre 1970*

#### **À revendications justes, solidarité courageuse**

1- Un mouvement de masse soulevé dans notre région ces derniers temps nous a obligés naturellement à sortir de notre indifférence coutumière, au moins pour réfléchir plus profondément sur la situation de nos gens, et considérer plus adéquatement, les droits et obligations de la population; et cela, à la lumière des leçons de Vatican II mises à jour par l'éclairage récent de nos évêques dans leur message de la « Fête du Travail ».

#### **Nos paroisses marginales**

2- La situation de nos paroisses marginales est suffisamment connue : tout le monde en parle avec un déploiement d'égale « compétence ». Essayons brièvement de la résumer pour les besoins de la cause.

3- Actuellement, nos gens, des citoyens défavorisés, sont dans une situation d'insécurité : fruit de politiques remises en cause avant même d'être exécutées; en même temps, on a créé dans la population divers mouvements de consultation et de participation. Le slogan était sur toutes les lèvres : Finis les « remèdes-cataplasmes ». Conséquemment, on a fait naître certains espoirs, cependant que des gens travaillaient avec acharnement à concevoir des plans susceptibles d'améliorer leur situation plus que précaire. Enfin, la « société juste » allait-elle dépasser le palier du rêve ?

4- Par ailleurs, l'évolution rapide de certains facteurs socio-économiques, interprétés de façon contradictoire par de prétendus spécialistes, fait que tout le monde se perd dans un dédale de savantes prospectives, plus éblouissantes que valables. De la part de nos gouvernants et de diverses agences gouvernementales, la peur de se faire reprocher certaines erreurs les accule à un patinage épuisant. Tout cela crée dans notre population une perte de confiance dans ses dirigeants; face à l'incapacité de ces derniers d'apporter des solutions valables et efficaces aux problèmes du milieu, nos gens sont de plus en plus amenés à prendre leurs propres affaires en main et, pour mieux ce faire, à s'unir pour se protéger et se sécuriser davantage. Las d'être de perpétuels assistés sociaux, ils veulent enfin connaître une existence décente, et essayer de bâtir un avenir à leurs enfants pour leur éviter le même sort qu'eux.

5- Devant ce fort mouvement, qui se dessine dans nos populations encore voulantes, nous ne pouvons en saine équité, les blâmer d'avoir à cœur de briser l'inertie, génératrice de mort. D'autant plus que nous sommes conscients qu'il peut se produire, à plus ou moins brève échéance, un affrontement malheureux ! Nous sommes conscients aussi que les revendications de notre population sont réalistes et justifiées.

### **Le sens de leur action**

6- C'est trop facile de nous taxer de naïveté et de se réfugier dans l'inaction ! Appuyés dans leur action par des universitaires compétents, vos « éternels esclaves » veulent sensibiliser le gouvernement et l'opinion publique, pour que l'on ait la lucidité et le courage de miser sur les ressources forestières plutôt que sur la prétendue vocation agricole ou même touristique de notre région; en même temps, protester contre l'incurie et la lenteur administratives, face à l'option préconisée en faveur de notre région : celle d'organiser des travaux de sylviculture plutôt que d'investir dans l'assistance sociale ou de verser continuellement de pieux subsides, dévalorisants pour ceux qui les reçoivent et scandaleux pour ceux qui les autorisent.

7- En deux mots, ce qu'ils veulent ? Une politique économique efficace et une meilleure politique sociale. Puisse leur énergie morale en l'occurrence n'être surpassée que par le courage politique de nos gouvernants !

### **La nature de notre appui**

8- Devant cette situation qui devient intolérable, le Clergé de la région, au risque de passer pour des rêveurs ou de confondre ceux qui se cachent derrière le ridicule, ne peut rester indifférent : d'autant plus que nous sommes conscients qu'il faudra, de la part des gouvernants, autant de courage et de patience qu'il en a fallu à notre population pour supporter nombre d'années un tel état de choses.

9- Quant à la misère de notre milieu, qu'on nous fasse grâce de la rappeler, pour éviter d'humilier nos gens devant cette faute collective qu'on semble vouloir leur imputer à eux seuls. Si par ailleurs, notre population manque d'élite pour la guider et pour l'aider, ce n'est pas une raison pour le clergé de s'asseoir sur sa suffisance et se résigner au « désengagement » : nous laissons à d'autres cette faiblesse.

10- D'où cette prise de position qui se veut solidaire de celle de notre population, menacée de frustration grave. Plus soucieux de les aimer que de les aider, nous sommes 100 % avec eux pour défier l'opinion publique; puisse ce défi être un appel au courage et à une prise de conscience collective salutaire ! Y a-

t-il encore place chez nous pour la désinstallation des mieux nantis, pour se pencher sur la pauvreté et la misère gênante ?

11- Notre action, il va de soi, se veut des plus pacifistes; mais réaliste et encourageante, dans l'esprit du Message que les évêques canadiens ont eu le courage d'émettre lors de la Fête du Travail pour « attirer l'attention du public sur les perspectives chrétiennes de la libération de l'homme contemporain ». Si, en effet, un tel message « propose un défi auquel il faut répondre avec la générosité et la détermination que réclame l'Évangile », pourquoi craindre indûment et se taire plus longtemps ? Un défi, c'est fait pour être relevé, et un défi chrétien, pour être relevé chrétiennement : le Christ nous en a donné l'exemple.

12- A-t-on le droit alors de laisser le spectre « du désespoir » brimer continuellement notre population ? A-t-on le droit de tolérer une action gouvernementale, plus soucieuse du rendement et de la froide efficacité (électorale peut-être...) que du respect des personnes et de leur dignité ? On s'illusionne d'une situation fort complexe, qui ne comporte certes pas de « solution miracle ». Est-ce une raison pour ne pas agir et garder le silence ?

13- Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être « les enfants pauvres de l'économie québécoise », nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications : vivre l'Évangile aujourd'hui, et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là que se situe notre action ?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le vivre; et bien mal avisé celui qui pourrait présumer de ces nouveaux modes et condamner à la légère, sinon accuser de démagogie, ceux qui épaulent une population, soucieuse de vivre dans la dignité et de combattre « les injustices de la justice ».

14- Si nous sommes solidaires avec nos chrétiens, et il est temps d'éliminer de notre comportement la peur, qui est contraire à l'esprit du christianisme, et de nous atteler résolument à la tâche, pour lutter contre toutes les forces de contrainte qui avilissent la population : chômage, pauvreté sous toutes ses formes, service social aveugle, aide sociale gênante, etc.

15- Tel est le sens de notre commune intervention. Sans doute que la démagogie serait facile auprès de la population, qui en a soupé des promesses « recapées » de nos gouvernements et des organismes para-gouvernementaux aux énoncés stériles. Dieu nous garde de ces procédés, plus injustes que l'injustice que nous voulons combattre ! D'ailleurs, personne heureusement n'a exploité ce filon, et l'attitude de la population, jusqu'ici impeccable, le prouve : embar-

qués dans un mouvement plus spontané que cuisiné dans l'ombre, nos gens nous donnent l'impression d'être lancés dans une action, qui ne s'arrêtera que lorsque les pouvoirs publics concernés accepteront, en toute lucidité, de collaborer au relèvement économique de la population.

16- Puisse cette heure sonner bientôt, et couronner cet effort que nous apportons de digne collaboration. C'est au nom de la vérité, de la justice et de la dignité humaine que nous lançons notre cri de libération. Dans l'esprit de l'Encyclique « Populorum Progressio » et du message des évêques canadiens... Que les sourds entendent !

17- Pussions-nous avoir agi avec autant de discernement que de courage. Et puisse notre intervention être entendue en ce sens : un signe des temps !

Gabriel Langlois, curé d'Albertville,  
 Maurice Chouinard, curé de Causapscal,  
 Émile T. Bélanger, curé de Ste-Florence,  
 Jean-Guy Tremblay, vicaire de Causapscal,  
 Narcisse Lepage, curé de Ste-Marguerite Marie,  
 Marius Lepage, curé de St-Alexandre des Lacs,  
 Paul-Émile Duclos, curé de Lac au Saumon,  
 Gilles Roy, aumônier, Régionale des Monts,  
 Léopold Thibault, curé de St-Cléophas,  
 Charles Banville, curé de Ste-Paule,  
 Ovila Paradis, curé de Val, Brillant  
 Patrice Gallant, curé de Sayabec,  
 Laurent Lavoie, curé de St-Léon le Grand,  
 Daniel Beaulieu, curé de St-René,  
 Roland Labrie, curé de St-Léandre,  
 Charles-Aimé Langlois, curé de Bon Pasteur,  
 Marcel Lavallée, aumônier, Régionale des Monts,  
 Louis-Maurice Roy, curé de Ste-Irène,  
 Benoît Lantaigne, curé de St-Zénon.

## ANNEXE 4

### COLLOQUE « LES VILLAGES RURAUX MENACÉS : LE PARI DU DÉVELOPPEMENT »

*Bref résumé de la rencontre organisée par le GRIDEQ et l'IDNS à Trinité-des-Monts les 26 et 27 septembre 1988<sup>35</sup>*

*Par Pierre Côté, Hugues Dionne, Pierre Dufort et Gilles Roy*

#### **L'affaiblissement des paroisses rurales !**

On compte au Québec plus de 1 200 localités rurales de moins de 2 500 personnes. On évalue que 46 % de la population québécoise vit dans des zones en décroissance. Les paroisses rurales des régions éloignées forment les zones les plus défavorisées au Québec : la population est vieillissante et son taux diminue rapidement : le taux d'occupation est peu élevé. « Les jeunes, en âge de travailler et d'avoir des enfants, quittent leur campagne pour s'installer dans les centres-villes, en attendant d'avoir les moyens de s'établir dans la banlieue. Les personnes qui restent sont de plus en plus âgées, malades et dépendantes, sans avoir un accès aux services publics égal ou équivalent à ce qu'ont les gens des milieux urbains. »

Si la population de 65 MRC du Québec augmente entre 1971 et 1986, 28 MRC accusent une perte de population. Plusieurs des MRC les plus démunies se concentrent dans les régions du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, alors que l'on constate une baisse de population dans les 10 des 13 MRC de ce territoire. À titre d'exemple, si on analyse l'évolution de la population depuis les 35 dernières années (1951-1986), on constate une forte diminution de la population des municipalités rurales au sein de plusieurs MRC : une baisse moyenne de 40 % de la population rurale dans les MRC des Basques, de la Matapédia et du Témiscouata, de 27 % dans la MRC de La Métis et de 21 % dans Rimouski-Neigette. La décroissance touche non seulement les paroisses du Haut-Pays à vocation surtout forestière, mais aussi les paroisses côtières agricoles qui sont en dehors du réseau urbain. Ce sont plusieurs des paroisses rurales du Bas Saint-Laurent qui sont de plus en plus menacées.

On savait déjà comment cet affaiblissement des communautés et le faible taux d'occupation avaient des répercussions sur la santé et la qualité de vie des

---

<sup>35</sup> *Note de l'éditeur* : Les actes du colloque ont été publiés par le GRIDEQ en 1989, sous le titre : *Les villages ruraux menacés : le pari du développement* (Hugues Dionne et Jean Larrivée coord.).

personnes. Nous sommes en quelque sorte devenus prisonniers-ères du cercle vicieux du mal-développement :

- a) la décroissance de la population est causée en bonne partie par l'exode des jeunes sans travail;
- b) les habitants qui demeurent dans les paroisses rurales vieillissent de plus en plus, laissant une faible relève;
- c) les milieux ruraux s'appauvrissent et n'ont plus les moyens ni de se défendre, ni de provoquer la croissance...

Les participants-es à la rencontre de Trinité-des-Monts ont été confrontés-ées, dès l'ouverture du colloque, à cette dramatique réalité par le conférencier Charles Côté qui a bien illustré la baisse de population des petits villages ruraux de notre territoire et ses répercussions néfastes sur les conditions de vie et de développement de ces mêmes communautés. « En milieu rural, la chute démographique apparaît comme la conséquence de conditions de sous-développement économique en progression constante. » Les données complètes à ce sujet seront bientôt disponibles.

### **Le seuil critique est atteint**

Les participants-es au colloque ont pu constater comment l'affaiblissement des petits villages ruraux est irréversible dans les formes actuelles de développement régional et urbain. Une telle situation est susceptible d'empirer si des actions spécifiques et énergiques ne sont pas envisagées pour contrer cette tendance.

Le conférencier Robert Laplante a montré comment les petites communautés « ont été dépossédées de leurs ressources et d'elles-mêmes » et a fait valoir plusieurs politiques pour que le pari du développement rural soit relevé. Faut-il attendre que les paroisses rurales disparaissent d'elles-mêmes avant de définir une politique positive de développement de ces localités ? Ce qui suppose des volontés politiques de développer et de consolider les paroisses rurales à partir d'abord d'une vraie stratégie de repeuplement de ces paroisses. Une telle option est avant tout un choix politique qu'il faut faire et que les pouvoirs politiques doivent faire pour contrer les tendances actuelles de « mort lente » des petits villages.

Ne sommes-nous pas confrontés à réaliser un développement intégré des ressources forestières, agricoles et touristiques ? Est-il devenu trop tard pour imaginer un « jardinage de la forêt » autonome comme manière de s'assurer des emplois ruraux, chez nous et pour nous ? Alors qu'il est question de développement local, de prise en main de nos milieux de vie, on assiste à

l'éparpillement de communautés villageoises soumises aux départs continuels des jeunes. Dans ce contexte, il n'est plus possible de penser un développement régional qui « repose essentiellement sur l'initiative des individus et sur leur entrepreneur-ship... ». Plusieurs zones rurales n'ont plus, dans les conditions actuelles, cette énergie nécessaire pour se relever... Et pourtant, le défi du développement régional ne doit-il pas passer aussi par le maintien et le développement des villages ruraux plus que jamais menacés ? Les participants-tes au colloque ont été confrontés-es à de tels questionnements.

### **L'état d'urgence en zones rurales sinistrées**

Certains participants et participantes au colloque ont constaté que les bonnes idées qui ont été mises de l'avant à travers les luttes pour l'aménagement intégré des territoires et pour l'exploitation des ressources par les communautés locales représentaient la seule option possible. Mais il n'en demeure pas moins que les résultats obtenus mériteraient d'être mieux évalués. Par ailleurs, ce qui est inquiétant à plus d'un titre, c'est ce portrait de la réalité rurale de tout le Québec qui nous a été présenté à travers les résultats de recherches scientifiques qui démontrent clairement l'affaiblissement constant des possibilités de développement pour ces communautés locales, « victimes des choix sur lesquels l'État n'est jamais revenu ». Pourtant, une stratégie de développement régional qui donne de tels résultats mériterait d'être remise en question. Est-ce que le développement du Québec est possible sans le développement des milieux ruraux ?

C'est dire l'état d'urgence de la situation présente lorsqu'on observe les tendances actuelles d'agonie des communautés rurales et les orientations d'exploitation de nos ressources. Le pari du développement rural villageois est immense et urgent. Garder silence, c'est devenir coupable d'une situation de fermeture tranquille. Il ne s'agit plus d'être alarmiste, mais il est devenu nécessaire d'être terriblement lucide. Encore une fois, il faut interroger les possibilités et les conditions d'un développement rural qui puisse donner un sens à cet acharnement à rester, à demeurer, à durer. Telles furent les conclusions exprimées par plusieurs participants et participantes...

## ANNEXE 5

# LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SES ACTEURS LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

*Conférence prononcée par Gilles Roy le 26 avril 1999 à Saint-Narcisse, Trois-Rivières*

D'entrée de jeu, je me permets de vous signifier immédiatement pourquoi j'ai accepté sans aucune hésitation l'invitation qui m'était faite de participer à votre journée de réflexion sur le développement local en milieu rural.

La provenance de l'invitation, la Corporation de développement communautaire de Francheville, m'a tout de suite fait réagir favorablement. « Corporation de développement communautaire »... Je tiens à vous dire que je suis un fanatique du « développement communautaire »... Dans le domaine du développement, agir dans le communautaire, c'est commencer par la base; c'est intervenir le plus près possible du monde, la communauté de base, le local traditionnel. C'est bâtir le prérequis essentiel à un véritable pouvoir local, d'abord, puis régional ensuite... J'en suis convaincu. Et j'ai l'impression de parler à des convaincus. Intervenir dans ce sens, c'est tout un défi. Et si on ne le relève pas, je ne me permets plus de rêver d'un pays où on ait vraiment son mot à dire...

En deuxième lieu, le thème de la journée : « Le développement local en milieu rural », extrait pleinement « dans ma hache ». Le développement local du milieu rural a été le champ principal de mon action tout au long de ma carrière d'agronome... J'y suis d'ailleurs encore engagé.

Et me voilà de plain-pied dans le sujet qu'on m'a proposé : « Le concept de développement local et ses acteurs locaux, régionaux et nationaux. » Je ne prétends pas vider à fond ce vaste sujet. Juste quelques jalons que je crois importants et qui vous faciliteront la poursuite de la réflexion.

### **Développement économique**

Je me permets d'abord de vous rappeler que la notion de développement est d'origine assez récente. On l'a en premier lieu envisagé en termes économiques uniquement; ce qui signifiait :

- création de pôles économiques forts;

- concentration des investissements et services dans les centres au détriment des périphéries;
- production de masse avec multiplication des mégaprojets et concentration des investissements;
- recours à la technologie et à l'automatisation, pour réduire les coûts...

Les effets pervers de cette vision uniquement économique ont provoqué des réactions et on s'est mis à dénoncer l'oubli flagrant des dimensions humaines et écologiques dans cette approche. Et on a vu s'ajouter des qualificatifs à la notion de développement. On a commencé à parler de développement polyvalent, intégré et durable, de développement régional et local. Le développement, ce n'est pas seulement une question de croissance économique, de comptabilité et de gros sous. L'aspect économique est important, sans doute, mais il ne peut être la préoccupation unique au détriment des préoccupations humaines et environnementales... Ce que véhicule davantage le développement local.

### **Développement local**

On ne peut parler de développement local sans parler de valorisation du milieu, d'utilisation optimale de ses ressources et sans parler de conscientisation et d'implication la plus large possible de ses habitants.

Le développement local dans ce contexte signifie la volonté d'une collectivité de prendre en main son milieu, d'intervenir sur son devenir et sur toutes ses étapes, la volonté d'agir sur les mécanismes sociaux, politiques et économiques qui en conditionnent le plein épanouissement.

En définitive, c'est un choix de société qu'on s'engage à faire; ce qui suppose la volonté de se donner les moyens d'y arriver... Cette vision du développement signifie que les vrais moteurs du développement se situent dans le milieu. Elle met l'accent sur la dimension « endogène » (prise en main par les gens du milieu) mais sans nier la place et la valeur de l'apport des agents extérieurs qui ont un rôle à jouer, une contribution à fournir comme service au milieu, au niveau de la planification régionale ou nationale, comme au niveau de la distribution équitable des assistances techniques et financières.

### **Relever le défi**

Cette vision du développement peut sembler utopique... Peut-être... Mais parler de développement local autrement me semble un leurre... Il me semble qu'ici vous l'avez vraiment compris.

Une chose est sûre, c'est un défi. Comment le relever ?

### *Animation et formation : miser en premier lieu sur la ressource humaine*

La promotion du changement et du développement ne va pas de soi. La dépendance, l'abandon à l'influence des pouvoirs extérieurs auquel on nous a trop habitués ne fait pas facilement place à l'imagination et à la créativité... à l'autonomie... L'animation est essentielle alors comme pédagogie qui vise à permettre aux groupes comme aux individus de découvrir leurs possibilités et de prendre en main leur propre devenir. Elle est le catalyseur des dynamismes locaux et l'accompagnateur des volontés naissantes de réaliser « quelque chose ». C'est le défi du choix a priori de la ressource humaine à découvrir, à mobiliser, à former et à faire fructifier. C'est la recherche et la stimulation de leaders; c'est le souci de l'implication du plus grand nombre dans la construction de son milieu, idéalement sans marginalisation des plus faibles.

Des projets, ça ne surgit pas comme des champignons dans le désert dans un milieu où la culture entrepreneuriale n'a jamais été une priorité. L'animation s'y révèle d'une absolue nécessité.

De même, le développement local axé sur la dimension humaine doit mettre l'accent sur la formation constante des individus et des groupes : 1) formation qui vise à redonner aux individus et aux collectivités la confiance en eux-mêmes et la volonté d'intervenir dans la définition du devenir de leur milieu; 2) formation qui vise la connaissance de son environnement et de son potentiel, et la mise en place, le soutien et l'encadrement de cellules de créativité et d'entrepreneurship; au fond, c'est favoriser le développement de connaissances professionnelles et techniques greffées sur des projets précis; 3) formation qui permette l'identification des enjeux des interventions de développement et des liens avec les dimensions régionales et nationales, administratives et politiques.

Au fond, cette dimension du développement local, animation et formation, constitue le meilleur des placements. On a mis beaucoup d'argent pour créer la dépendance; pourquoi ne pas en mettre autant pour susciter l'autonomie des communautés... la valorisation de la ressource humaine dans la construction de son propre milieu. Et c'est faisable... et c'est payant... et à long terme... Exemple du Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata et du J.A.L....

### *Place des organismes du milieu*

C'est dire que le développement local, c'est exigeant et ça ne s'improvise pas... Et c'est dire que les structures de soutien au développement local ont à être présentes sur le terrain... Et en étroite collaboration et en complémentarité... S.A.D.C., C.L.D., C.L.E.... Pourquoi pas, C.R.C.D.... Ces structures, et je ne pense pas qu'on en manque, devraient comporter, dans leur équipe, des agents de

développement bien intégrés au milieu, vraiment à l'écoute et au service des collectivités et respectueux de leur cheminement et de leur vision du devenir de la localité et de la région... Ce qui fait la qualité et l'efficacité de ces structures, ce n'est pas la provenance de leur financement... (la couleur du drapeau qui accompagne les chèques...) c'est la qualité des hommes et des femmes qui y œuvrent, leur préoccupation première d'être au service du milieu et des populations qui y bougent.

Mais, à ce niveau, je n'oublie pas que les organismes communautaires ont un rôle important à jouer. À ce titre, ils sont des acteurs importants du développement local. Ils sont lieux de liberté, de débat, de négociation et de solidarité. Lieux où se vit plus la démocratie de participation... que de représentation... Émanation et reflet des dynamismes du milieu... Structures qui ont leur légitimité propre et incontestable... Exemple de la Coalition Urgence Rurale... et son travail d'animation, de formation et de solidarité.

Dans ce domaine du développement local, je m'en voudrais d'oublier le rôle des élus municipaux. Sur ce plan en particulier, ils se doivent d'être des animateurs de leur collectivité et, sur certains dossiers, des intervenants directs dans le processus des choix à faire et des décisions à prendre. Ils se doivent de légitimer les initiatives du milieu par un appui moral et, à l'occasion, financier.

### *Développement local en interdépendance*

Le développement local doit se faire en interdépendance parce qu'aucune communauté ne peut se développer sans tenir compte des communautés avoisinantes et de l'environnement politique, géographique et régional qu'est le sien. Aucune communauté ne peut imaginer se développer au détriment des autres... Il faut penser en termes de complémentarité, de partenariat. D'ailleurs, l'expression « développement local » englobe des regroupements de communautés qui peuvent se retrouver des affinités au plan des situations communes, de problèmes communs et de volonté commune de s'associer pour se donner plus de force face aux obstacles de parcours dans leur aspiration à s'en sortir. Ce qui ne veut pas dire qu'une communauté ne peut pas percer par son dynamisme, son originalité et devenir ainsi leader de son environnement régional.

Par ailleurs, la dimension et le cheminement des municipalités régionales de comté (MRC) me semblent favorables à créer le climat de solidarité par regroupement de localités. En m'inspirant du modèle français que j'ai eu l'occasion de voir de près, je me permets de suggérer que chaque MRC devrait penser à la préparation de plans de développement des zones rurales (P.D.Z.R.) par regroupement de localités par affinités de problèmes et de po-

tentiels en ressources et projets; en somme, penser un service à la carte pour l'exploitation optimale des capacités de développement du milieu, de chaque localité ou regroupement de localités. Sans bouder la possibilité de projets novateurs dans des domaines de pointe... à la mesure de l'imagination et de la créativité des ressources humaines du secteur...

Ce programme devrait pouvoir compter sur la collaboration des spécialistes en région des différents ministères et services qui couvrent le milieu rural. Je sais fort bien qu'il est possible d'identifier dans ces lieux certaines antennes très accessibles et disponibles à une collaboration intelligente... Je n'en dis pas plus...

Souhaitons que la politique de développement rural annoncée à la suite de la « Corvée d'idées » de Solidarité Rurale et du rapport qui s'en suivit tiendra compte des expériences vécues chez vous comme chez nous...

Redynamiser le milieu rural, donner au local le pouvoir de vraiment se prendre en main, c'est un choix de société, c'est permettre au milieu rural de « reconquérir son droit à la prospérité autant qu'à la différence », selon une expression de M. Jacques Proulx.

C'est un défi. Y travailler, c'est urgent ! Ça en vaut le coup !

## ANNEXE 6

# MANIFESTE POUR LA FIERTÉ ET LA DIGNITÉ DE VIVRE EN MILIEU RURAL

*Centre de mise en valeur des Opérations Dignité, Esprit-Saint, 24 mai 2006*

Nous n'assistons plus de nos jours, comme par le passé à des fermetures systématiques de villages. Les multiples luttes menées par nos prédécesseurs ont mis fin à ces procédés radicaux. Cependant, attention ! Force est de constater que le monde rural de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle est encore menacé par des réalités sociales et économiques qui le rendent fragile.

Les hommes et les femmes qui ont choisi de vivre au quotidien dans les collectivités rurales se mobilisent aujourd'hui pour exprimer leurs craintes, leurs sentiments d'urgence mais surtout leur espoir en l'avenir.

Le 24 mai 2006, nous sommes à LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE en appui à la mise sur pied, à Esprit-Saint, du CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ. Mais ce ne sera pas la dernière, car nous souhaitons qu'à chaque année, le 24 mai devienne et ce à travers tout l'Est du Québec LA JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE pour exprimer la dignité et la fierté de vivre en milieu rural.

Écoutons ce que nous avons à dire :

**Considérant que** tout le Québec, urbain et rural, a besoin pour sa survie du développement et du renouvellement des ressources naturelles du territoire, **nous disons qu'il est impératif** de nous réapproprier la terre, la forêt, l'eau et le vent pour notre bénéfice à tous de façon à maintenir les collectivités rurales sur leur territoire.

**Considérant que** l'exploitation intégrée et durable des ressources est essentielle au maintien de la population, **nous disons qu'il est important** d'une part de mettre en œuvre des programmes adaptés au milieu rural et d'autre part de soutenir, valoriser et faire connaître les expériences novatrices de développement.

**Considérant que** les jeunes de nos régions représentent une force vive en danger de précarisation et d'exclusion économique **nous disons qu'il est urgent** de parler de « solution jeunesse » et de reconnaître la vision des jeunes qui imaginent une terre d'avenir capable d'alimenter et de recevoir l'espoir des générations futures.

**Considérant** que l'esprit d'appartenance à sa communauté est tributaire de la connaissance que nous avons des milieux où nous vivons, **nous disons qu'il est fondamental** de créer des musées, des circuits, des centres, des livres, des événements pour mettre en valeur nos savoirs et nos savoir-faire traditionnels autant que ceux d'aujourd'hui et de les présenter fièrement au monde qui nous entoure.

**Considérant** que l'avenir de nos communautés repose sur le dynamisme que nous y trouvons et sur la solidarité dont nous bénéficions, **nous disons qu'il est essentiel** que les gouvernements, de tous les niveaux, manifestent clairement leur soutien par des actions concrètes et des programmes financiers cohérents pour que cesse la spéculation du territoire qui déracine les familles et contribue à l'érosion démographique.

**Considérant** que les Opérations Dignité ont généré plusieurs actions de prises en charge du développement du milieu par lui-même, **nous disons qu'il est essentiel** que le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité voie le jour et devienne une tribune à l'expression du monde rural.

Considérant que nous, citoyennes et citoyens en milieu rural, avons souvent démontré notre capacité à relever des défis nous disons qu'il est encore temps de nous mobiliser et de bâtir ce monde de demain qui ne saurait exister sans notre fière contribution.

Nous nous rassemblons aujourd'hui pour proclamer  
 La cruciale importance de l'occupation du territoire  
 L'essentielle complémentarité rural/urbain  
 L'équitable redistribution des ressources  
 La fondamentale participation démocratique des collectivités aux prises de décision

FIERTÉ et DIGNITÉ  
 CARBURANTS ESSENTIELS AU POUVOIR  
 DES COLLECTIVITÉS RURALES.

# QUELQUES-UNES DES PUBLICATIONS DU GRIDEQ

## **Tendances et débats en développement régional**

No 11: *Inégalités, démocratie et développement*. Martin Simard et al. 2006. 404 p.

No 10: *Entre réseaux et systèmes. Les nouveaux espaces régionaux*. Juan-Luis Klein, Carol Tardif et al. 2006. 259 p.

No 9: *Territoires et fonctions: Tome 2. Des pratiques aux paradigmes: Les systèmes régionaux et dynamiques d'innovation en débats*. Bruno Jean, Danielle Lafontaine et al. 2005. 298 p.

No 8: *Territoires et fonctions: Tome 1. Des politiques aux théories: Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*. Danielle Lafontaine, Bruno Jean et al. 2005. 408 p.

No 7: *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie: futurs anticipés*. Danielle Lafontaine et al. 2001. 390 p.

## **Cahiers du GRIDEQ**

No 25: *Évolution d'un système local d'innovation en région rurale. Le cas de La Pocatière*. David Doloreux et Stève Dionne. 2007. 214 p.

No 23: *Portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*. Carol Saucier, Nicole Thivierge et al. 2000. 118 p.

## **Actes et instruments de la recherche en développement régional**

No 14: *Le développement des territoires: nouveaux enjeux*. Collectif. 2002. 129 p.

No 13: *Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation*. Collectif. 1999. 132 p.

## **Témoignages et analyses**

No 9: *Défendre la ruralité. Témoignage d'un agriculteur*. Adéodat St-Pierre et coll. 2007. 134 p. Prix: 17,83\$

No 8: *Pour un développement local au Mali: la place des femmes dans l'éducation non formelle*. Satoko Kato. 2005. 119 p.

No 7: *Développement social et soins de santé: reconnaître le travail des femmes auprès des proches*. Marie Legaré. 2003. 103 p.

### **Hors-série**

*En quête d'une communauté locale*. Hugues Dionne et Raymond Beaudry. GRIDEQ et Les Éditions Trois-Pistoles, 1998. 250 p.

*Savoir et développement: pour une histoire de l'UQAR*. Nicole Thivierge et al. 1995. 538 p.

Pour obtenir la liste complète des publications écrivez à :

GRIDEQ

Université du Québec à Rimouski

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) Canada

G5L 3A1

grideq@uqar.ca

Tél. (418) 723-1986

poste 1441

Télec. (418) 724-1847

Ou consultez notre site Internet :

<http://uqar.ca/grideq>



